

**Quels enjeux pour un regain  
démographique et économique  
sur le Scot de Flandre-Dunkerque ?**  
*Une approche rétrospective et prospective  
à horizon 2030*

**RAPPORT D'ÉTUDE**

Insee - Nord-Pas-de-Calais

mai 2013



**Insee**  
mesurer pour comprendre  
Nord-Pas-de-Calais

## Préambule

---

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) de la région Flandre-Dunkerque, le Syndicat mixte du Scot engage avec l'Insee un partenariat d'études sur le développement du territoire de Flandre-Dunkerque, notamment en matière de démographie, d'activité et d'emploi. Document d'urbanisme et de planification, le schéma de cohérence territoriale fixe pour les dix à vingt ans à venir les vocations générales des espaces et définit leur organisation spatiale à l'échelle d'un bassin de vie, dans le cadre d'une stratégie globale d'aménagement et de développement durable.

Le Scot est un projet de territoire s'appuyant sur une vision d'ensemble du développement ainsi que sur la mise en cohérence des diverses politiques publiques (économique, de l'habitat, de l'environnement, etc.). Le diagnostic du Scot précise les évolutions urbaines et sociales du territoire et leurs déterminants, repère les difficultés rencontrées pour la satisfaction des besoins et dégage les principaux enjeux.

### Les tendances récentes et la démarche prospective

Depuis plusieurs décennies, un déficit migratoire pénalise la croissance démographique du Scot de Flandre Dunkerque. Si le solde naturel permettait auparavant de plus ou moins compenser ce déficit, ce n'est plus le cas sur la période récente : la population du Scot de Flandre Dunkerque est passée de 272 000 habitants en 1999 à 265 000 en 2008, en dépit d'un solde naturel toujours positif. Cette décroissance démographique impacte également l'évolution du nombre d'actifs présents sur le territoire, le déficit migratoire concernant essentiellement les personnes âgées de 18 à 40 ans.

Une première question prospective émerge alors naturellement : si ces tendances démographiques récentes, en particulier migratoires, se poursuivaient à l'avenir, quel serait le visage démographique du Scot de Flandre Dunkerque en 2030 ? Néanmoins, puisque c'est le déficit migratoire qui conditionne en grande partie les trajectoires démographiques du Scot, il peut être intéressant de simuler un autre futur possible, fondé sur un renforcement de l'attractivité résidentielle. Ainsi, en limitant l'ampleur du déficit migratoire, serait-il possible de stabiliser la population du Scot de Flandre Dunkerque à horizon 2030 ?

Les deux visions démographiques prospectives retenues, poursuite des tendances récentes et limitation du déficit migratoire, seront prolongées en termes de population active et d'emploi, en prenant en compte l'impact possible des réformes récentes sur la législation des retraites et en considérant des cibles vraisemblables de taux de chômage et de localisation des actifs occupés. L'analyse permet donc d'appréhender le potentiel d'emplois futurs, c'est-à-dire le nombre d'emplois nécessaires pour accompagner les tendances démographiques. L'étude étant uniquement fondée sur les données du recensement de la population, plusieurs mises en garde s'imposent, notamment en ce qui concerne la dynamique de l'emploi (**encadré 1**).

De manière à appréhender correctement les paramètres essentiels conditionnant les évolutions prospectives, un regard rétrospectif s'avère nécessaire. La première partie permet alors de mettre en lumière les tendances démographiques et socio-économiques récentes à l'œuvre sur le Scot de Flandre Dunkerque. En examinant de façon concomitante l'évolution passée du nombre d'habitants et de leurs caractéristiques, la dynamique de la population active ainsi que l'évolution du nombre d'emplois et leur profil sectoriel, cette première partie propose un regard rétrospectif sur les dynamiques croisées de localisations de la population et des activités économiques.

De cet exercice, en grande partie fondé sur des simulations, il convient de rappeler qu'aucun déterminisme ne saurait réduire les choix politiques et institutionnels qui, dans une large mesure, pourront dessiner ou redessiner le futur économique et démographique du territoire. Les éléments statistiques ici mis en avant n'ont pas de valeur prédictive, et moins encore prescriptive : ils sont proposés au lecteur comme un point de départ à la réflexion collective engagée par l'ensemble des membres du Syndicat mixte et des partenaires associés.

### **Encadré 1 : une approche démographique du potentiel d'emploi**

L'approche retenue ici est purement démographique, l'analyse étant uniquement fondée sur les données des recensements de population de 1975 à 2008. Il convient de garder cette orientation à l'esprit, en particulier en ce qui concerne l'emploi, le recensement ne constituant alors pas la source de référence : il s'agit d'une mesure déclarative de l'emploi permettant d'appréhender le « nombre de personnes en emploi au sens du recensement » et non « au sens du BIT ». Cette approche démographique est apparue nécessaire pour deux raisons : les sources de référence sur l'emploi ne permettent ni un retour historique aussi long (depuis 1975), ni une étude territoriale aussi fine (à l'échelle du Scot et de la Communauté Urbaine de Dunkerque).

D'un point de vue prospectif, cette orientation débouche sur une approche démographique du potentiel d'emploi à horizon 2030. Il s'agit de partir du potentiel d'actifs au lieu de résidence issu du modèle de projections Omphale, en considérant que les évolutions démographiques constituent une force d'inertie qui « aiguille » les capacités d'emploi sur un territoire. Cette approche, inévitablement partielle, doit être enrichie d'hypothèses sur les taux de chômage et la localisation de l'emploi à horizon 2030. En aucun cas les éléments simulés présentés ne doivent être lus comme des projections d'emplois. En effet, à l'horizon retenu, il est impossible de faire des prévisions de taux de croissance, de productivité et de chômage au niveau national et encore moins à l'échelle plus localisée d'un Scot.

L'utilisation des données du recensement pose en outre un problème lié à l'évolution des concepts d'activité et d'emploi entre le dernier recensement exhaustif de 1999 et les recensements ultérieurs. Depuis le nouveau cycle quinquennal de recensement initié en 2004, les questions relatives à l'emploi, au chômage et à l'activité ont été modifiées de manière à se rapprocher des concepts internationaux élaborés par le bureau international du travail (BIT). Le nouveau questionnaire permet, à la différence des anciens recensements exhaustifs, de mieux prendre en compte, parmi les actifs ayant un emploi, les étudiants, les retraités et les chômeurs qui exercent une activité, même occasionnelle ou de courte durée.

Ce changement de concept peut expliquer une partie des évolutions positives constatées entre 1999 et 2008 sur des effectifs d'actifs, d'emplois et de chômeurs au sens du recensement, l'effet pouvant être assez sensible chez les moins de 25 ans et les plus de 50 ans. Pour cette raison, il convient de faire preuve de prudence dans l'étude des évolutions des effectifs actifs et en emploi sur la période considérée et de limiter l'analyse aux actifs âgés de 25 à 49 ans.

## Synthèse

---

La population du Scot de Flandre Dunkerque est passée de 255 000 habitants en 1975 à 265 000 en 2008, soit une croissance moyenne de + 0,11 % par an. La situation s'est néanmoins progressivement détériorée puisque la croissance annuelle moyenne, de l'ordre de + 0,92 % en début de période, est devenue négative pour terminer à - 0,29 % entre 1999 et 2008. Sur cette fin de période, le Scot de Flandre Dunkerque présente, avec l'aire urbaine du Havre, la situation la moins favorable parmi l'ensemble des territoires considérés (**encadré 2**). Cette décroissance trouve son origine dans le déficit migratoire important auquel doit faire face le Scot de Flandre Dunkerque : entre 2003 et 2008, le territoire a ainsi perdu près de 1 900 habitants en moyenne par an au jeu des migrations résidentielles. Si le solde naturel permettait auparavant de plus ou moins compenser ce déficit migratoire, ce n'est plus le cas sur la période récente.

La dégradation progressive observée à l'échelle du Scot résulte de celle caractérisant la CUD, en raison du poids démographique de celle-ci, qui concentre les trois quarts de la population du Scot : le taux de croissance annuel moyen de la CUD est passé de + 0,74 % entre 1975 et 1982 à - 0,54 % entre 1999 et 2008, en raison d'un solde migratoire largement déficitaire, à la fois vis-à-vis de l'extérieur et vis-à-vis de l'avant-pays. À l'inverse, cet avant-pays a toujours connu une évolution positive de sa population, profitant des importantes migrations périurbaines en provenance de la CUD. Sur la fin de période, l'opposition est totale : + 0,57 % de croissance annuelle moyenne sur le reste du Scot contre - 0,54 % pour la CUD.

### **Encadré 2 : les territoires de comparaison**

Projet politique par nature, la définition du périmètre d'un Scot peut considérablement varier d'un espace à l'autre, certains Scot se limitant aux zones urbaines et à leurs couronnes périurbaines tandis que d'autres, nettement plus étendus, vont intégrer une large part d'espaces ruraux. Ces différences de configuration territoriale impactent inévitablement la description du fonctionnement propre à chaque Scot. Pour cette raison, les territoires de comparaison retenus ne sont pas uniquement constitués de Scot. Trois critères ont permis de choisir ces territoires de comparaison : la taille de la population, la densité associée et la part d'emplois relevant du secteur industriel. Au final, dix territoires de comparaison ont ainsi été sélectionnés : les trois Scot contigus du Calais, de l'Audomarois et de Flandre intérieure, les Scot de l'Artois, de Lorient, de Dijon et de la région Mancelle, les aires urbaines du Havre et de Chambéry ainsi que la zone d'emploi de Thionville.

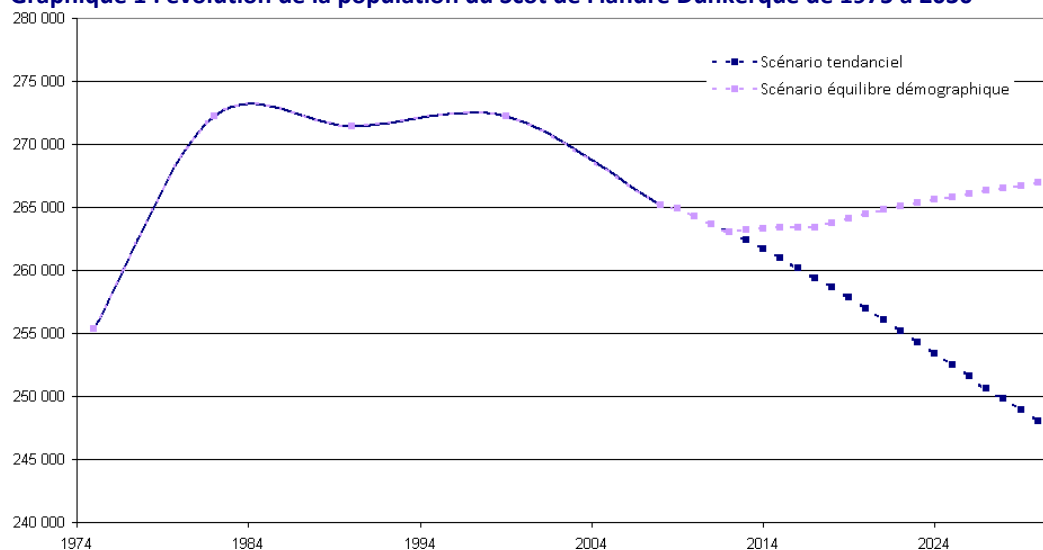
Enfin, le territoire du Scot de Flandre-Dunkerque est lui-même divisé en deux parties, en distinguant la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) du reste du Scot. Le territoire du reste du Scot sera dénommé avant-pays dans le cadre de cette étude. Les communes de Spycker et de Ghyvelde ont été récemment intégrées au périmètre de la CUD (Spycker a rejoint la CUD en 2012 et Ghyvelde fera de même au cours de l'année 2013).

### **Un déficit migratoire qui continuerait à pénaliser la croissance démographique**

Dans l'hypothèse d'une reconduction des tendances démographiques récentes, le Scot de Flandre Dunkerque compterait 248 000 habitants en 2030, soit une baisse de 17 000 personnes par rapport à 2008. Comme sur la période la plus récente, cette contraction de population se singulariserait par rapport à la dynamique à l'œuvre sur les Scot voisins. Le taux d'évolution annuel moyen irait de + 0,1 % pour le Scot du Calais à + 0,4 % pour celui de Flandre intérieure, contre - 0,3 % pour celui de Flandre Dunkerque (soit une baisse équivalente à celle observée sur la période 1999-2008).

Cette diminution s'expliquerait comme précédemment par l'importance du déficit migratoire, d'autant que le solde naturel devrait se contracter dans les années à venir, en raison de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom (générant ainsi une hausse, marquée mais temporaire, des décès). Dans l'hypothèse d'absence de migrations, la population du Scot de Flandre Dunkerque passerait à 290 000 habitants en 2030, soit une augmentation de 25 000 personnes par rapport à 2008 : c'est donc bien le déficit migratoire qui expliquerait la diminution de la population dans les années à venir. Dans le cadre d'une amélioration de l'attractivité résidentielle, réduisant progressivement les flux de sortie du territoire à hauteur de 30 %, le Scot de Flandre Dunkerque compterait 267 000 habitants en 2030, soit 2 000 de plus qu'en 2008 (contre - 17 000 sous l'hypothèse de reconduction des tendances récentes). Ainsi, la décroissance démographique du Scot n'apparaît pas inéluctable (**graphique 1**).

**Graphique 1 : évolution de la population du Scot de Flandre Dunkerque de 1975 à 2030**



Source : recensements 1975 à 2008, Omphale 2010 scénarios tendanciel et équilibre démographique (Insee).

### Un vieillissement à venir qui serait plus prononcé que sur les territoires voisins

En 2008, le Scot de Flandre Dunkerque compte 53 séniors de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Si cette proportion est plus faible sur certains espaces, comme sur le Scot du Calais avec 45 séniors pour 100 jeunes, elle est en revanche nettement plus élevée sur d'autres : 80 séniors pour 100 jeunes sur le Scot de Lorient par exemple.

En interne au Scot de Flandre Dunkerque, la situation a beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies. On comptait respectivement 35 et 19 séniors pour 100 jeunes en 1975 dans l'avant-pays et la CUD. En 2008, la configuration est renversée : le ratio est désormais de 50 séniors pour 100 jeunes sur l'avant-pays contre 54 pour la CUD. Ces trajectoires différenciées de vieillissement posent question pour les décideurs publics locaux : comment intégrer dans une logique fonctionnelle de complémentarité la CUD et l'avant-pays (en terme de gestion de la dépendance, de services à la personne, etc.) ?

En prolongeant les tendances démographiques récentes, le Scot de Flandre Dunkerque compterait 101 séniors pour 100 jeunes en 2030. La hausse serait alors plus marquée que sur les Scot voisins. Cette différence ne reposerait pas sur une plus forte augmentation de la population des séniors (+ 58 % entre 2008 et 2030 pour le Scot de Flandre Dunkerque contre + 69 % pour le Scot du Calais et + 73 % pour celui de l'Audomarois) mais, au contraire, sur une plus forte baisse de la population des moins de 20 ans (- 17,6 % entre 2008 et 2030 contre respectivement - 7,7 % et - 7,4 % pour les Scot du Calais et de l'Audomarois).

Cette baisse plus importante sur le Scot de Flandre Dunkerque s'expliquerait en particulier par le déficit migratoire élevé pour les couples de jeunes actifs dunkerquois et leurs enfants. La forte hausse de la population des séniors, non spécifique au Scot de Flandre Dunkerque, tiendrait quant à elle sur l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom.

### **Des taux d'activité féminins plus faibles, en lien avec l'histoire industrielle du Scot**

Véritable brique de base de l'activité économique, la population active constitue une donnée essentielle à tout diagnostic territorial. Son évolution dépend à la fois de facteurs démographiques et de la variation des taux d'activité. Ces taux d'activité ont connu des évolutions importantes durant les dernières décennies pour les jeunes âgés de moins de 25 ans, du fait du prolongement des études, comme pour les personnes âgées de plus de 50 ans, en raison des dispositifs législatifs reportant progressivement les fins de carrière et les départs en préretraite ou en retraite. Les taux d'activité ont en outre augmenté en raison de la forte hausse de l'activité féminine au cours de la période considérée : les femmes représentaient 30 % des actifs en 1975 sur le Scot de Flandre Dunkerque, contre 45 % en 2008.

Le Scot de Dunkerque reste néanmoins caractérisé par un retard en termes d'activité féminine. Par exemple, en 2007, le taux d'activité des femmes âgées de 40 à 44 ans était de 84,5 % en France métropolitaine contre 77,9 % sur le Scot de Dunkerque tandis que pour cette même tranche d'âge, les taux d'activité masculins étaient plus ou moins analogues. L'un des principaux facteurs explicatifs repose sur l'histoire industrielle des systèmes productifs locaux. Il y a plusieurs décennies, la plupart des territoires du Nord-Pas-de-Calais étaient en effet beaucoup plus orientés vers les activités industrielles qu'en moyenne nationale. Or, si les femmes peuvent être relativement bien représentées dans certains secteurs comme le textile ou l'agroalimentaire, ce n'est pas le cas dans la majorité des activités industrielles où elles sont largement sous-représentées : c'est notamment le cas de secteurs bien présents sur le Scot de Flandre Dunkerque comme la sidérurgie, la chimie ou les activités liées aux équipements mécaniques. Dès lors, à cette époque, les taux d'activité féminins régionaux étaient inférieurs aux standards nationaux. Si les structures sectorielles ont considérablement évolué depuis, les représentations socioculturelles semblent présenter une forte inertie. Les taux d'activité féminins demeurent en effet plus faibles qu'à l'échelle nationale, même sur les territoires ayant largement réorienté leurs appareils productifs vers le tertiaire : c'est par exemple le cas sur les zones de Lens-Hénin ou du Calaisis. En outre, le Scot de Flandre Dunkerque reste encore marqué aujourd'hui par une forte présence industrielle : en 2008, les ouvriers y représentent 31,1 % des actifs, contre respectivement 29,7 % et 24,1 % en région et en France métropolitaine.

La population active totale, âgée de 15 ans ou plus, est ainsi passée de 93 000 en 1975 à 118 000 en 2008. Pour mesurer précisément la dynamique passée de la population active, il est nécessaire de considérer un champ démographique restreint en raison des changements de concepts d'activité et d'emploi ayant affecté le recensement de la population entre 1999 et les années ultérieures.

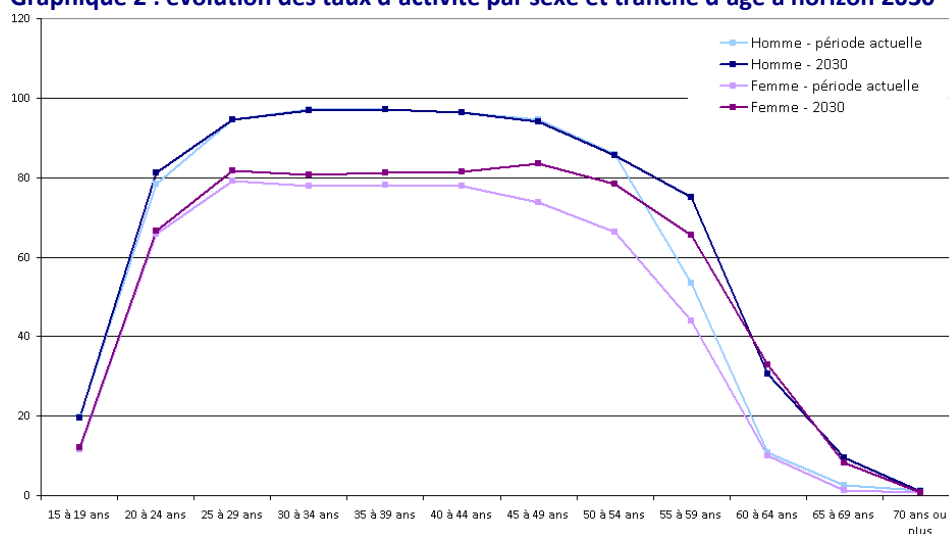
Si l'on se restreint pour cette raison à la population active des 25-49 ans, qui représente environ les deux tiers de la population active totale, celle-ci est passée sur le Scot de Flandre Dunkerque de 54 000 en 1975 à 77 000 en 2008, soit une progression de + 1,08 % en moyenne par an. Cette dernière a néanmoins connu une baisse assez prégnante sur la période la plus récente : - 0,92 % entre 1999 et 2008. Si cette forte baisse repose en partie sur un effet de composition générationnel, le phénomène est accentué par l'ampleur du déficit migratoire du Scot, essentiellement concentré sur les actifs âgés de 18 à 40 ans.

En termes prospectifs, deux éléments contribuent à l'évolution possible des taux d'activité : une prise en compte des effets possibles des réformes récentes sur la législation des retraites et un processus de rattrapage des taux d'activité féminins. Ainsi, à horizon 2030, les taux d'activité des 60-64 ans progresseraient assez fortement sous l'effet des réformes sur les retraites. Il en irait de même pour

les 55-59 ans par le jeu d'un effet d'horizon qui, du fait du recul de l'âge légal de départ à la retraite, inciterait salariés et employeurs au maintien des séniors sur le marché du travail.

Sur le Scot de Flandre Dunkerque, le taux d'activité des 55-59 ans pourrait ainsi passer de 48,7 % en 2007 à 70,2 % en 2030, soit une augmentation de 21,5 points. L'accroissement serait également marqué pour les 60-64 ans : de 10,4 % en 2007 à 31,8 % en 2030, soit une augmentation analogue. À une échelle plus agrégée, le taux d'activité des 15-64 ans pourrait passer de 66,9 % en 2007 à 71,3 % en 2030. Plus précisément, le taux d'activité masculin chez les 15-64 ans passerait de 74,1 % à 76,7 % tandis que celui des femmes augmenterait de 59,7 % à 65,7 %. Cet accroissement nettement plus accentué des taux d'activité féminins est fondé sur l'hypothèse d'un rattrapage, partiel, de l'activité féminine par rapport aux standards nationaux (**graphique 2**).

**Graphique 2 : évolution des taux d'activité par sexe et tranche d'âge à horizon 2030**



**Source : recensement de la population 2008, Omphale 2010 scénario activité haute des femmes (Insee).**

Au final, la population active du Scot de Flandre Dunkerque passerait de 118 000 en 2008 à 105 000 en 2030, soit une baisse de 13 000 actifs. Cette évolution de - 11,2 % reposerait sur des effets contradictoires. Tout d'abord, les générations d'actifs nombreuses issues du baby-boom vont être progressivement remplacées, dans les années à venir, par les générations ultérieures aux effectifs plus restreints. Cet effet générationnel, largement accentué par le déficit migratoire, favoriserait la baisse de la population active. À l'inverse, la hausse prévue des taux d'activité en lien avec les différentes réformes sur la législation des retraites, en particulier sur les actifs les plus âgés, conduirait à limiter la contraction de la population active à horizon 2030.

Enfin, la réduction progressive des flux de sortie du Scot à hauteur de 30 % permettrait de relever de 10 000 la population active à horizon 2030, ce qui conduirait à une quasi stabilité entre 2008 et 2030 (- 3 000 actifs).

### **Quel potentiel d'emplois en 2030 sur le Scot de Flandre Dunkerque ?**

Le nombre d'emplois sur le Scot de Flandre Dunkerque est passé de 95 000 en 1975 à 102 000 en 2008. De la même manière que pour l'étude de la population active, il est impératif de travailler sur un champ démographique restreint pour appréhender la dynamique passée de la création d'emplois, au regard des changements de concepts ayant affecté les sources statistiques. En se limitant, pour cette raison, aux personnes âgées de 25 à 49 ans, le volume d'emplois localisés dans le Scot de Flandre Dunkerque est passé de 56 000 en 1975 à 68 000 en 2008 soit une progression de + 0,58 % en moyenne par an. À l'instar de la dynamique de la population active, l'évolution de l'emploi chez

les 25-49 ans a été beaucoup moins favorable sur la période récente, en partie à cause d'effets générationnels : - 0,68 % en moyenne par an entre 1999 et 2008.

La dynamique de la population active résidant sur un territoire ne donne pas directement l'évolution correspondante de l'emploi au lieu de travail. Il faut en effet tenir compte du chômage d'une part, pour passer d'une approche de la population active à la population active occupée, puis du fait que les actifs ne travaillent pas nécessairement sur leur zone de résidence d'autre part, pour passer d'une approche au lieu de résidence à une approche au lieu de travail. La détermination des potentiels d'emplois du Scot à horizon 2030 va alors reposer sur les deux scénarios démographiques évoqués précédemment ainsi que sur un ensemble d'hypothèses relatives au taux de chômage et à la concentration de l'emploi en 2030, fondées sur l'observation rétrospective :

- dans le cadre de la prolongation des tendances démographiques récentes, le Scot de Flandre Dunkerque compterait entre 85 700 et 99 800 emplois en 2030, soit une évolution annuelle moyenne comprise entre - 730 et - 90 emplois par rapport à 2008. Quelles que soient les hypothèses formulées sur le chômage et la concentration, l'emploi diminuerait donc nécessairement dans les années à venir si une telle configuration venait à se réaliser ;
- dans le cas de l'amélioration de l'attractivité résidentielle, le Scot de Flandre Dunkerque compterait entre 93 700 et 109 200 emplois en 2030, soit une évolution annuelle moyenne comprise entre - 370 et + 340 emplois par rapport à 2008. L'évolution de l'emploi serait donc moins défavorable dans cette seconde configuration. Sous certaines hypothèses concernant le chômage et la concentration, le nombre de personnes en emploi pourrait même s'accroître dans les années à venir.



## **Plan du rapport d'études**

---

<b>Évolution rétrospective de la population</b>	<b>p.10</b>
<b>Évolution rétrospective de la population active</b>	<b>p.22</b>
<b>La population active : de la démographie à la dynamique de l'emploi</b>	<b>p.30</b>
<b>Évolution rétrospective de l'emploi</b>	<b>p.38</b>
<b>Présentation de la démarche prospective</b>	<b>p.48</b>
<b>Évolution prospective de la population</b>	<b>p.49</b>
<b>Évolution prospective de la population active</b>	<b>p.60</b>
<b>Évolution prospective de l'emploi</b>	<b>p.67</b>

# Évolution rétrospective de la population

Depuis plusieurs décennies, un solde migratoire déficitaire pénalise la croissance démographique du Scot de Flandre Dunkerque

Sur la période récente, le solde naturel ne parvient plus à compenser ce déficit : la population est passée de 272 000 habitants en 1999 à 265 000 en 2008

Ce déficit migratoire est essentiellement concentré sur les personnes âgées de 18 à 45 ans

La population du Scot reste encore relativement jeune en 2008 : les séniors de 65 ans ou plus représentent 14,2 % de la population et les moins de 20 ans 26,8 %

## Près de 265 000 habitants sur le Scot de Flandre Dunkerque en 2008

La population du Scot de Flandre Dunkerque s'élève à près de 265 000 habitants en 2008 (**tableau 1**). Au sein des territoires de comparaison retenus, le spectre varie de 118 000 habitants pour le Scot de l'Audomarois à 309 000 pour celui de Dijon. Si le Scot de la Région Mancelle présente un effectif proche de celui du Scot de Flandre Dunkerque, ce n'est pas le cas des trois Scot régionaux situés à proximité immédiate de l'espace dunkerquois : les populations des Scot du Calais, de Flandre intérieure et de l'Audomarois sont toutes inférieures à 160 000 habitants en 2008. D'un point de vue interne, la Communauté Urbaine de Dunkerque, cœur urbain du territoire, concentre les trois quarts de la population du Scot en 2008.

**Tableau 1 : population totale de 1975 à 2008**

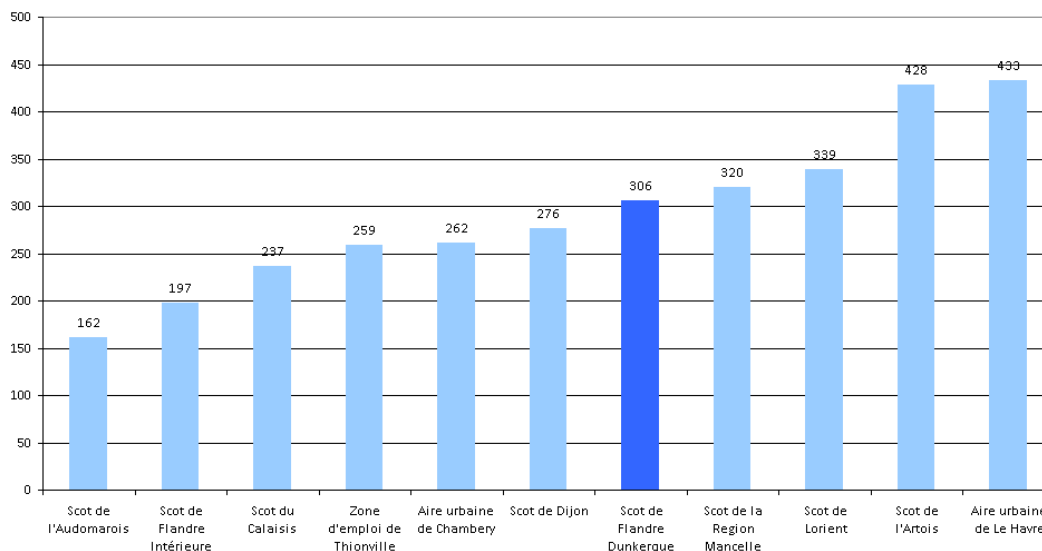
Zone	Population				
	1975	1982	1990	1999	2008
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>255 354</b>	<b>272 268</b>	<b>271 451</b>	<b>272 246</b>	<b>265 172</b>
<i>CUD</i>	<i>204 872</i>	<i>215 695</i>	<i>212 929</i>	<i>213 028</i>	<i>202 836</i>
<i>Avant-Pays</i>	<i>50 482</i>	<i>56 573</i>	<i>58 528</i>	<i>59 218</i>	<i>62 336</i>
Scot de Dijon	258 366	269 432	288 858	300 975	309 014
Aire urbaine de Le Havre	300 576	298 532	303 538	301 659	293 851
Scot de l'Artois	279 330	274 466	277 070	273 369	276 435
Scot de la Région Mancelle	239 779	246 847	251 771	258 444	264 385
Zone d'emploi de Thionville	225 099	211 185	206 341	206 831	216 077
Aire urbaine de Chambéry	146 393	159 548	175 195	192 740	209 535
Scot de Lorient	171 099	180 437	191 230	193 464	201 577
Scot du Calais	137 794	144 542	150 629	156 230	159 778
Scot de Flandre Intérieure	105 227	110 773	117 895	122 089	126 135
Scot de l'Audomarois	102 850	108 175	112 397	115 730	118 253

Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

## Une densité de population un peu plus faible qu'en moyenne régionale

L'hétérogénéité interne au Scot apparaît encore plus prégnante en terme de densité, l'avant-pays étant nettement plus étendu que la CUD (celle-ci ne représente qu'un tiers du territoire) : 723 habitants par km<sup>2</sup> en 2008 sur la CUD contre 107 sur l'avant-pays. La densité moyenne observée à l'échelle du Scot est alors de 306 habitants par km<sup>2</sup> (**graphique 3**), soit une densité légèrement plus faible qu'à l'échelle régionale (324 habitants par km<sup>2</sup> en 2008).

## Graphique 3 : nombre d'habitants au km<sup>2</sup> en 2008



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Le Scot de la Région Mancelle, de taille comparable à celui de Flandre Dunkerque en nombre d'habitants, apparaît également proche en terme de densité. Par contre, moins peuplé que celui de Flandre Dunkerque, le Scot de Lorient présente une densité plus élevée. À l'inverse, la population du Scot de Dijon, plus importante, apparaît plus dispersée sur le territoire. Ces écarts reposent sur la morphologie différenciée des espaces considérés : plus ou moins étendue, plus ou moins polarisée sur le cœur urbain. Ces différences ne sont pas anodines et conditionnent en partie le fonctionnement interne propre à chaque Scot.

### Une décroissance démographique assez marquée sur la période récente

La population du Scot de Flandre Dunkerque est passée de 255 000 en 1975 à 265 000 en 2008, soit un gain moyen de 300 habitants par an (**tableau 1**). Ainsi, avec + 0,11 % en moyenne annuelle, la croissance démographique du Scot de Flandre Dunkerque a été l'une des plus faibles : seuls le Scot de l'Artois, l'aire urbaine du Havre et la zone d'emploi de Thionville ont connu une évolution moins favorable (**tableau 2**). Néanmoins, les dynamiques à l'œuvre ont été très différentes. Après une hausse assez soutenue à la fin des années 1970, la population du Scot de Flandre Dunkerque a plus ou moins stagné au cours des années 1980 et 1990, avant de se contracter assez fortement sur la période la plus récente. À l'inverse, sur le Scot de l'Artois et surtout sur la zone d'emploi de Thionville, les conditions de la croissance démographique se sont améliorées tout au long de la période, avec même des gains de population au cours des années 2000. L'aire urbaine du Havre et le Scot de Flandre Dunkerque sont ainsi les deux seuls territoires considérés à connaître des pertes de population depuis la fin des années 1990 : - 0,29 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2008 pour ces deux espaces.

De la même manière, si le Scot de la Région Mancelle était proche de celui de Flandre Dunkerque en termes de population et de densité en 2008, l'évolution sous-jacente n'est pas la même : la population du Scot de la Région Mancelle a augmenté sans interruption depuis 1975. Enfin, le Scot de Flandre Dunkerque est le seul espace du nord-ouest de la région à présenter une dégradation de sa dynamique démographique : même si la croissance annuelle moyenne était plus élevée par le passé sur les Scot du Calaisis, de l'Audomarois et de la Flandre intérieure, elle reste positive sur la période la plus récente. C'est notamment le cas pour la Flandre intérieure, qui profite d'une périurbanisation importante en provenance de la métropole lilloise.

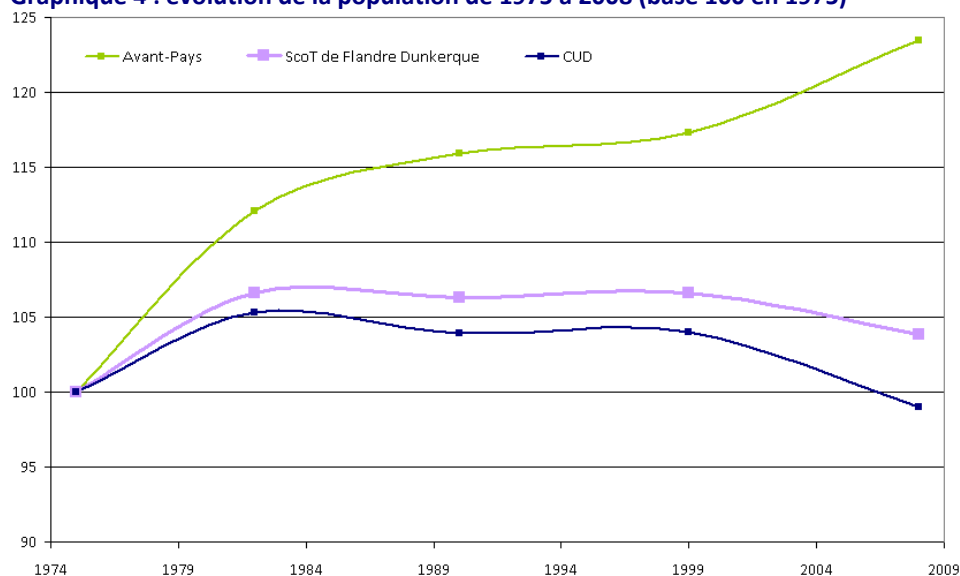
**Tableau 2 : taux de croissance annuels moyens de 1975 à 2008**

Zone	Taux de croissance annuels moyens			
	1975-2008	1975-1982	1982-1999	1999-2008
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>0,11%</b>	<b>0,92%</b>	<b>0,00%</b>	<b>-0,29%</b>
<i>CUD</i>	-0,03%	0,74%	-0,07%	-0,54%
<i>Avant-Pays</i>	0,64%	1,64%	0,27%	0,57%
Aire urbaine de Chambéry	1,09%	1,24%	1,12%	0,93%
Zone d'emploi de Thionville	-0,12%	-0,91%	-0,12%	0,49%
Scot de Lorient	0,50%	0,76%	0,41%	0,46%
Scot de Flandre Intérieure	0,55%	0,74%	0,57%	0,36%
Scot de Dijon	0,54%	0,60%	0,65%	0,29%
Scot de la Region Mancelle	0,30%	0,42%	0,27%	0,25%
Scot du Calaisis	0,45%	0,69%	0,46%	0,25%
Scot de l'Audomarois	0,42%	0,72%	0,40%	0,24%
Scot de l'Artois	-0,03%	-0,25%	-0,02%	0,12%
Aire urbaine de Le Havre	-0,07%	-0,10%	0,06%	-0,29%

Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

D'un point de vue interne au Scot, il existe un écart considérable entre la CUD, proche de la stabilité avec - 0,03 % par an entre 1975 et 2008, et l'avant-pays, qui a connu une croissance démographique non négligeable de + 0,64 % par an sur la même période (**tableau 2**). Si la séquence observée à l'échelle du Scot s'applique assez bien à la CUD, la situation apparait plus favorable sur l'avant-pays : la croissance y a également été plus soutenue à la fin des années 1970, en raison notamment de l'importance des mouvements de périurbanisation à cette époque, mais elle est restée positive au cours des deux décennies suivantes. On observe en outre un regain de croissance sur la période récente alors que, dans le même temps, la situation continue de se dégrader assez fortement sur la CUD (**graphique 4**). Au final, le nombre d'habitants résidant sur cet avant-pays s'est accru de près de 12 000 entre 1975 et 2008 tandis que, dans le même temps, la population de la CUD s'est contractée d'environ 2 000 habitants. Ainsi, le poids démographique du cœur urbain s'est progressivement érodé au cours des dernières décennies : la CUD représente 76 % de la population du Scot en 2008, contre 80 % en 1975.

**Graphique 4 : évolution de la population de 1975 à 2008 (base 100 en 1975)**



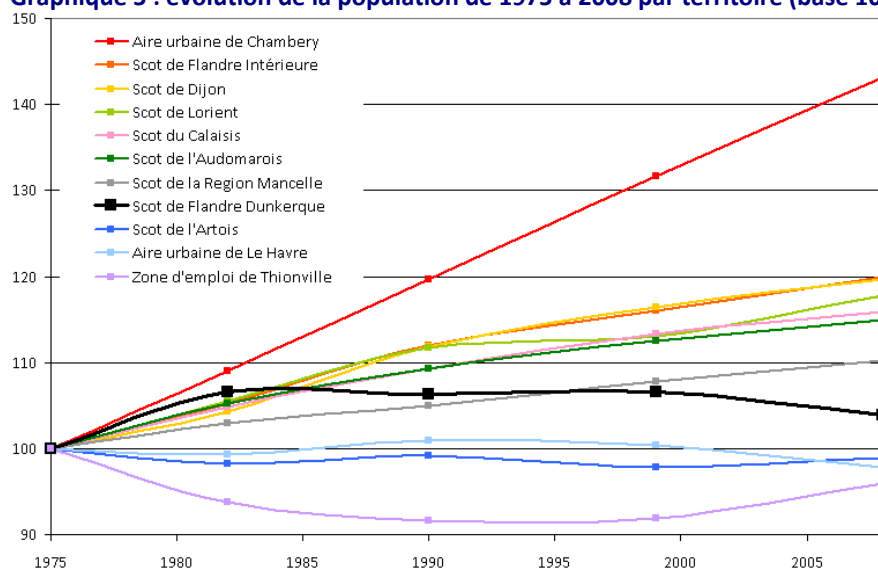
Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

**Une évolution démographique assez spécifique par rapport aux territoires de comparaison**

Au terme de cette première analyse, il apparaît que les conditions de croissance démographique sur le Scot de Flandre Dunkerque sont assez spécifiques par rapport aux territoires de comparaison envisagés. On peut ainsi distinguer quatre groupes de territoire (**graphique 5**) :

- le premier se limite à la seule aire urbaine de Chambéry, qui connaît une croissance régulière et soutenue sur l'ensemble de la période ;
- le second est composé des Scot de Flandre intérieure, de Dijon, de Lorient, du Calaisis, de l'Audomarois et de la Région Mancelle. Ces territoires sont également caractérisés par une croissance toujours positive, mais assez nettement inférieure à celle de l'aire urbaine de Chambéry ;
- le Scot de Flandre Dunkerque compose seul le troisième groupe. Si la croissance démographique y a été globalement positive sur l'ensemble de la période, les conditions se sont détériorées dès le début des années 1980, avec la plus forte baisse enregistrée sur la période la plus récente ;
- le dernier groupe intègre le Scot de l'Artois, l'aire urbaine du Havre et la zone d'emploi de Thionville. Ces territoires ont également connu des phases de contraction démographique, plus anciennes, qui les conduisent aujourd'hui à une population proche mais encore inférieure à celle de 1975. Toutefois, sur la période récente, la situation semble s'améliorer pour le Scot de l'Artois et la zone d'emploi de Thionville : la population y augmente de nouveau. Ce n'est pas le cas pour l'aire urbaine du Havre : - 0,29 % entre 1999 et 2008, soit une évolution analogue à celle du Scot de Flandre Dunkerque.

**Graphique 5 : évolution de la population de 1975 à 2008 par territoire (base 100 en 1975)**



Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

### Une croissance démographique pénalisée par l'ampleur du déficit migratoire

La contribution du solde naturel (naissances - décès) reste positive tout au long de la période pour le Scot de Flandre Dunkerque. Toutefois, elle s'est progressivement réduite, passant de + 1,04 % entre 1975 et 1982 à + 0,50 % entre 1999 et 2009 (**tableau 3**). Cette diminution résulte principalement de l'évolution du nombre de naissances. Ces dernières sont ainsi passées de 4 100 en 1990 à 3 400 en 2009, soit une baisse annuelle moyenne de 700 naissances. Dans le même temps, le nombre de décès a légèrement augmenté, passant de 2 100 en 1990 à 2 300 en 2009.

Si l'évolution de la fécondité a pu jouer un rôle non négligeable à la fin des années 1970 et au début des années 1980, elle ne constitue cependant pas le facteur explicatif principal de la baisse des naissances, en particulier au cours des années 1990 et 2000, période pendant laquelle elle a trop peu varié. La contraction du nombre de naissances repose plutôt sur la baisse de la population des mères

potentielles, résultant elle-même du déficit migratoire affectant la population des femmes aux âges de forte fécondité. Les femmes sont donc globalement aussi fécondes qu'il y a 10 ou 20 ans mais elles sont de moins en moins nombreuses. Le phénomène est en outre cumulatif à moyen terme : toutes choses égales par ailleurs, moins de naissances aujourd'hui c'est, mécaniquement, moins de mères potentielles deux décennies plus tard et donc, un volume de naissances encore plus restreint à l'avenir.

**Tableau 3 : contributions des soldes naturel et migratoire de 1975 à 2008**

Territoire	Évolution annuelle moyenne	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008
Scot de Flandre	<b>Taux annuel moyen</b>	<b>0,92%</b>	<b>-0,04%</b>	<b>0,03%</b>	<b>-0,29%</b>
	Contribution du solde naturel	1,04%	0,93%	0,65%	0,50%
Dunkerque	Contribution du solde migratoire	-0,12%	-0,97%	-0,62%	-0,79%
	<b>Taux annuel moyen</b>	<b>0,73%</b>	<b>-0,16%</b>	<b>0,00%</b>	<b>-0,54%</b>
CUD	Contribution du solde naturel	1,18%	1,07%	0,75%	0,54%
	Contribution du solde migratoire	-0,45%	-1,23%	-0,74%	-1,08%
Avant-Pays	<b>Taux annuel moyen</b>	<b>1,63%</b>	<b>0,43%</b>	<b>0,13%</b>	<b>0,57%</b>
	Contribution du solde naturel	0,45%	0,44%	0,30%	0,36%
	Contribution du solde migratoire	1,18%	-0,01%	-0,17%	0,21%

Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

L'évolution de la contribution du solde migratoire vient confirmer le mécanisme précédent : en effet, si la contribution négative du solde migratoire (immigration - émigration) reste modérée entre 1975 et 1982 (**tableau 3**), la situation devient beaucoup plus préoccupante à partir des années 1980. Cette dégradation du solde migratoire peut alors être reliée à la fermeture des Chantiers de France et aux profondes restructurations ayant affecté la sidérurgie au cours des années 1980 et 1990.

**Tableau 4 : flux d'émigration et d'immigration pour la période 2003-2008**

Zones	CUD			Avant-Pays			Scot de Flandre Dunkerque		
	Immig.	Émig.	Solde	Immig.	Émig.	Solde	Immig.	Émig.	Solde
Scot de Lille métropole	2 016	3 373	-1 357	872	1 130	-258	2 888	4 503	-1 615
Île-de-France	924	1 858	-934	113	234	-121	1 037	2 092	-1 055
Provence-Alpes-Côte d'Azur	435	1 253	-819	59	147	-88	494	1 400	-906
Rhône-Alpes	363	1 068	-705	84	252	-168	448	1 320	-872
Scot du Calaisis	1 113	1 927	-814	194	233	-39	1 307	2 160	-853
Langue doc-Roussillon	131	619	-488	16	124	-108	147	743	-596
Scot de l'Audomarois	270	568	-297	457	732	-276	727	1 300	-573
Aquitaine	162	536	-374	24	182	-158	186	719	-532
Midi-Pyrénées	98	492	-395	12	107	-95	110	599	-489
Pays de la Loire	137	436	-298	49	84	-36	186	520	-334
Centre	181	403	-222	16	91	-75	197	494	-296
Bretagne	199	339	-140	36	75	-39	235	414	-179
Picardie	448	542	-93	73	154	-82	521	696	-175
Auvergne	17	169	-152	12	32	-20	29	201	-172
Basse-Normandie	32	180	-148	32	23	9	64	203	-139
Poitou-Charentes	38	180	-142	24	12	12	62	191	-130
Bourgogne	75	228	-153	40	11	29	115	239	-124
Franche-Comté	56	145	-90	28	56	-28	84	201	-117
Scot de l'Arrageois	77	151	-74	16	58	-42	93	209	-116
Limousin	20	81	-61	12	28	-16	32	109	-77
Scot du Montreuillois	64	66	-2	4	77	-73	68	143	-74
Champagne-Ardenne	166	196	-31	4	43	-39	170	240	-70
Alsace	109	173	-64	31	28	3	140	201	-61
Lorraine	209	231	-22	69	94	-25	278	325	-47
Scot du Valenciennois	218	303	-85	94	54	40	312	357	-45
Scot du Boulonnais	239	256	-17	48	57	-9	287	313	-26
Scot de l'Artois	210	228	-18	131	132	-1	341	360	-20
Corse	20	43	-23	12	0	12	32	43	-11
Scot de l'Avesnois	130	135	-4	36	42	-6	166	177	-10
Scot de Flandre Intérieure	362	537	-175	1 074	899	176	1 437	1 436	1
Scot du Douaisis	205	151	54	28	74	-45	233	225	9
Scot du Ternois et des 7 Vallées	78	48	30	17	36	-19	95	84	11
Haute-Normandie	275	287	-12	92	47	45	367	334	33
Scot du Cambrésis	99	99	-1	72	10	62	171	110	61
Nord-Pas-de-Calais hors Scot	104	44	59	56	32	24	160	76	83
Scot de Lens-Liévin-Hénin-Carvin	281	197	84	85	50	35	366	247	118

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

C'est donc l'ampleur du déficit migratoire qui vient pénaliser la croissance du nombre d'habitants sur le Scot de Flandre Dunkerque. À l'échelle globale du Scot, 13 600 personnes se sont installées sur le Scot entre 2003 et 2008 tandis que 23 000 ont fait le chemin inverse : le solde migratoire quinquennal s'élève donc à - 9 400, soit une perte nette d'environ 1 900 habitants par an. Si le Scot de Flandre Dunkerque présente un déficit migratoire vis-à-vis de la plupart de ses zones d'échange, celui-ci est surtout marqué par rapport aux Scot de Lille métropole et du Calaisis à l'échelle régionale, ainsi que par rapport aux régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes au niveau métropolitain (tableau 4).

Tableau 5 : flux d'émigration et d'immigration internes pour la période 2003-2008

Zone de résidence antérieure	CUD Avant-Pays	Zone de résidence actuelle	
		CUD	Avant-Pays
		176 670	4 649
		2 595	49 279

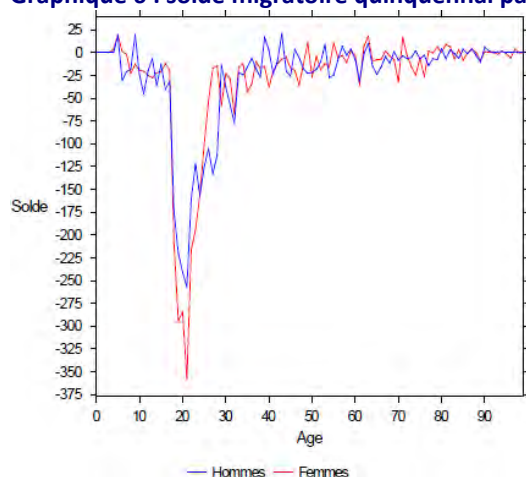
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

En termes de migrations internes, la CUD exhibe un déficit vis-à-vis de l'avant-pays en raison de la poursuite de la périurbanisation (tableau 5) : entre 2003 et 2008, 4 600 habitants de la CUD sont venus s'installer dans l'avant-pays tandis que, dans le même temps, seules 2 600 personnes ont fait le chemin inverse. Le cœur urbain du Scot cumule donc un double déficit migratoire, vis-à-vis de l'extérieur et vis-à-vis de l'avant-pays, ce qui explique l'ampleur du déficit qui y est constaté.



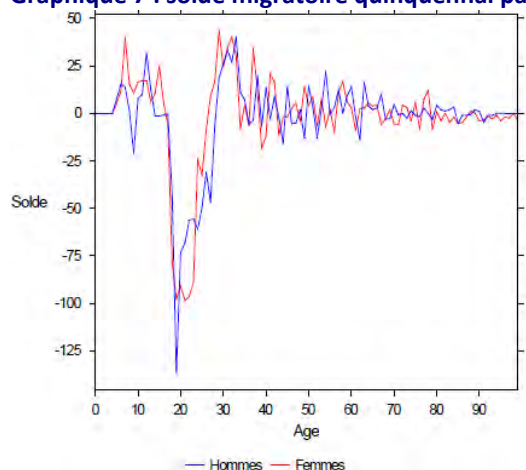
Si c'est bien le déficit migratoire qui pénalise la croissance démographique du Scot de Flandre Dunkerque, celui-ci ne concerne pas l'ensemble de la population : il est essentiellement concentré sur la population âgée de 18 à 40 ans (**graphique 6**). Le déficit migratoire associé aux départs des étudiants n'est pas un phénomène propre au Scot de Flandre Dunkerque : de nombreux jeunes de la région quittent en effet leur territoire d'origine pour poursuivre leurs études au sein des pôles universitaires, en premier lieu celui de Lille. Néanmoins, ce déficit peut être plus ou moins équilibré par les mécanismes de « retour au pays », une fois le cursus scolaire terminé. Ce phénomène, un peu perceptible sur le Scot du Calais (**graphique 7**), fait défaut sur celui de Dunkerque : une partie non négligeable des jeunes actifs qui ont quitté le Scot s'installent ailleurs et y réalisent leur insertion professionnelle.

**Graphique 6 : solde migratoire quinquennal par âge pour le Scot de Flandre Dunkerque**



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Graphique 7 : solde migratoire quinquennal par âge pour le Scot du Calais**



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Une population encore relativement jeune comparée aux autres territoires

La déformation de la pyramide des âges au détriment des plus jeunes est un phénomène global affectant l'ensemble des territoires considérés : entre 1975 et 2008, la part des moins de 20 ans a baissé en moyenne d'un peu plus de 10 points (**tableau 6**). Sur le Scot de Flandre Dunkerque, celle-ci est ainsi passée de près de 40 % en 1975 à 27 % en 2008. Dans le même temps, la part des 65 ans et plus y a augmenté de 5,5 points (**graphique 8**). Comparés aux autres territoires, ceux du Nord-Pas-de-Calais apparaissent globalement plus jeunes. Ainsi, en 2008, la part des moins de 20 ans est supérieure à 26 % pour les cinq Scot régionaux alors qu'elle oscille autour de 24 % pour la majorité

des autres espaces. À l'inverse, la part associée aux 65 ans et plus y est plus faible : inférieure à 15 % pour les Scot régionaux (hormis celui de l'Artois), elle atteint jusqu'à 17 % pour le Scot de la Région Mancelle et même 18,9 % pour celui de Lorient.

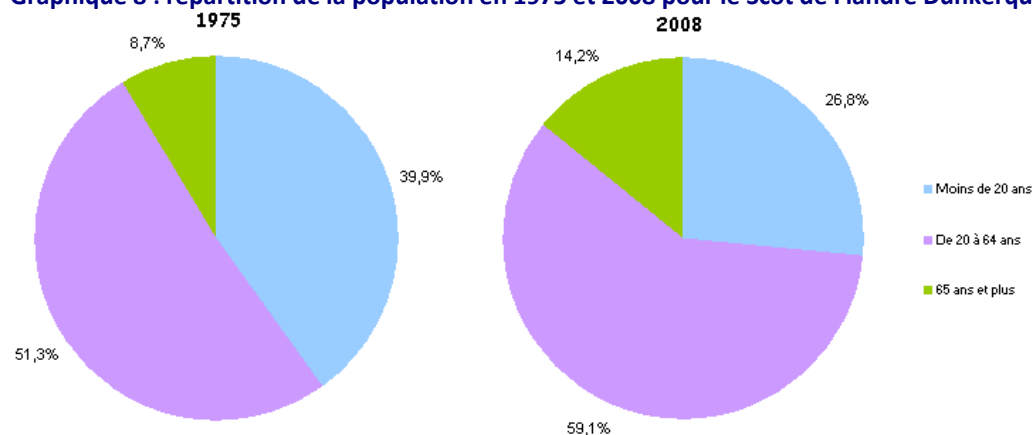
Du point de vue interne au Scot de Flandre Dunkerque, la configuration s'est inversée en fin de période. En 1975, la CUD présentait une part plus importante de moins de 20 ans (40,6 % contre 37,3 % pour l'avant-pays) et une proportion plus faible de 65 ans et plus (7,6 % contre 13,2 %). Depuis, les structures par âge ont convergé et, en 2008, la population de l'avant-pays apparaît même un peu plus jeune : la part des moins de 20 ans y est plus élevée (27,5 % contre 26,5 %) tandis que celle des 65 ans et plus y est plus faible (13,6 % contre 14,4 %).

**Tableau 6 : répartition de la population en 1975 et 2008**

Zones	Moins de 20 ans		de 20 à 64 ans		65 ans et plus	
	1975	2008	1975	2008	1975	2008
<b>SCoT de Flandre Dunkerque</b>	<b>39,9%</b>	<b>26,8%</b>	<b>51,3%</b>	<b>59,1%</b>	<b>8,7%</b>	<b>14,2%</b>
<i>CUD</i>	40,6%	26,5%	51,8%	59,1%	7,6%	14,3%
<i>Avant-Pays</i>	37,3%	27,6%	49,5%	58,9%	13,2%	13,9%
SCoT de Lorient	35,5%	23,5%	53,9%	57,6%	10,6%	18,9%
SCoT de la Région Mancelle	36,5%	24,9%	53,4%	58,1%	10,1%	17,0%
Aire urbaine de Chambéry	32,9%	24,6%	54,9%	58,6%	12,2%	16,8%
Zone d'emploi de Thionville	37,1%	23,7%	54,7%	59,6%	8,2%	16,7%
SCoT de l'Artois	35,1%	26,2%	52,2%	58,0%	12,7%	15,8%
Aire urbaine du Havre	35,0%	26,3%	53,6%	58,1%	11,4%	15,6%
SCoT Dijon	33,6%	23,8%	56,7%	60,9%	9,7%	15,2%
SCoT de Flandre Intérieure	35,7%	27,0%	51,0%	58,3%	13,3%	14,7%
SCoT de l'Audomarois	38,5%	26,8%	50,5%	59,3%	11,0%	13,9%
SCoT du Calaisis	38,7%	28,8%	49,5%	58,2%	11,8%	13,0%

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

**Graphique 8 : répartition de la population en 1975 et 2008 pour le Scot de Flandre Dunkerque**



Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

### Une forte baisse du nombre de jeunes associée à une augmentation du nombre de séniors

Cette déformation de la structure par âge trouve son origine dans l'évolution démographique différenciée selon les tranches d'âge. À l'échelle du Scot, si la population des moins de 20 ans a baissé de 1,11 % en moyenne annuelle entre 1975 et 2008, on observe une forte dégradation à partir des années 1980, celle-ci s'accroissant même sur la période récente. Le taux annuel moyen est ainsi passé de - 0,25 % entre 1975 et 1982 à - 1,68 % entre 1999 et 2008 (tableau 7). Cette décroissance trouve son origine dans plusieurs phénomènes :

- la contraction des naissances, déjà évoquée, qui se répercute progressivement sur la toute la base de la pyramide des âges ;
- le déficit migratoire important affectant la population des couples d'âge actif, les enfants migrant avec leurs parents ;
- le déficit migratoire affectant directement les plus âgés de cette tranche d'âge, déficit lié à la poursuite des études et à l'insertion professionnelle hors du territoire.

Même si l'ensemble des territoires de comparaison, hormis l'aire urbaine de Chambéry, ont également vu leur population des moins de 20 ans se contracter sur l'ensemble de la période, seule la zone d'emploi de Thionville a connu une diminution plus marquée (- 1,46 % entre 1975 et 2008) que celle du Scot de Flandre Dunkerque. Par contre, entre 1999 et 2008, c'est le Scot de Flandre Dunkerque qui connaît la baisse la plus importante. Ce phénomène apparaît encore plus prégnant lorsque l'on compare cette situation à celle des Scot localisés à proximité immédiate du dunkerquois : la diminution n'est ainsi que de - 0,54 % sur le Scot du Calaisis.

Si la tranche d'âge intermédiaire, d'âge actif, a vu ses effectifs augmenter sur l'ensemble de la période, des pertes ont été enregistrées sur la période la plus récente : la croissance annuelle moyenne est passée de 1,49 % entre 1975 et 1982 à - 0,05 % entre 1999 et 2008. Ceci s'explique à la fois par l'impact direct du déficit migratoire et par la baisse de la population des moins de 20 ans qui se répercute mécaniquement le long de la pyramide des âges. Bien que la croissance de la population âgée de 20 à 64 ans ait été plus importante par le passé pour l'ensemble des territoires considérés, elle reste positive sur la période la plus récente à deux exceptions près : le Scot de Flandre Dunkerque et l'aire urbaine du Havre, avec une perte un peu plus appuyée de - 0,12 % en moyenne annuelle.

La population des 65 ans et plus du Scot s'est quant à elle accrue de 1,59 % en moyenne annuelle sur l'ensemble de la période. Cette forte progression s'explique tout d'abord par les gains continus d'espérance de vie, même si celle-ci demeure plus faible dans la région. En outre, dans les années à venir, les générations nombreuses du baby-boom vont progressivement intégrer cette tranche d'âge, ce qui devrait encore accentuer la hausse. L'augmentation du nombre de séniors sur le Scot de Flandre Dunkerque n'a pas été la plus élevée : entre 1975 et 2008, celle-ci s'est accrue, en moyenne annuelle, de + 2,07 % pour l'aire urbaine de Chambéry et la zone d'emploi de Thionville, et même de + 2,28 % pour le Scot de Lorient. Même constat sur la période récente : avec + 1,70 % entre 1999 et 2008, le Scot de Flandre Dunkerque a connu une hausse moins marquée que le Scot de Lorient (+ 1,90 %), l'aire urbaine de Chambéry (+ 1,94 %) et le Scot de Dijon (+ 1,94 %).

**Tableau 7 : taux de croissance annuels moyens par tranche d'âge de 1975 à 2008**

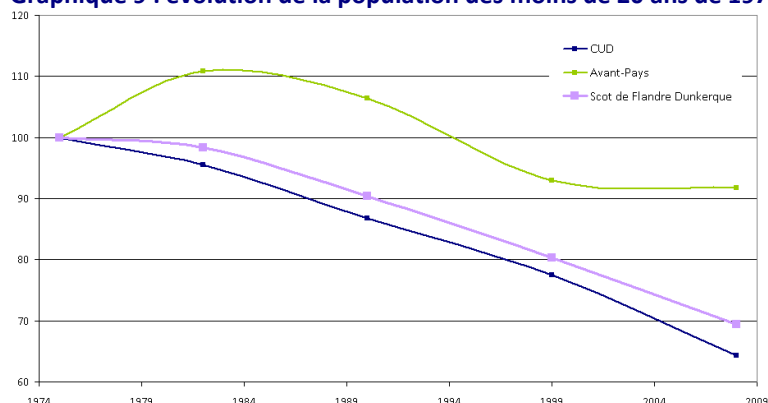
Territoire	Tranche d'âge	1975-2008	1975-1982	1982-1999	1999-2008
Scot de Flandre Dunkerque	Moins de 20 ans	-1,10%	-0,25%	-1,18%	-1,62%
	De 20 à 64 ans	0,52%	1,49%	0,45%	-0,08%
	65 ans et plus	1,60%	0,97%	1,81%	1,70%
CUD	Moins de 20 ans	-1,33%	-0,66%	-1,22%	-2,05%
	De 20 à 64 ans	0,35%	1,32%	0,32%	-0,33%
	65 ans et plus	1,88%	1,34%	2,10%	1,90%
Avant-Pays	Moins de 20 ans	-0,26%	1,49%	-1,04%	-0,14%
	De 20 à 64 ans	1,16%	2,21%	0,93%	0,81%
	65 ans et plus	0,81%	0,06%	0,99%	1,07%

Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

À l'intérieur du Scot de Flandre Dunkerque (**graphiques 9 à 11**), la CUD se distingue par une plus forte progression de la population des séniors (+ 1,90 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2008 contre + 1,07 % pour l'avant-pays) mais par une dynamique nettement moins favorable pour les autres tranches d'âge (la population des moins de 20 ans y a ainsi baissé de 2,05 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2008 contre une perte nettement plus limitée de 0,14 % pour l'avant-pays).

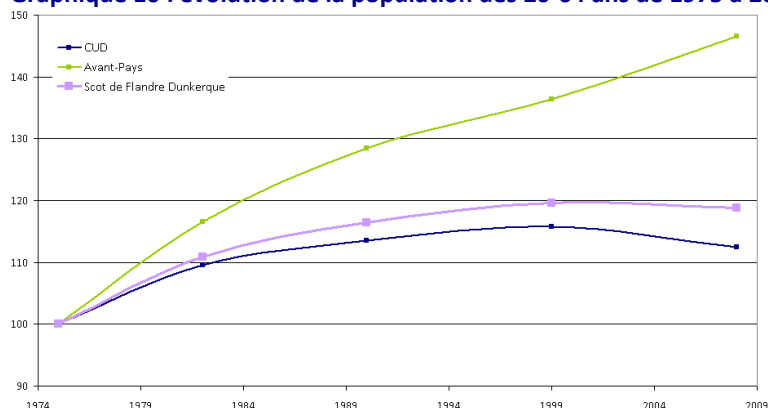
Cette diminution plus accentuée de la population âgée de moins de 65 ans sur la CUD repose essentiellement sur l'importance des migrations périurbaines de la CUD vers l'avant-pays, qui concernent principalement des couples d'âge actif et leurs enfants. Ce fut particulièrement le cas entre 1975 et 1982, période marquée par une forte périurbanisation : la population des moins de 20 ans et celle des 20-64 ans ont respectivement augmenté de + 1,49 % et + 2,21 % en moyenne par an sur l'avant-pays contre - 0,66 % et + 1,32 % pour la CUD.

**Graphique 9 : évolution de la population des moins de 20 ans de 1975 à 2008 (base 100 en 1975)**



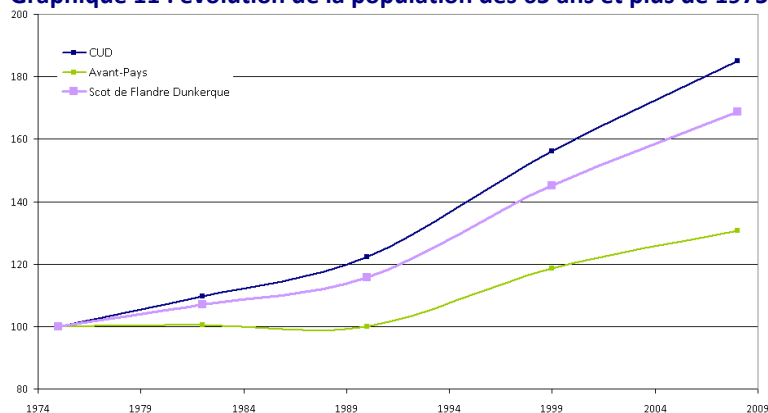
Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

**Graphique 10 : évolution de la population des 20-64 ans de 1975 à 2008 (base 100 en 1975)**



Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

**Graphique 11 : évolution de la population des 65 ans et plus de 1975 à 2008 (base 100 en 1975)**

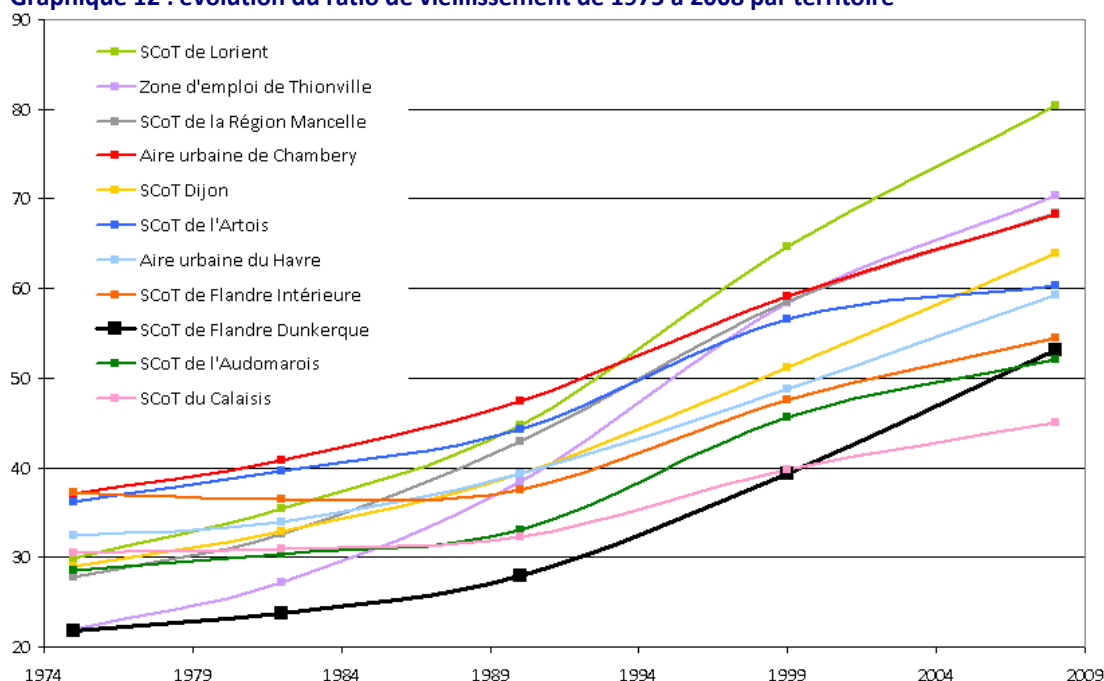


Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

**Un vieillissement encore limité... qui devrait s'accélérer dans les années à venir**

L'évolution du ratio de vieillissement, rapportant la population âgée de 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans, constitue l'une des mesures synthétiques de la déformation de la pyramide des âges à travers le temps (**graphiques 12 et 13**). En 1975, le Scot de Flandre Dunkerque présentait le ratio de vieillissement le plus faible avec la zone d'emploi de Thionville : 22 séniors pour 100 jeunes. À cette époque, le ratio était déjà nettement plus élevé sur certains territoires comme l'aire urbaine de Chambéry où il atteignait 37 séniors pour 100 jeunes. Si le ratio a constamment augmenté depuis, ce phénomène n'est pas propre au Scot de Flandre Dunkerque. Par contre la hausse observée sur la période la plus récente a été l'une des plus soutenues. Ainsi, si le Scot de Flandre Dunkerque reste l'un des plus jeunes en 2008, avec 53 séniors pour 100 jeunes, la poursuite des tendances actuelles pourrait remettre en cause cet état des lieux. Néanmoins, le ratio reste à l'heure actuelle beaucoup plus important sur d'autres territoires : il atteint près de 70 séniors pour 100 jeunes sur l'aire urbaine de Chambéry, le Scot de la Région Mancelle et la zone d'emploi de Thionville, voire même 80 séniors pour 100 jeunes sur le Scot de Lorient, qui a connu la plus forte hausse sur l'ensemble de la période.

**Graphique 12 : évolution du ratio de vieillissement de 1975 à 2008 par territoire**

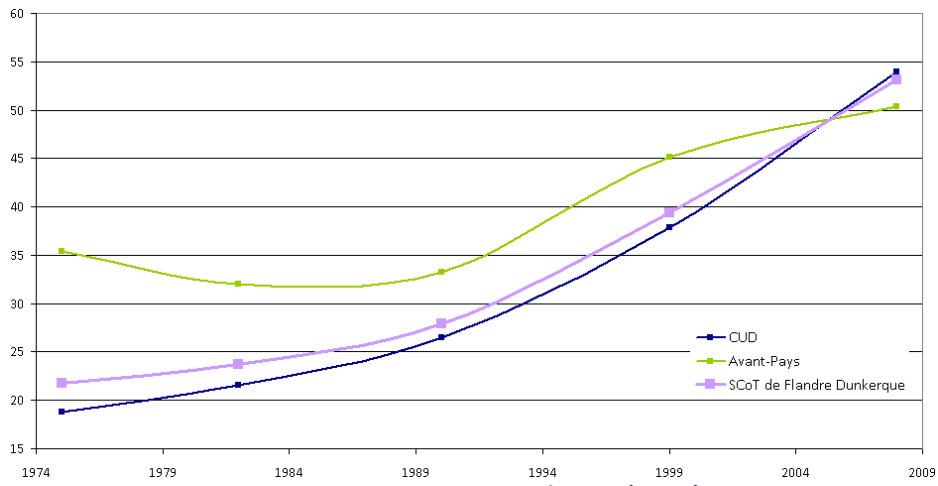


Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

Les trajectoires internes au Scot de Flandre Dunkerque sont intéressantes (**graphique 11**). Si l'avant-pays présentait en 1975 un ratio de vieillissement significativement plus élevé (35 séniors pour 100 jeunes contre 19 pour la CUD), c'est l'inverse en 2008, le ratio apparaissant un peu plus faible sur l'avant-pays (50 séniors pour 100 jeunes contre 54 pour la CUD). Comme précisé précédemment, ces trajectoires reposent en grande partie sur la configuration des flux migratoires internes au Scot, qui ont profondément modifié la structuration du peuplement.

En effet, si le Scot dans son ensemble doit faire face à un déficit migratoire affectant ses jeunes actifs et leurs enfants, la CUD est en outre confrontée aux mouvements de périurbanisation interne en direction de l'avant-pays. Cette périurbanisation concernant principalement des couples avec leurs enfants, celle-ci va donc avoir tendance à limiter le vieillissement sur l'avant-pays et au contraire à l'accélérer sur le cœur urbain. Néanmoins, les personnes ayant migré ne vont pas rester éternellement jeunes : elles vont, dans les décennies à venir, intégrer progressivement la population des plus âgés. Ce phénomène devrait alors favoriser un accroissement plus rapide de la population des séniors sur l'avant-pays et accélérer ainsi son vieillissement (**cf. partie prospective**).

**Graphique 13 : évolution du ratio de vieillissement de 1975 à 2008**



Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

# Évolution rétrospective de la population active

**Le Scot de Flandre Dunkerque a connu une forte progression de l'activité féminine : les femmes représentaient 29,5 % de la population active en 1975 contre 45,2 % en 2008**

**En dépit de cette forte progression, les taux d'activité féminins restent en-deçà des standards nationaux**

**La proportion d'ouvriers est plus élevée sur le Scot, en lien avec son orientation industrielle : 31,1 % des actifs sont ouvriers, contre 24,1 % à l'échelle nationale**

**Cette spécialisation explique en partie le retard en termes d'activité féminine : 47,9 % des hommes sont ouvriers contre seulement 12,1 % des femmes**

## Près de 118 000 actifs sur le Scot de Flandre Dunkerque en 2008

Le Scot de Flandre Dunkerque comptait un peu plus de 118 000 actifs en 2008 (**tableau 8**). Si la position relative des différents territoires apparaît plus ou moins similaire à celle observée en termes de population, le lien entre les deux n'est pas uniforme : la population active est davantage reliée à la population en âge de travailler qu'à la population totale et, surtout, le passage de l'une à l'autre va dépendre du niveau des taux d'activité. Ainsi, alors que la population du Scot de l'Artois est supérieure à celle du Scot de Flandre Dunkerque en 2008, leurs populations actives sont analogues : les taux d'activité sont en effet plus faibles sur le Scot de l'Artois. En revanche, alors que la population du Scot de la Région Mancelle est équivalente à celle du Scot de Flandre Dunkerque en 2008, sa population active est plus importante : les taux d'activité y sont en effet plus élevés.

À l'instar de ce que l'on observe en termes de population, le volume de population active sur les trois autres Scot du quart Nord-Ouest de la région est beaucoup plus restreint. De même, la répartition interne au Scot est équivalente : comme pour la population, la Communauté Urbaine concentre près des trois quarts des actifs du Scot en 2008.

**Tableau 8 : population active de 1975 à 2008**

Zones	1975	1982	1990	1999	2008
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>93 490</b>	<b>107 824</b>	<b>107 490</b>	<b>116 220</b>	<b>118 422</b>
<i>CUD</i>	75 595	85 724	84 429	90 294	89 490
<i>Avant-Pays</i>	17 895	22 100	23 061	25 926	28 932
SCoT de Dijon	112 710	121 964	133 880	141 332	151 813
Aire Urbaine du Havre	119 265	123 164	127 384	130 206	132 170
SCoT de la Région Mancelle	100 360	109 560	113 372	119 736	124 341
SCoT de l'Artois	82 650	91 740	99 078	108 048	118 802
Zone d'emploi de Thionville	84 490	82 164	80 692	89 950	103 684
Aire Urbaine de Chambéry	60 720	71 284	79 361	87 443	99 485
SCoT de Lorient	63 410	73 204	81 702	83 577	88 788
SCoT du Calais	49 900	55 156	59 004	66 026	70 665
SCoT de Flandre Intérieure	39 555	46 052	49 224	53 480	58 674
SCoT de l'Audomarois	38 250	42 800	45 125	49 684	52 878

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

## Des taux d'activité féminins en retrait sur les territoires nordiques

Les taux d'activité des Scot du Nord-Pas-de-Calais sont globalement plus faibles que ceux des autres territoires considérés (**tableau 9**). Ainsi, en 2008, le taux d'activité global est d'un peu plus de 44 % pour les Scot de Flandre Dunkerque, du Calais et de l'Audomarois alors qu'il atteint 49,2 % pour le Scot de Dijon. Si les taux d'activité masculins apparaissent légèrement en retrait sur les espaces nordiques, l'écart global repose principalement sur les taux d'activité féminins, beaucoup plus variable d'un territoire à l'autre. En 2008, le taux d'activité féminin est de 39 % pour le Scot de Flandre Dunkerque alors qu'il atteint 44,3 % pour l'Aire Urbaine de Chambéry et même 46,2 % pour le Scot de Dijon. La faiblesse de l'activité féminine reste cependant plus marquée sur les Scot du Calais et de l'Artois.

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer ce retard d'activité féminine dans la région dont une fécondité plus précoce, des familles plus nombreuses et des niveaux de diplômes en deçà des standards nationaux. Néanmoins, l'histoire économique et les spécialisations sectorielles qui en découlent jouent un rôle essentiel : le système productif régional, traditionnellement tourné vers l'industrie, a davantage favorisé l'activité masculine. Il y a plusieurs décennies, la plupart des territoires du Nord-Pas-de-Calais étaient en effet beaucoup plus orientés vers les activités industrielles qu'en moyenne nationale. Or, les emplois industriels sont bien plus souvent occupés par des hommes, les femmes étant davantage représentées dans les activités tertiaires. Dès lors, à cette



époque, les taux d'activité féminins régionaux étaient nettement inférieurs aux standards nationaux. Si les structures sectorielles ont considérablement évolué depuis, les représentations socioculturelles semblent présenter une forte inertie. Les taux d'activité féminins demeurent en effet plus faibles qu'à l'échelle nationale, même sur les territoires ayant largement réorienté leurs appareils productifs vers le tertiaire : c'est par exemple le cas sur les zones de Lens-Hénin ou du Calais. En outre, le Scot de Flandre Dunkerque reste encore marqué aujourd'hui par une forte présence industrielle : en 2008, les ouvriers y représentent 31,1 % des actifs, contre respectivement 29,7 % et 24,1 % en région et en France métropolitaine.

**Tableau 9 : taux d'activité global par sexe en 2008**

Zone	Taux d'activité 2008		
	Homme	Femme	Ensemble
Scot de Dijon	52,4%	46,2%	49,2%
Zone d'emploi de Thionville	52,7%	43,6%	48,1%
Aire Urbaine de Chambéry	51,2%	44,3%	47,6%
Scot de la Région Mancelle	50,5%	44,0%	47,1%
Scot de Flandre intérieure	50,6%	42,0%	46,3%
Aire Urbaine du Havre	49,3%	41,0%	45,0%
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>50,3%</b>	<b>39,0%</b>	<b>44,5%</b>
Scot de l'Audomarois	50,0%	39,1%	44,5%
Scot du Calais	50,5%	38,4%	44,3%
Scot de Lorient	47,9%	40,5%	44,0%
Scot de l'Artois	49,7%	36,5%	42,9%

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

En 2008, les femmes représentent 45,2 % de la population active du Scot de Dunkerque contre 45,9 % pour le Nord-Pas-de-Calais. Cette part a considérablement augmenté au cours de la période en raison de la hausse globale et continue des taux d'activité féminins : les femmes ne représentaient que 29,5 % de la population active du Scot de Dunkerque en 1975. L'écart entre le Scot de Flandre Dunkerque et le Nord-Pas-de-Calais est un peu plus marqué lorsque l'on considère les actifs ayant un emploi (**tableau 10**) : la proportion de femmes est de 43,9 % sur le Scot contre 45,3 % à l'échelle régionale. À l'inverse, alors que les femmes sont sous-représentées dans la population des chômeurs régionaux (48,9 % des chômeurs sont des femmes), c'est l'inverse pour le Scot de Flandre Dunkerque où les femmes représentent 52,6 % des chômeurs.

**Tableau 10 : répartition de la population active en 2008**

Statut	Sexe	Scot de Flandre Dunkerque	Nord-Pas-de-Calais
Emploi	Homme	56,1%	54,7%
	Femme	43,9%	45,3%
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Chômage	Homme	47,4%	51,1%
	Femme	52,6%	48,9%
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

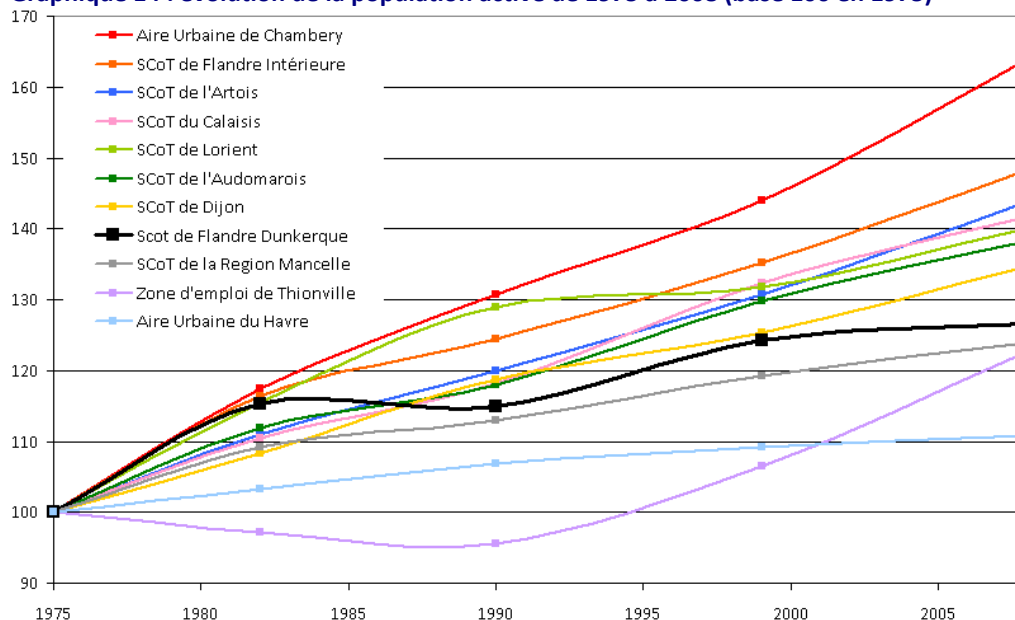
### Une hausse assez limitée de la population active du Scot dès le début des années 1980

Les trajectoires de population active sont caractérisées par une augmentation plus rapide que pour la population et ce, quel que soit le territoire considéré (**graphique 14**). Ainsi, la population active s'est accrue sur tous les territoires entre 1975 et 2008 tandis que, parallèlement, la population a diminué pour certains d'entre eux : c'est le cas par exemple de l'aire urbaine du Havre et de la zone d'emploi de Thionville. Alors que le Scot de Flandre Dunkerque était l'un des plus dynamique en début de période, l'évolution devient ensuite nettement moins favorable avec un décrochage dès le début des

années 1980, en lien avec l'évolution démographique à l'œuvre sur le Scot. Globalement, on peut distinguer quatre groupes de territoires :

- le premier groupe est composé uniquement de l'aire urbaine de Chambéry, dont la population active a connu un accroissement continu et nettement supérieur aux autres territoires ;
- le second groupe est constitué des Scot de Flandre intérieure, de l'Artois, du Calaisis, de Lorient, de l'Audomarois et de Dijon : la hausse de la population active y a été continue et assez soutenue, mais moins que celle de l'aire urbaine de Chambéry ;
- les Scot de Flandre Dunkerque et de la Région Mancelle ainsi que la zone d'emploi de Thionville, qui composent le troisième groupe, sont caractérisés par un accroissement moins rapide de la population active. Alors que les trajectoires apparaissent assez proches pour les deux premiers territoires, la zone d'emploi de Thionville présente une dynamique spécifique : la population active y a diminué jusqu'au début des années 1990, pour ensuite s'accroître à un rythme rapide jusqu'en 2008 ;
- enfin, si l'accroissement de la population active a été continu sur l'aire urbaine du Havre, la hausse globale se révèle bien plus faible que sur les autres territoires.

**Graphique 14 : évolution de la population active de 1975 à 2008 (base 100 en 1975)**



Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

### Une forte contraction de la population active âgée de 25 à 49 ans sur la période récente

Les concepts d'activité et d'emploi ont évolué entre le dernier recensement exhaustif de 1999 et les recensements ultérieurs. Depuis le nouveau cycle quinquennal de recensement initié en 2004, les questions relatives à l'emploi, au chômage et à l'activité ont été modifiées de manière à se rapprocher des concepts internationaux élaborés par le BIT. Le nouveau questionnaire permet ainsi de mieux prendre en compte, parmi les actifs ayant un emploi, les étudiants, les retraités et les chômeurs qui exercent une activité, même occasionnelle ou de courte durée.

Il est donc délicat de calculer des évolutions de population active entre les anciens recensements et celui, rénové, de 2008. Néanmoins, l'effet est surtout accentué aux deux extrémités de la population en âge de travailler, les actifs de moins de 25 ans et ceux de plus de 50 ans. Dès lors, il convient de se restreindre à la population active âgée de 25 à 49 ans, nettement moins impactée par les changements de concepts, et qui représente 65,2 % de la population active du Scot de Flandre Dunkerque en 2008. Il est important de préciser que la dynamique mise en évidence pour les actifs âgés de 25 à 49 ans ne peut être extrapolée à l'ensemble de la population active car les évolutions peuvent être très disparates d'une tranche d'âge à l'autre. Ainsi, la population active âgée de plus de

50 ans est potentiellement plus dynamique sur la période récente, en raison de l'arrivée en fin de vie active des générations nombreuses du baby-boom.

Entre 1975 et 2008, la population active âgée de 25 à 49 ans a augmenté de 1,08 % en moyenne annuelle sur le Scot de Flandre Dunkerque (**tableau 11**). Si certains territoires ont connu un accroissement plus prononcé, par exemple + 1,66 % sur l'aire urbaine de Chambéry, d'autres espaces sont en revanche caractérisés par une hausse bien moins soutenue : c'est notamment le cas de l'aire urbaine du Havre avec + 0,61 %. D'un point de vue dynamique, la croissance fut très élevée en début de période et ce, sur la plupart des territoires considérés : avec + 3,24 % en moyenne annuelle entre 1975 et 1982, le Scot de Flandre Dunkerque enregistre alors l'une des hausses les plus marquées. La croissance s'essouffle ensuite au cours des années 1980 et 1990, de manière particulièrement prononcée sur le Scot de Flandre Dunkerque puisqu'elle passe à + 1,27 % en moyenne annuelle entre 1982 et 1999. Sur la période la plus récente, la plupart des territoires étudiés sont caractérisés par une baisse de la population active âgée de 25 à 49 ans. Avec - 0,92 % d'évolution annuelle moyenne entre 1999 et 2008, le Scot de Flandre Dunkerque présente l'une des diminutions les plus importantes avec l'aire urbaine du Havre (- 1,10 %).

Si cette trajectoire est impactée par les évolutions des taux d'activité, elle repose également sur un important effet de composition générationnel, lié à la dynamique passée de la fécondité. Les générations nées pendant le baby-boom (numériquement bien plus nombreuses que les générations antérieures et ultérieures) représentent en effet une proportion plus importante de la population active âgée de 25 à 49 ans en 1982 qu'en 1975 : ceci explique le fort accroissement observé entre ces deux dates. Symétriquement, la chute importante de la fécondité intervenue dès le milieu des années 1960 va jouer en sens inverse et explique, en grande partie, la tendance à la baisse observée entre 1999 et 2008.

D'autres facteurs vont venir accentuer ou au contraire contrebalancer cet effet de composition générationnel, au premier rang desquels figure le solde migratoire. Ainsi, le déficit migratoire du Scot de Dunkerque, centré essentiellement sur les actifs âgés de 18 à 45 ans, va avoir tendance à accentuer la diminution par rapport à d'autres territoires. Ce phénomène est perceptible à l'échelle interne du Scot : la CUD, cumulant à la fois un déficit migratoire vis-à-vis de l'extérieur et vis-à-vis de l'avant-pays, exhibe une décroissance annuelle moyenne plus marquée : - 1,28 % entre 1999 et 2008. Par contre, l'avant-pays va profiter de ce « transfert » d'actifs en provenance de la CUD, ce qui vient plus que compenser l'effet de composition générationnel : le taux de croissance annuel moyen y est de + 0,26 % sur la même période.

**Tableau 11 : évolution de la population active âgée de 25 à 49 ans de 1975 à 2008**

Zone	Taux de croissance annuels moyens			
	1975-2008	1975-1982	1982-1999	1999-2008
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>1,08%</b>	<b>3,24%</b>	<b>1,27%</b>	<b>-0,92%</b>
<i>CUD</i>	0,82%	2,86%	1,12%	-1,28%
<i>Avant-Pays</i>	2,01%	4,78%	1,83%	0,26%
Zone d'emploi de Thionville	0,92%	0,07%	1,53%	0,44%
Aire Urbaine de Chambéry	1,66%	2,72%	1,99%	0,25%
Scot de l'Artois	1,47%	2,45%	1,83%	0,04%
Scot de Flandre intérieure	1,73%	3,41%	2,04%	-0,12%
Scot de l'Audomarois	1,54%	2,36%	2,11%	-0,16%
Scot du Calaisis	1,65%	2,81%	2,16%	-0,17%
Scot de Lorient	1,29%	2,91%	1,64%	-0,61%
Scot de Dijon	0,99%	2,00%	1,45%	-0,65%
Scot de la Région Mancelle	0,91%	2,05%	1,41%	-0,88%
Aire Urbaine du Havre	0,61%	1,50%	1,16%	-1,10%

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

## Une moindre représentation féminine malgré la forte hausse des taux d'activité féminins

En 1975, les femmes représentaient à peine 30 % de la population active totale du Scot de Flandre Dunkerque (**tableau 12**), soit une proportion assez faible comparée aux Scot de Dijon et de la Région Mancelle où elle atteignait déjà 40 %. Néanmoins, comme précédemment évoqué, la représentation des femmes dans la population active dépend de l'orientation des systèmes productifs locaux : hormis pour des activités telles que le textile ou l'agroalimentaire, les zones les plus orientées vers l'industrie sont généralement caractérisées par une moindre proportion de femmes, les hommes étant surreprésentés dans les activités industrielles. Ainsi, le retard d'activité féminine était encore plus marqué pour la zone d'emploi de Thionville, où l'industrie concernait près de 50 % de l'emploi en 1975 : les femmes ne représentaient alors que 25,5 % de la population active.

Entre 1975 et 2008, la part des femmes s'accroît sur l'ensemble des territoires et ce, en raison de la forte hausse des taux d'activité féminins. Sur le Scot de Flandre Dunkerque (**tableau 13**), le taux d'activité global des femmes passe ainsi de 21,7 % en 1975 à 39 % en 2008, tandis que dans le même temps, les taux masculins restent plus ou moins stables en oscillant autour de 50 %. En outre, sur cette période, un processus de convergence a réduit les écarts de représentation féminine : les territoires les plus en retard ont ainsi connu les accroissements les plus importants. Sur le Scot de Flandre Dunkerque, la proportion de femmes est ainsi passée à 45,2 % en 2008, soit une hausse de 15,7 points par rapport à 1975, l'une des plus fortes enregistrées.

Néanmoins, en 2008, l'activité féminine du Scot reste en retrait par rapport aux territoires davantage orientés vers le tertiaire, en particulier vers les services non marchands où les femmes sont largement surreprésentées. La population active du Scot de Dijon est ainsi composée de 49,1 % de femmes, soit 3,9 points de plus que le Scot de Flandre Dunkerque. En revanche, la proportion de femmes est plus faible sur les Scot de l'Artois, du Calaisis et de l'Audomarois, alors que c'était l'inverse en 1975.

**Tableau 12 : structure par sexe de la population active en 1975, 1990 et 2008**

Zones	1975		1990		2008	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
<b>Scot de Flandre-Dunkerque</b>	<b>70,5%</b>	<b>29,5%</b>	<b>59,3%</b>	<b>40,7%</b>	<b>54,8%</b>	<b>45,2%</b>
<i>CUD</i>	70,9%	29,1%	58,9%	41,1%	54,9%	45,1%
<i>Avant-Pays</i>	68,8%	31,2%	60,6%	39,4%	54,7%	45,3%
SCoT de Dijon	59,7%	40,3%	53,5%	46,5%	50,9%	49,1%
SCoT de la Région Mancelle	60,0%	40,0%	53,7%	46,3%	51,6%	48,4%
Aire Urbaine de Chambéry	62,5%	37,5%	55,1%	44,9%	52,1%	47,9%
SCoT de Lorient	64,6%	35,4%	56,1%	43,9%	52,3%	47,7%
Aire Urbaine du Havre	66,4%	33,6%	57,4%	42,6%	52,6%	47,4%
SCoT de Flandre Intérieure	63,6%	36,4%	57,2%	42,8%	53,6%	46,4%
Zone d'emploi de Thionville	74,5%	25,5%	60,2%	39,8%	54,0%	46,0%
SCoT de l'Audomarois	65,0%	35,0%	59,7%	40,3%	55,3%	44,7%
SCoT du Calaisis	65,5%	34,5%	59,3%	40,7%	55,5%	44,5%
SCoT de l'Artois	68,5%	31,5%	60,5%	39,5%	55,7%	44,3%

Source : recensements de la population de 1975, 1990 et 2008 (Insee).

**Tableau 13 : taux d'activité global par sexe de 1975 à 2008 pour le Scot de Flandre Dunkerque**

Sexe	1975	1982	1990	1999	2008
Homme	53,3%	53,4%	48,8%	50,5%	50,3%
Femme	21,7%	27,4%	31,7%	35,5%	39,0%
Ensemble	37,4%	40,3%	40,1%	42,8%	44,5%

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

## Une surreprésentation des ouvriers liés à l'histoire industrielle du Scot

Le Scot de Flandre Dunkerque est caractérisé, de même que la région Nord-Pas-de-Calais prise dans son ensemble, par un système productif traditionnellement orienté vers les activités industrielles. Si le déclin industriel et la tertiarisation de l'économie ont progressivement atténué les différences entre territoires, celles-ci sont encore significatives en 2008. Ainsi, à cette date, la proportion d'ouvriers en Nord-Pas-de-Calais est plus élevée qu'en France métropolitaine : 29,7 % contre 24,1 % (**tableau 14**). À l'inverse, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures y est moindre : 11,4 % contre 15 %. Cette orientation est plus prononcée encore sur le Scot de Flandre Dunkerque : 31,1 % d'ouvriers et 9,3 % de cadres.

**Tableau 14 : répartition de la population active par catégorie socioprofessionnelle en 2008**

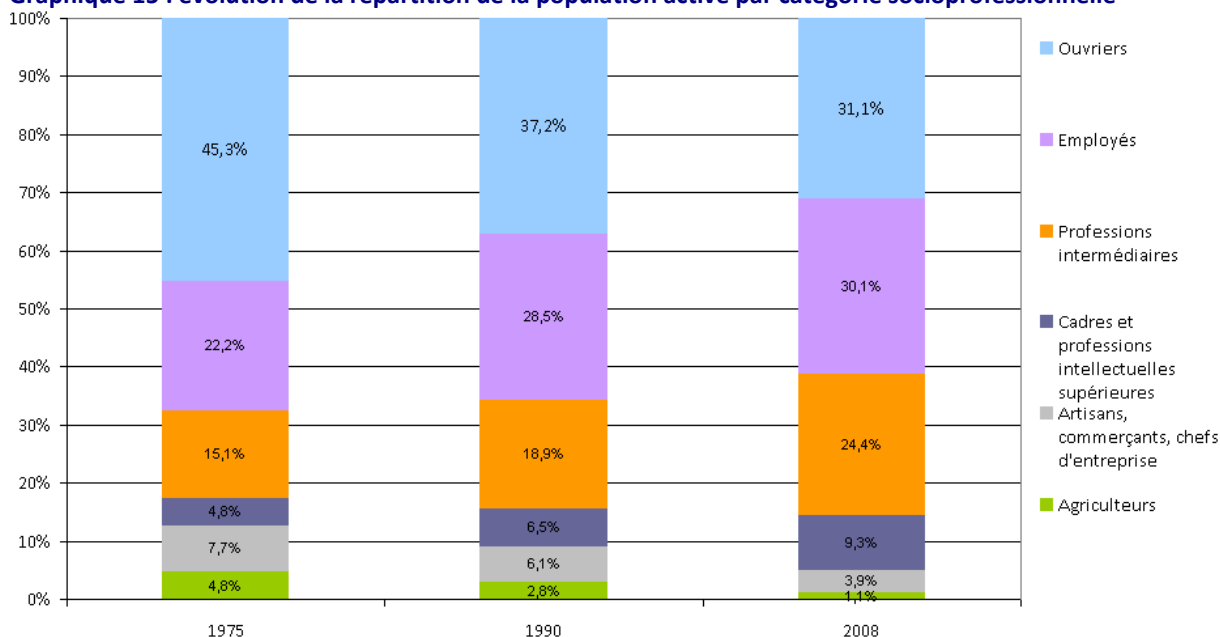
Catégorie socioprofessionnelle	France	Région	Scot de Flandre Dunkerque		
	métropolitaine	Nord-Pas-de-Calais	Femme	Homme	Ensemble
Agriculteurs	1,7%	1,0%	0,7%	1,5%	1,1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,6%	4,3%	3,2%	4,6%	3,9%
Cadres et professions supérieures	15,0%	11,4%	6,7%	11,5%	9,3%
Professions intermédiaires	24,3%	23,6%	25,1%	23,8%	24,4%
Employés	29,3%	30,1%	53,8%	10,8%	30,1%
Ouvriers	24,1%	29,7%	10,6%	47,9%	31,1%

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Note : répartition hors « chômeurs n'ayant jamais travaillé ».

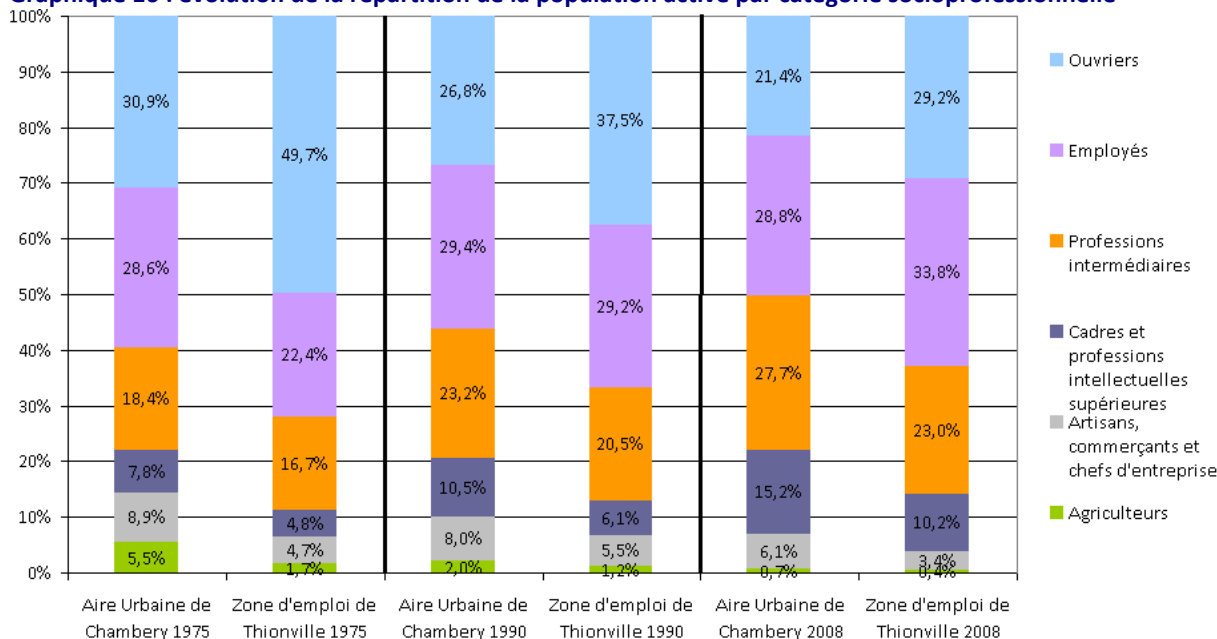
À l'échelle du Scot, la distinction homme - femme apporte quelques éclairages supplémentaires. La principale différence concerne les parts respectives d'ouvriers et d'employés. 47,9 % des hommes actifs sont ouvriers contre seulement 10,6 % chez les femmes. À l'inverse, 53,8 % des femmes actives sont employées contre 10,8 % chez les hommes. La faible représentation des femmes dans les activités industrielles explique une partie du retard observé en termes d'activité féminine : toutes choses égales par ailleurs, un système davantage orienté vers l'industrie présentera une proportion de femmes plus faible au sein des actifs.

**Graphique 15 : évolution de la répartition de la population active par catégorie socioprofessionnelle**



Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

**Graphique 16 : évolution de la répartition de la population active par catégorie socioprofessionnelle**



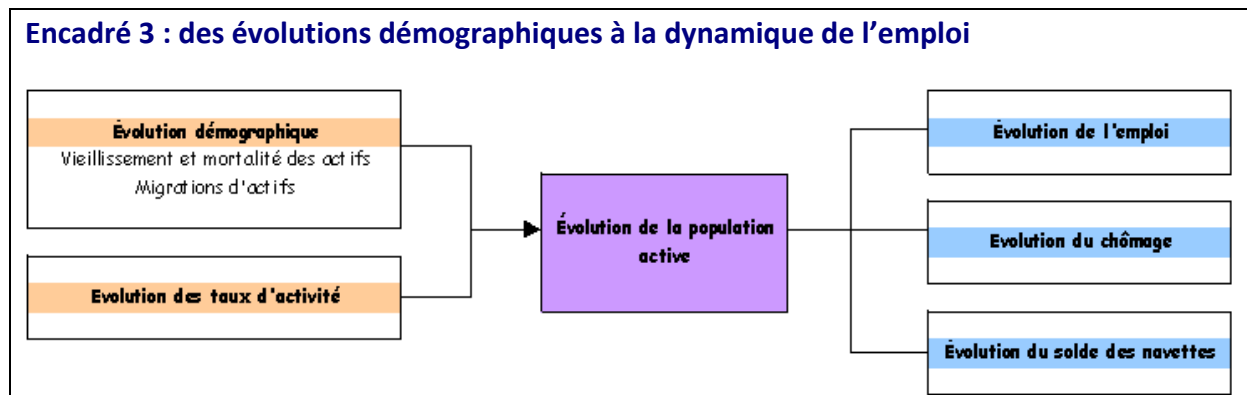
Source : recensements de la population de 1975, 1990 et 2008 (Insee).

En termes dynamiques, la part des ouvriers a considérablement diminué au cours des trois dernières décennies, suite au déclin général de l'emploi industriel : celle-ci est passée de 45,3 % en 1975 à 31,1 % en 2008 sur le Scot de Flandre Dunkerque (**graphique 15**). Cette baisse a concerné l'ensemble des territoires étudiés, des plus industriels à la base, comme la zone d'emploi de Thionville, aux zones déjà fortement tertiaisées en 1975, comme l'aire urbaine de Chambéry (**graphique 16**), même si, logiquement, les zones les plus industrialisées à la base ont connu les baisses les plus prononcées. Les structures sous-jacentes restent néanmoins bien différentes : la part des ouvriers dans l'aire urbaine de Chambéry est, dès 1975, inférieure à celle du Scot de Flandre Dunkerque en 2008. À cette date, seuls deux territoires présentent une proportion d'ouvriers plus importante que celle du dunkerquois : le Scot de l'Artois (33 %) et celui de l'Audomarois (35,1 %). Sur ce dernier territoire, la présence d'Arc International explique le maintien d'une forte part d'ouvriers.

Parallèlement, la tertiarisation de l'économie s'est traduite par un accroissement de la part des employés, des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures : respectivement + 7,9 %, + 9,3 % et + 4,5 % sur le Scot de Flandre Dunkerque entre 1975 et 2008 (**graphique 15**). En 2008, au sein des catégories sociales tertiaires, les espaces nordistes présentent surtout des proportions plus faibles de cadres et professions intellectuelles supérieures : par exemple 9,3 % pour le Scot de Flandre Dunkerque contre 15,2 % pour l'aire urbaine de Chambéry. Le retard est cependant encore plus marqué pour les Scot de l'Artois, du Calais et de l'Audomarois, où la part ne dépasse pas les 8 %.

# **La population active : de la démographie à la dynamique de l'emploi**

L'évolution de la population active, traduisant le potentiel de main d'œuvre mobilisable, est au cœur des dynamiques démographique et économique des territoires : elle peut d'une part être reliée aux composantes qualifiées de « sociodémographique » et d'autre part au fonctionnement des marchés locaux du travail (**encadré 3**).



L'approche socio-économique, illustrée sur la partie gauche du schéma, permet de quantifier les déterminants de la population active. L'évolution de celle-ci va alors dépendre de trois éléments : le vieillissement de la population active (les générations successives transitant par les différentes périodes d'activité au cours du cycle de vie), les migrations résidentielles d'actifs (traduisant les entrées et sorties d'actifs sur un territoire donné) et l'évolution des taux d'activité (modulant le rapport entre population et population active).

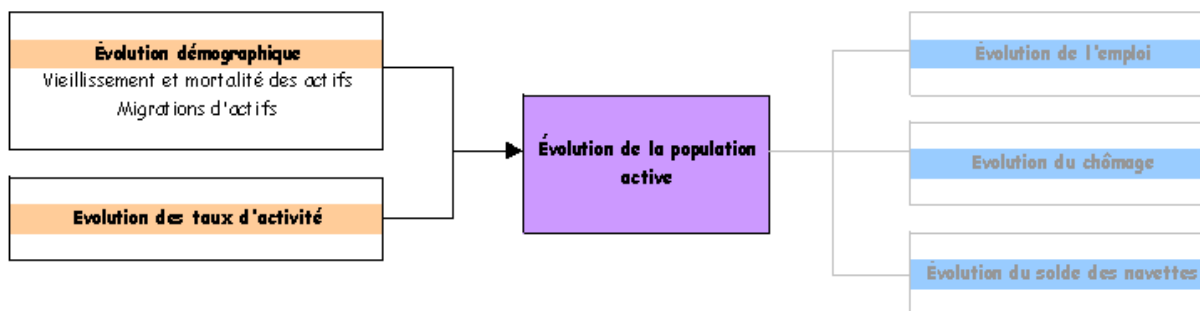
L'approche par le marché du travail, représentée sur la partie droite du schéma, permet de comprendre comment cette population active s'est « distribuée » sur le marché du travail : la variation de la population active est-elle plutôt associée à une évolution de l'emploi ou à un ajustement du chômage ? En outre, la population active étant définie au lieu de résidence et l'emploi au lieu de travail, il est nécessaire de prendre en compte les navettes domicile-travail de manière à relier ces deux composantes.

Cette présentation schématique pourrait laisser croire à une indépendance des deux approches : il n'en est rien, l'ensemble des éléments précédents étant connectés par des liens complexes et multidimensionnels. C'est par exemple le cas des migrations résidentielles et des navettes domicile-travail : les migrations résidentielles du Scot de Dunkerque vers celui de Flandre intérieure sont susceptibles de générer de nouvelles navettes si les actifs en question résident en Flandre intérieure mais continuent à travailler sur le Scot de Dunkerque. C'est également le cas de l'évolution des taux d'activité et du chômage : une forte hausse du chômage est en effet susceptible d'accroître les transitions de la population active vers l'inactivité et inversement.

### **Un effet générationnel positif, contrarié par l'ampleur du déficit migratoire**

Il s'agit ici de détailler les mécanismes relatifs à la première approche, qualifiée de socio-démographique. L'évolution de la population active se décompose alors en trois éléments : un effet démographique, un effet taux d'activité et un effet migration des actifs. L'ensemble des données présentées, aussi bien pour l'approche sociodémographique que pour l'approche marché du travail, sont exprimées en variation annuelle moyenne pour 1 000 actifs en début de période.





L'effet démographique repose sur la déformation de la pyramide des âges des actifs, elle-même fonction des différences d'effectifs entre générations : c'est notamment le cas, sur la période étudiée, de l'intégration progressive des générations du baby-boom, numériquement plus nombreuses, à la population active. L'effet taux d'activité se révèle plus complexe à appréhender en raison de cette déformation dans le temps de la pyramide des âges des actifs (**encadré 4**). Enfin, l'effet migrations des actifs transpose à la population spécifique des actifs les mouvements de migrations résidentielles entre territoires.

#### Encadré 4 : variation des taux d'activité et structure de la population

La mesure de l'effet taux d'activité est assez complexe et n'est pas indépendante de la déformation de la structure de la pyramide des âges. Ainsi, alors même que les taux d'activité détaillés par sexe et âge peuvent se contracter, l'existence d'effets de structure démographiques peut engendrer une hausse du taux d'activité global. Considérons l'exemple d'un territoire fictif composé de deux classes d'âge A et B (**tableau 15**). La population de la classe A passe de 50 à 300 entre 1990 et 1999 tandis que celle de la classe B passe de 100 à 450. Supposons en outre que les taux d'activité détaillés baissent : celui de la classe A passe de 0,6 à 0,59 et celui de la classe B passe de 0,1 à 0,08.

**Tableau 15 : évolution de la population et des taux d'activité entre 1990 et 1999**

Année	Tranches d'âge	Population	Taux d'activité	Population active
1990	A	50	0,6	30
1990	B	100	0,1	10
1999	A	300	0,59	177
1999	B	450	0,08	36

**Tableau 16 : calcul des taux d'activité agrégés en 1990 et 1999**

Année	Population	Population active	Taux agrégé
1990	150	40	0,267
1999	750	213	0,284

Le taux d'activité global de ce territoire fictif augmente entre 1990 et 1999 (**tableau 16**) : il passe de 0,267 à 0,284 alors que dans le même temps, on a supposé une baisse des taux détaillés. Ce phénomène s'explique par la déformation de la pyramide des âges entre 1990 et 1999. Le poids de la classe A (classe de forte activité) passe de 33 % en 1990 à 40 % en 1999 tandis que celui de la classe B (classe de faible activité) passe de 67 % à 60 %.

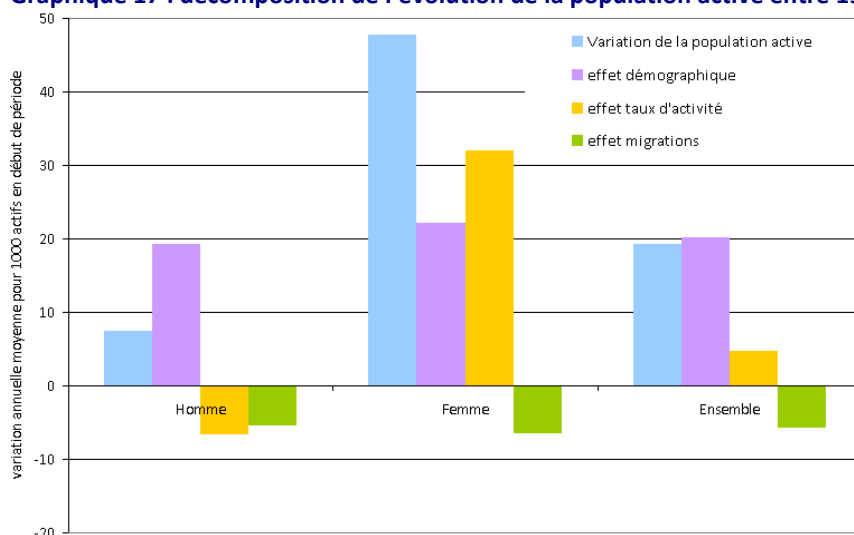
**Tableau 17 : calcul de l'effet taux d'activité entre 1990 et 1999**

Tranches	Population moyenne	Variation des taux	Contribution
A	175	-0,01	-1,75
B	275	-0,02	-5,5

L'effet taux d'activité (**tableau 17**) s'obtient en multipliant la population moyenne de chaque classe par le différentiel de taux associé entre 1990 et 1999. Il est donc égal à  $-1,75 + (-5,5)$  soit  $-7,25$ .

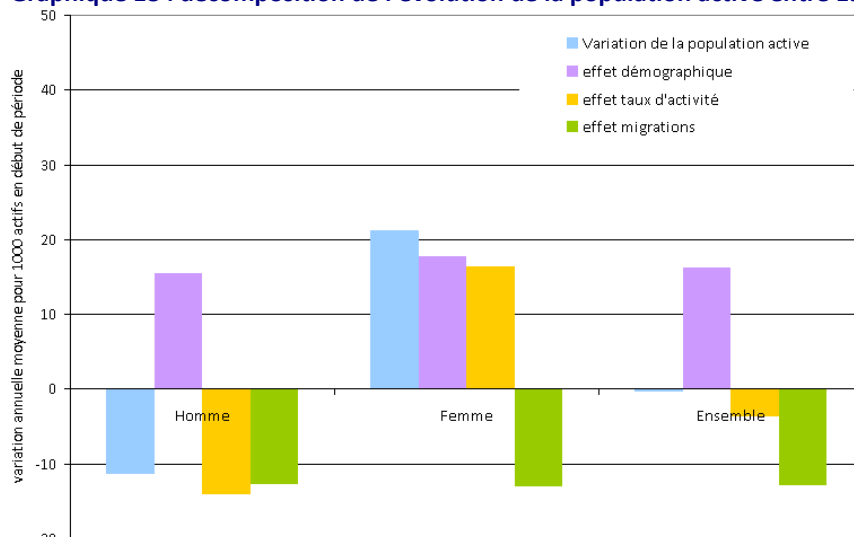
Les **graphiques 17 à 20** présentent cette première décomposition de l'évolution de la population active à l'échelle du Scot de Dunkerque pour les différentes périodes intercensitaires, en distinguant les populations actives masculine et féminine. On retrouve donc ici, de manière plus détaillée, l'évolution de la population active du Scot de Dunkerque déjà mise en évidence précédemment. Après une hausse assez soutenue dans la seconde moitié des années 1970, celle-ci stagne au cours des années 1980, avant de s'accroître de nouveau, mais de manière plus mesurée, au cours des années 1990. Pour la période la plus récente, comme déjà évoqué, les changements des concepts d'activité et d'emploi nécessitent de restreindre l'analyse à la population active âgée de 25 à 49 ans.

**Graphique 17 : décomposition de l'évolution de la population active entre 1975 et 1982**



Source : recensements de la population 1975 et 1982 (Insee).

**Graphique 18 : décomposition de l'évolution de la population active entre 1982 et 1990**



Source : recensements de la population 1982 et 1990 (Insee).

Quelle que soit la période considérée, la hausse de la population active a essentiellement reposé sur l'augmentation de l'activité féminine : ce fut particulièrement le cas entre 1975 et 1982 (**graphique 17**). Entre ces deux dates, l'écart entre les deux sexes reposait sur l'effet taux d'activité : une légère baisse pour les hommes et un fort accroissement pour les femmes. L'effet générationnel, analogue pour les deux sexes, était alors particulièrement important. Comme nous l'avons déjà remarqué, les générations nées pendant le baby-boom (numériquement bien plus nombreuses que les générations antérieures et postérieures) représentaient une proportion plus importante de la population active

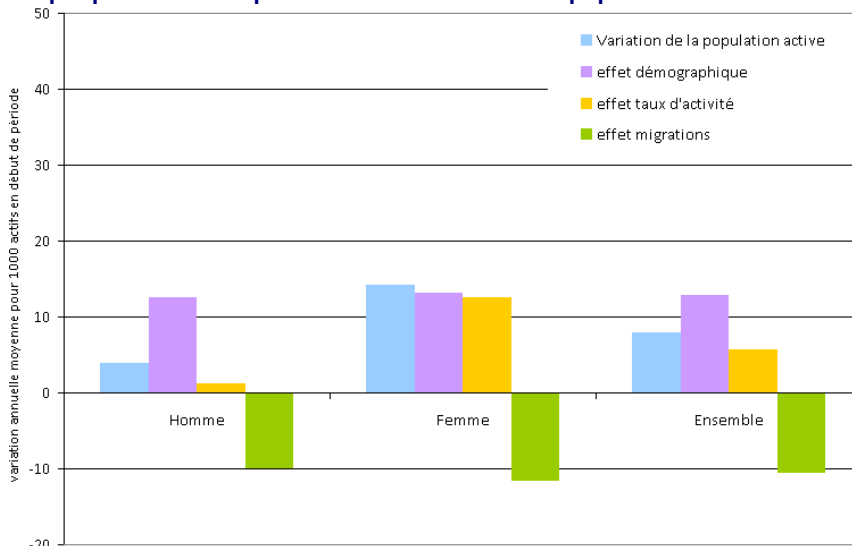
en 1982 qu'en 1975. L'effet migratoire, négatif tout au long de la période étudiée, restait néanmoins plus limité en ce début de période.

Sur la période intercensitaire suivante (**graphique 18**), l'effet taux d'activité devient moins favorable : une baisse un peu plus marquée pour les hommes et une hausse bien moins soutenue pour les femmes. Cette évolution peut être reliée à deux phénomènes :

- o la forte hausse de la durée des études au cours des années 1980 : en France, au milieu des années 1980, un peu moins de la moitié des jeunes de 18 ans étaient en cours d'études. Cette proportion dépasse les 80 % dès le début de la décennie suivante ;
- o le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en 1982. De plus, les mécanismes de préretraites et de dispenses de recherche d'emploi se sont également fortement développés au cours des années 1980.

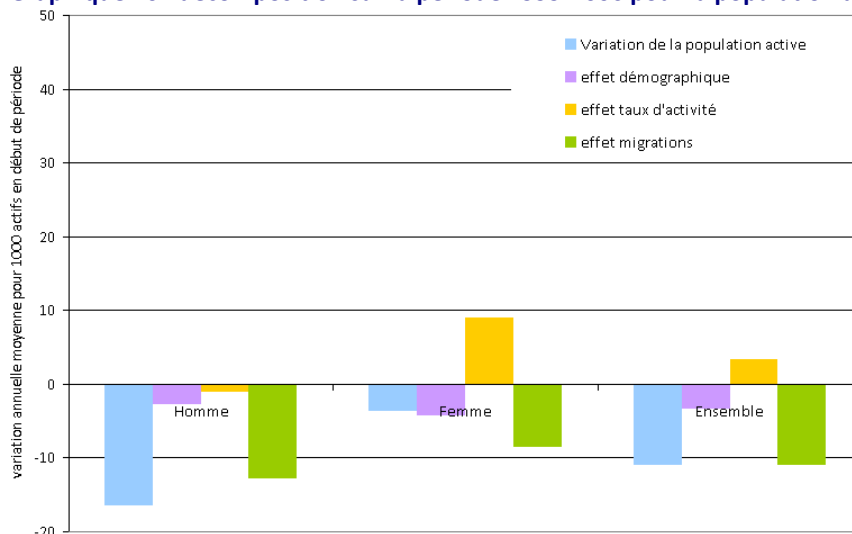
Si l'effet générationnel reste positif, il est un peu moins marqué que lors de la période précédente. En revanche, l'effet déficit migratoire, nettement plus prégnant qu'entre 1975 et 1982, vient presque intégralement contrebalancer l'effet générationnel.

**Graphique 19 : décomposition de l'évolution de la population active entre 1990 et 1999**



Source : recensements de la population 1990 et 1999 (Insee).

**Graphique 20 : décomposition sur la période 1999-2006 pour la population active âgée de 25 à 49 ans**



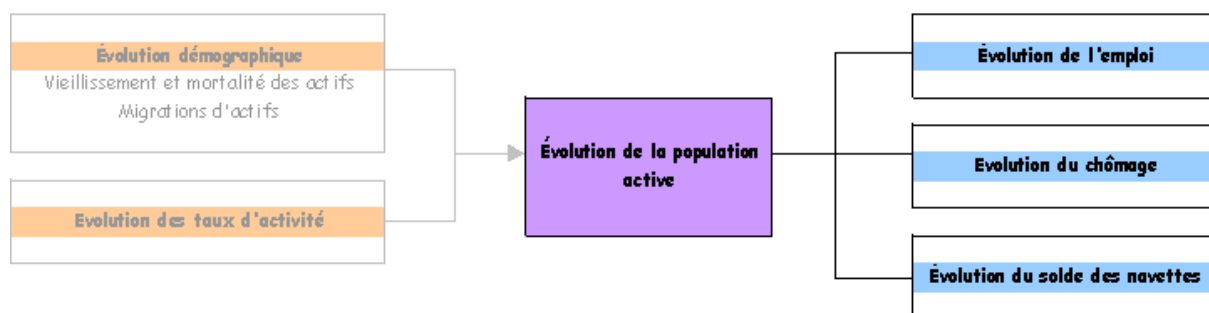
Source : recensements de la population 1999 et 2006 (Insee).

Au cours des années 1990 (**graphique 19**), l'effet générationnel positif continue de se contracter progressivement tandis que l'effet migratoire pénalise toujours l'évolution de la population active du Scot. Ces deux effets se neutralisant plus ou moins, la hausse de la population active a alors reposé sur la seule augmentation des taux d'activité féminins.

L'analyse sur la période récente se limite à la seule population active âgée de 25 à 49 ans, qui chute assez fortement entre 1999 et 2008 (**graphique 20**). Comme précisé précédemment, l'effet générationnel est négatif pour cette tranche d'âge. En outre, il est largement accentué par l'ampleur du déficit migratoire, davantage marqué chez les hommes. Finalement, seule la poursuite de la hausse des taux d'activité féminins limite la tendance à la baisse de la population active âgée de 25 à 49 ans au cours des années 2000.

### Une hausse de l'emploi limitée par la crise des années 1970

Il s'agit ici de spécifier davantage les mécanismes inhérents à la seconde approche de l'évolution de la population active, fondée sur le fonctionnement des marchés locaux du travail. La variation de la population active est alors décomposée en quatre éléments : variation de l'emploi, variation du chômage, variation du nombre de militaires du contingent (comptabilisés à part et non détaillé ici) et solde des navettes domicile-travail. Comme pour la première approche, ces données sont exprimées en variation annuelle moyenne pour 1 000 actifs en début de période.



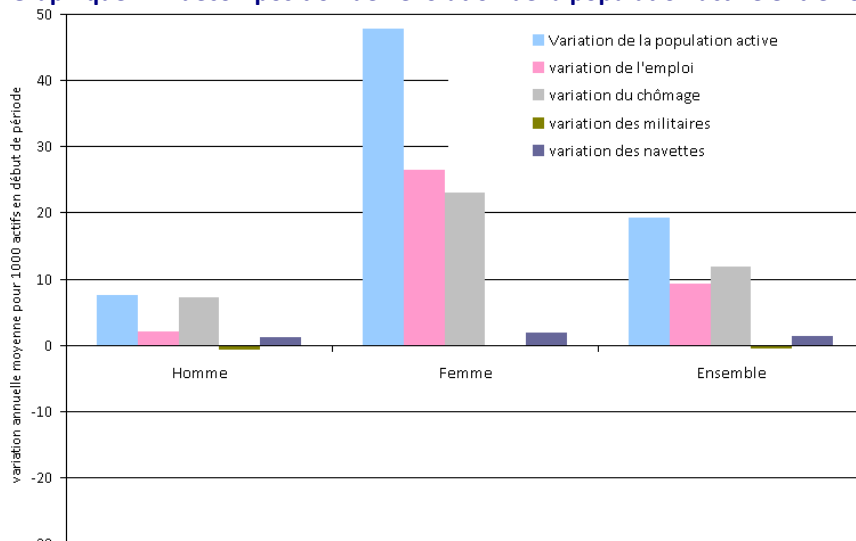
L'évolution de la population active résidant sur un territoire peut être scindée en une variation de l'emploi et une variation du chômage. Néanmoins, une telle optique reste partielle : l'emploi peut très bien s'accroître sur un territoire sans que la population active et le nombre de chômeurs résidant sur ce territoire n'évoluent. Il est en effet impératif de tenir compte de l'existence des navettes domicile-travail. Le territoire en question va alors « profiter » de l'accroissement de la population active sur les zones qui lui sont connectées.

Si, quelle que soit la période considérée, le chômage a augmenté, le phénomène est largement accentué en début de période, en particulier chez les femmes (**graphique 21**). On retrouve ici les premiers effets des chocs pétroliers des années 1970, qui ont provoqué un accroissement très important du chômage dans les pays développés. L'emploi, stable chez les hommes, augmente assez fortement chez les femmes, en lien avec leur participation croissante aux activités productives. Ainsi, les évolutions étaient, entre 1975 et 1982, beaucoup plus nettes chez les femmes, où le fort accroissement de la population active se décomposait, en parts plus ou moins égales, entre augmentation du chômage et augmentation de l'emploi. La variation du solde des navettes domicile-travail est quasiment nulle à cette époque : l'attractivité relative du marché du travail dunkerquois ne s'est donc ni dégradée ni améliorée durant cette période.

Au cours de la décennie suivante (**graphique 22**), le chômage continue de s'accroître mais moins que précédemment ; par contre, l'emploi masculin se contracte très fortement alors qu'il continue d'augmenter chez les femmes. De même, la variation du solde des navettes devient nettement négative chez les hommes. Ces deux phénomènes sont reliés au déclin de l'emploi industriel déjà

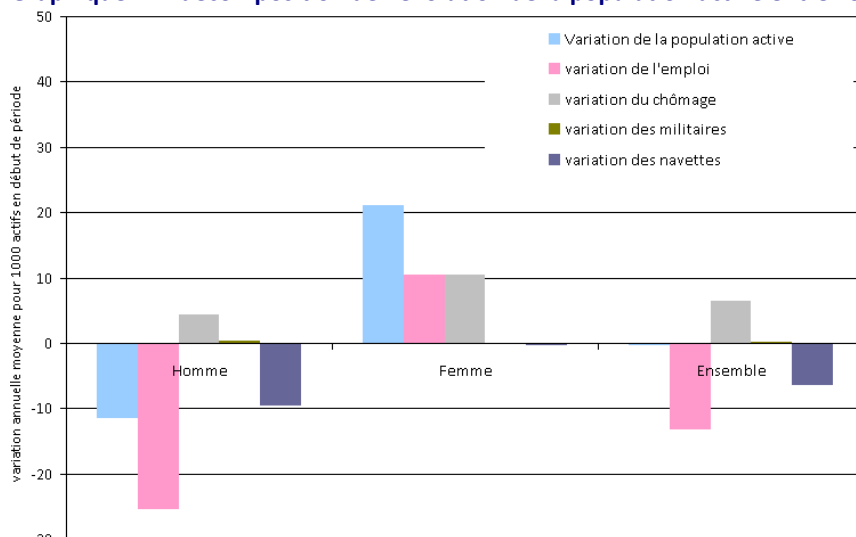
évoqué, avec notamment la fermeture des Chantiers de France et les profondes reconversions opérées dans les secteurs industriels. L'emploi industriel, largement masculin, a donc connu une baisse très importante et le marché du travail dunkerquois est devenu de fait moins attractif, aussi bien pour les actifs résidant sur le Scot que pour les actifs résidant sur les territoires voisins.

**Graphique 21 : décomposition de l'évolution de la population active entre 1975 et 1982**



Source : recensements de la population 1975 et 1982 (Insee).

**Graphique 22 : décomposition de l'évolution de la population active entre 1982 et 1990**



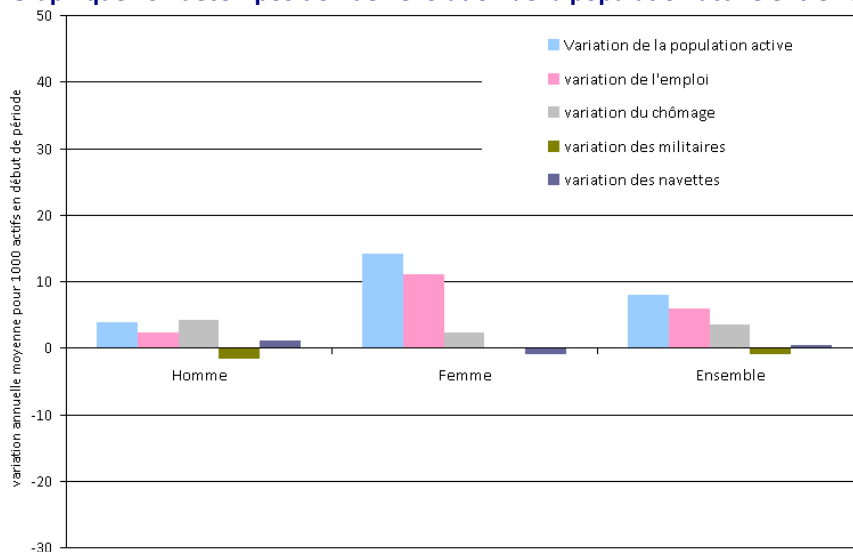
Source : recensements de la population 1982 et 1990 (Insee).

Au cours des années 1990 (**graphique 23**), les évolutions sont plus modérées, avec une augmentation faible et simultanée de l'emploi et du chômage, les variations étant davantage marquées chez les femmes que chez les hommes. Durant cette période, l'implantation d'établissements appartenant à des groupes d'envergure internationale (Coca-Cola à Socx ou Du Pont de Nemours et Péchiney à Loon-Plage) vont progressivement compenser les conséquences de la fermeture des Chantiers de France.

Sur la période la plus récente (**graphique 24**), la décomposition est centrée sur la population active âgée de 25 à 49 ans. La baisse de la population active de cette tranche d'âge se traduit alors par une décroissance du chômage et de l'emploi. Ces baisses sont cependant plus significatives chez les

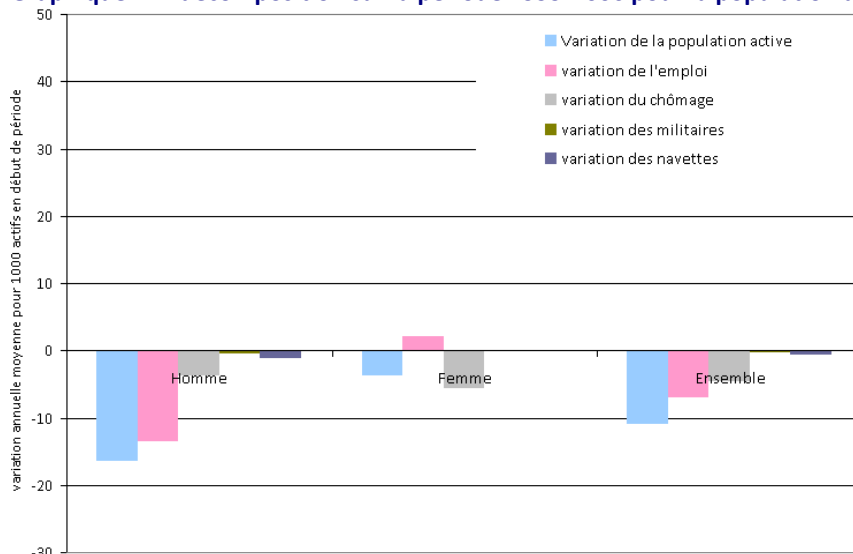
hommes, pour lesquels la contraction de la population active est plus marquée, l'emploi des femmes demeurant à peu près stable.

**Graphique 23 : décomposition de l'évolution de la population active entre 1990 et 1999**



Source : recensements de la population 1990 et 1999 (Insee).

**Graphique 24 : décomposition sur la période 1999-2006 pour la population active âgée de 25 à 49 ans**



Source : recensements de la population 1999 et 2006 (Insee).

# Évolution rétrospective de l'emploi

Un déficit migratoire concentré sur les personnes d'âge actif qui pénalise l'évolution de l'emploi

Une histoire industrielle ayant favorisé le développement d'une importante main d'oeuvre ouvrière

Des taux de chômage qui ont considérablement varié au cours des trois dernières décennies

Une concentration de l'emploi stable depuis le début des années 1980

Les analyses précédentes ont mis en évidence les liens complexes et multidimensionnels unissant les variations de population et de population active. Comprendre le dynamisme différencié des marchés locaux du travail nécessite en effet d'étudier au préalable les trajectoires socio-démographiques, aussi bien en termes de population qu'en termes de comportement d'activité. Néanmoins, la relation entre dynamique sociodémographique et variation de l'emploi n'est pas à sens unique et doit davantage se comprendre en termes d'interdépendance.

Ainsi, un espace connaissant une dynamique vertueuse de son marché local du travail serait susceptible d'attirer des jeunes actifs. Ces arrivées pourraient à leur tour attirer de nouvelles structures productives souhaitant d'une part profiter de la disponibilité d'un certain type de main d'œuvre et, d'autre part, développer les activités présentielle à destination de la population résidente. À l'inverse, une zone particulièrement marquée par la chute de l'emploi industriel et qui ne parviendrait pas à réorienter sa structure productive serait susceptible de perdre une partie de sa population, particulièrement chez les actifs. Le phénomène est encore plus complexe en raison de l'importance des navettes domicile - travail : les évolutions de population active et d'emploi sur un territoire ne sont plus parfaitement connectées.

Cette partie est consacrée à l'étude plus spécifique de l'évolution de l'emploi, en gardant à l'esprit qu'elles résultent en partie d'un dynamisme propre et en partie du jeu des évolutions sociodémographiques sous-jacentes. En outre, les trajectoires d'emploi passées et en devenir vont inévitablement dépendre de la répartition des emplois par secteurs d'activité : les possibilités futures ne seront pas les mêmes selon que l'espace en question est davantage spécialisé dans les fonctions métropolitaines supérieures ou au contraire dans les activités pré-sentielles. Cette spécialisation sectorielle des territoires permet également de questionner la capacité de résilience des espaces : deux zones initialement très industrielles (et en outre spécialisées sur les mêmes types d'activité industrielle comme le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine) peuvent connaître des évolutions très différentes. Ceci peut alors traduire la mise en oeuvre de politiques publiques volontaristes différenciées.

### **Près de 102 000 emplois en 2008 sur le Scot de Flandre Dunkerque**

Le Scot de Flandre Dunkerque compte près de 102 000 emplois en 2008 (**tableau 18**). En interne, alors que trois quarts des habitants et des actifs du Scot sont localisés sur la CUD, l'emploi y est davantage concentré, à hauteur de 85 %. Ce résultat paraît logique dans la mesure où les principales structures productives sont situées sur le coeur urbain du Scot. Le poids de l'avant-pays en termes d'emplois a néanmoins légèrement progressé, passant de 12,7 % en 1975 à 14,9 % en 2008. Les migrations périurbaines, augmentant la population de cet avant-pays au détriment de la CUD, peuvent expliquer en partie cet accroissement, en raison du développement induit des activités pré-sentielles (activités destinées à la population résidente).

Le lien entre emploi et population active n'est pas analogue d'un territoire à l'autre. Par exemple, alors que les populations actives des Scot de Flandre Dunkerque et de l'Artois sont plus ou moins équivalentes en 2008, le volume d'emplois est nettement inférieur sur le Scot de l'Artois. De la même manière, alors que le nombre d'actifs est légèrement supérieur sur le Scot de la région Mancelle, l'écart est beaucoup plus marqué en termes d'emplois : 125 000 contre 102 000 en 2008.

Ces différences entre volumes d'actifs et d'emplois reposent principalement sur deux éléments, qui permettent d'appréhender le passage de la population active, exprimée au lieu de résidence, à l'emploi, exprimé au lieu de travail. Il est tout d'abord nécessaire de prendre en compte l'importance du chômage, la population active comprenant à la fois les actifs occupés et les chômeurs. Une fois déterminée la population active occupée au lieu de résidence, il faut encore tenir compte des flux domicile-travail pour obtenir l'emploi au lieu de travail, les actifs ne travaillant pas nécessairement là où ils résident. Deux indicateurs sont dès lors retenus pour mieux comprendre la dynamique territoriale de l'emploi : le taux de chômage, qui rapporte le nombre de chômeurs à la population



active, et l'indice de concentration de l'emploi, qui rapporte l'emploi au lieu de travail à la population active occupée au lieu de résidence.

**Tableau 18 : emploi total de 1975 à 2008**

Zone	1975	1982	1990	1999	2008
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>94 575</b>	<b>101 544</b>	<b>90 145</b>	<b>95 875</b>	<b>101 829</b>
<i>CUD</i>	<i>82 520</i>	<i>89 136</i>	<i>77 829</i>	<i>82 138</i>	<i>86 684</i>
<i>Avant-Pays</i>	<i>12 055</i>	<i>12 408</i>	<i>12 316</i>	<i>13 737</i>	<i>15 145</i>
SCoT de Dijon	113 985	118 508	127 517	134 559	152 509
SCoT de la Région Mancelle	101 110	107 048	107 934	114 878	125 513
Aire Urbaine du Havre	119 910	115 836	112 929	113 870	122 818
Aire Urbaine de Chambéry	59 340	67 344	73 834	78 646	93 017
SCoT de l'Artois	69 405	72 304	76 028	78 195	82 579
SCoT de Lorient	61 875	67 632	70 435	71 751	80 174
Zone d'emploi de Thionville	78 135	68 300	63 077	61 399	65 481
SCoT du Calaisis	42 890	41 432	46 763	50 673	54 289
SCoT de l'Audomarois	38 900	40 676	42 210	44 047	46 087
SCoT de Flandre Intérieure	34 625	35 632	35 411	39 003	41 220

Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

Les taux de chômage ont fortement augmenté au cours de la période considérée et ce, pour l'ensemble des territoires, en lien avec les évolutions macroéconomiques constatées à l'échelle nationale : chocs pétroliers des années 1970 et phénomènes d'hystérèse maintenant le chômage à un niveau assez élevé depuis. Ainsi, le taux de chômage du Scot de Flandre Dunkerque est passé de 3,5 % en 1975 à 14,8 % en 2008 (tableau 19). À cette date, le Scot est caractérisé par l'un des taux de chômage les plus élevés. Cependant, le phénomène n'est pas propre au dunkerquois : à l'exception du Scot de Flandre intérieure, les taux de chômage des espaces nordiques sont les plus élevés ; il atteint même 17,1 % sur le Scot du Calaisis. À l'inverse, le chômage est nettement moins développé sur d'autres territoires comme l'aire urbaine de Chambéry, où il est de 8,9 % en 2008.

**Tableau 19 : taux de chômage de 1975 à 2008**

Territoire	1975	1982	1990	1999	2008
Scot du Calaisis	6,1%	14,5%	17,0%	19,8%	17,1%
Scot de l'Artois	3,9%	11,1%	14,1%	18,1%	14,9%
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>3,5%</b>	<b>10,7%</b>	<b>16,0%</b>	<b>17,6%</b>	<b>14,8%</b>
Scot de l'Audomarois	2,7%	9,0%	13,0%	15,7%	13,8%
Aire Urbaine du Havre	4,5%	10,6%	15,2%	17,1%	13,2%
Scot de la Région Mancelle	3,8%	9,5%	12,1%	12,9%	12,0%
Scot de Lorient	5,3%	10,6%	15,2%	15,0%	11,7%
Zone d'emploi de Thionville	2,8%	11,7%	12,4%	11,6%	11,0%
Scot de Dijon	2,6%	8,0%	10,0%	10,9%	9,3%
Scot de Flandre intérieure	2,4%	7,7%	11,8%	11,3%	9,2%
Aire Urbaine de Chambéry	2,7%	6,9%	8,8%	11,1%	8,9%

Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

L'indice de concentration est lui aussi très variable d'un territoire à l'autre (tableau 20). En 2008, on compte 101 emplois pour 100 actifs occupés sur le Scot de Flandre Dunkerque, le spectre variant de 115 pour le Scot de la région Mancelle à seulement 71 pour la zone d'emploi de Thionville. En outre, l'évolution a été très disparate d'un espace à l'autre. Avec un indice proche de 105 en 1975 et 1982, le marché local du travail du Scot de Flandre Dunkerque apparaissait ainsi plus attractif en début de période. Cette trajectoire s'explique aisément par la fermeture des Chantiers de France et les profondes restructurations opérées dans la sidérurgie au cours des années 1980, qui ont rendu le marché du travail dunkerquois moins attractif. Certains espaces ont vu l'indice croître régulièrement

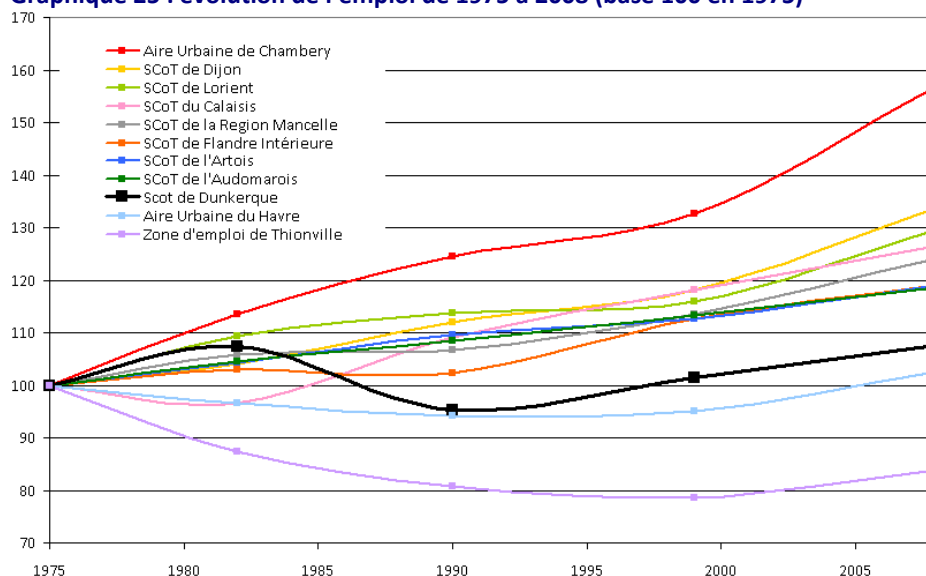
tout au long de la période, tels les Scot de la Région Mancelle et de Dijon, tandis que d'autres ont, au contraire, connu une baisse continue. C'est notamment le cas du Scot de Flandre intérieure (zone qui s'est davantage résidentialisée en raison des migrations périurbaines en provenance de la métropole lilloise) et, surtout de la zone d'emploi de Thionville : l'indice de concentration y est passé de 95,2 en 1975 à 71 en 2008.

**Tableau 20 : indice de concentration de 1975 à 2008**

Territoire	1975	1982	1990	1999	2008
SCoT de la Région Mancelle	104,7	108,0	108,4	110,2	114,7
SCoT de Dijon	103,8	105,6	105,8	106,9	110,7
Aire Urbaine du Havre	105,2	105,2	104,5	105,5	107,1
Aire Urbaine de Chambéry	100,4	101,5	102,0	101,2	102,6
SCoT de Lorient	103,0	103,3	101,7	101,1	102,3
<b>SCoT de Flandre Dunkerque</b>	<b>104,8</b>	<b>105,5</b>	<b>99,8</b>	<b>100,1</b>	<b>101,4</b>
SCoT de l'Audomarois	104,5	104,4	107,5	105,1	101,2
SCoT du Calaisis	91,5	87,8	95,5	95,6	92,7
SCoT de l'Artois	87,4	88,6	89,3	88,4	81,7
SCoT de Flandre Intérieure	89,7	83,8	81,6	82,2	77,4
Zone d'emploi de Thionville	95,2	94,1	89,2	77,3	71,0

Ces données sur le chômage et la concentration de l'emploi permettent de mieux comprendre les écarts constatés entre population active et emploi. Ainsi, le Scot de l'Artois est caractérisé en 2008 par une population active équivalente à celle du Scot de Flandre Dunkerque mais par un moindre volume d'emplois. Si le taux de chômage est analogue sur ces deux territoires, la concentration de l'emploi est en revanche nettement plus faible sur le Scot de l'Artois. De même, l'écart est beaucoup plus marqué en termes d'emplois qu'en termes d'actifs entre le Scot de Flandre Dunkerque et celui de la Région Mancelle : cet espace conjugue en effet un taux de chômage plus faible et un indice de concentration beaucoup plus élevé. Pour un même volume d'actifs, l'emploi est donc nécessairement supérieur sur le Scot de la Région Mancelle.

**Graphique 25 : évolution de l'emploi de 1975 à 2008 (base 100 en 1975)**



Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

Concernant l'évolution globale de l'emploi entre 1975 et 2008 (graphique 25), quatre groupes de territoires peuvent être identifiés :

- o le premier concerne uniquement l'aire urbaine de Chambéry : l'augmentation de l'emploi, continue, y a été largement accentuée par rapport aux autres territoires ;

- le second groupe rassemble une large part des espaces étudiés : les Scot de Dijon, de Lorient, du Calaisis, de la Région Mancelle, de Flandre intérieure, de l'Artois et de l'Audomarois. La hausse de l'emploi y a été plus ou moins régulière mais nettement moindre que celle de l'aire urbaine de Chambéry ;
- le Scot de Flandre Dunkerque et l'aire urbaine du Havre composent le troisième groupe. L'évolution globale de l'emploi reste positive mais inférieure à celle des deux premiers groupes. En outre, ces deux territoires ont connu des baisses de l'emploi par le passé : une chute assez importante entre 1982 et 1990 pour le dunkerquois (en lien avec la fermeture des Chantiers de France et les restructurations de la sidérurgie déjà évoquées) et une baisse continue de 1975 à 1990 pour l'aire urbaine du Havre ;
- enfin, la zone d'emploi de Thionville présente une dynamique singulière : une baisse très nette jusqu'à la fin des années 1990 suivie d'une légère reprise au cours des années 2000. Néanmoins le volume d'emploi en 2008 reste très en deçà de ce qu'il était en 1975.

### Une forte baisse de l'emploi chez les 25-49 ans sur la période récente

**Tableau 21 : évolution de l'emploi pour les personnes âgées de 25 à 49 ans de 1975 à 2008**

Zone	Taux de croissance annuels moyens			
	1975-2008	1975-1982	1982-1999	1999-2008
<b>Scot de Flandre-Dunkerque</b>	<b>0,58%</b>	<b>2,81%</b>	<b>0,35%</b>	<b>-0,68%</b>
<i>CUD</i>	0,48%	3,03%	0,12%	-0,77%
<i>Avant-Pays</i>	1,22%	1,12%	1,99%	-0,14%
Scot de Dijon	1,02%	1,80%	1,24%	0,02%
Scot de la Région Mancelle	0,93%	2,17%	1,07%	-0,28%
Aire Urbaine du Havre	0,38%	1,05%	0,52%	-0,41%
Aire Urbaine de Chambéry	1,54%	2,42%	1,64%	0,69%
Scot de l'Artois	0,87%	2,01%	1,20%	-0,63%
Scot de Lorient	1,06%	2,37%	1,14%	-0,09%
Zone d'emploi de Thionville	-0,56%	-0,71%	-0,17%	-1,19%
Scot du Calaisis	1,40%	1,33%	2,21%	-0,05%
Scot de l'Audomarois	1,17%	2,15%	1,64%	-0,46%
Scot de Flandre intérieure	1,13%	1,87%	1,73%	-0,57%

Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

Comme pour l'étude précise de la dynamique de la population active, les modifications des concepts d'activité et d'emploi impliquent de limiter l'analyse à un champ démographique restreint, l'emploi des personnes âgées de 25 à 49 ans, qui représentent les deux tiers de l'emploi du Scot de Flandre Dunkerque en 2008. De même, la tendance globale repose sur un schéma équivalent : une hausse beaucoup plus rapide en début de période qui s'essoufle progressivement (**tableau 21**). Sur la période la plus récente, la majorité des territoires étudiés connaissent une baisse de l'emploi chez les 25-49 ans. On retrouve ici les mécanismes mis en évidence pour la population active :

- un effet de composition générationnel, lié à la variation du poids relatif des générations nombreuses du baby-boom ;
- un effet du solde migratoire, qui va modérer (dans le cas d'un excédent migratoire) ou, au contraire, accentuer (dans le cas d'un déficit migratoire) le mouvement précédent. Ainsi, sur le Scot de Flandre Dunkerque, le déficit migratoire, centré sur les actifs âgés de 18 à 45 ans, va largement accentuer l'effet générationnel.

Néanmoins, le lien entre l'évolution de la population active et de l'emploi est plus complexe à étudier car il faut tenir compte des variations du chômage et de l'indice de concentration de l'emploi.

Entre 1975 et 1982, l'évolution de l'emploi fut bien plus favorable que lors des périodes ultérieures et ce, pour la majorité des territoires. C'est particulièrement le cas du Scot de Flandre Dunkerque puisque ce territoire enregistre alors la plus forte hausse de l'emploi chez les 25-49 ans : + 2,81 % en

moyenne annuelle. Cette augmentation est moins rapide que celle de la population active (+ 3,24 % en moyenne annuelle) en raison du fort accroissement du chômage entre ces deux dates.

Par contre, au cours des années 1980 et 1990, le Scot de Flandre Dunkerque connaît la baisse la plus marquée du taux de croissance de l'emploi, même si celui-ci reste positif : + 0,35 % en moyenne annuelle. La contraction assez nette de l'indice de concentration entre 1982 et 1999, qui passe de 105 à 100, explique en partie cette forte baisse du taux de croissance de l'emploi. Néanmoins, la situation apparaît encore moins favorable sur la zone d'emploi de Thionville, où l'emploi des 25-49 ans diminue de 0,17 % en moyenne annuelle.

Les dynamiques à l'oeuvre sont plus hétérogènes sur la période récente. Avec - 0,68 % en moyenne annuelle, le Scot de Flandre Dunkerque présente l'une des contractions les plus importantes avec le Scot de l'Artois (- 0,63 %) et, surtout, la zone d'emploi de Thionville (- 1,19 %). Ces deux territoires ont, à la différence du dunkerquois, fait face à une baisse importante de l'indice de concentration entre 1999 et 2008 : pour une variation donnée de la population active, l'évolution de l'emploi sera de ce fait moins favorable sur ces deux espaces.

Du point de vue interne au Scot de Flandre Dunkerque, l'augmentation de l'emploi fut bien plus rapide sur la CUD entre 1975 et 1982 mais la situation s'inverse ensuite : l'évolution de l'emploi devient plus favorable sur l'avant-pays. Ce phénomène repose notamment sur la croissance de la sphère présentielle (en lien avec l'accroissement démographique sur ce territoire) et sur le dynamisme de certaines zones d'activité comme celles de Socx et de Wormhout. C'est également le cas à Quaedypre, qui a bénéficié du rapide développement de l'entreprise TIM SA.

## L'emploi du Scot de Flandre Dunkerque marqué par une moindre représentation féminine

**Tableau 22 : structure par sexe de l'emploi en 1975, 1990 et 2008**

Zone	1975		1990		2008	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>73,6%</b>	<b>26,4%</b>	<b>62,8%</b>	<b>37,2%</b>	<b>56,9%</b>	<b>43,1%</b>
<i>CUD</i>	74,9%	25,1%	63,5%	36,5%	57,5%	42,5%
<i>Avant-Pays</i>	64,7%	35,3%	58,2%	41,8%	53,5%	46,5%
ScoT de Dijon	60,3%	39,7%	55,4%	44,6%	51,6%	48,4%
Aire Urbaine de Chambéry	63,4%	36,6%	56,9%	43,1%	52,0%	48,0%
ScoT de la Région Mancelle	62,2%	37,8%	56,8%	43,2%	52,5%	47,5%
ScoT de Lorient	66,3%	33,7%	59,8%	40,2%	52,6%	47,4%
Zone d'emploi de Thionville	75,5%	24,5%	63,1%	36,9%	53,6%	46,4%
ScoT du Calais	63,8%	36,2%	62,2%	37,8%	54,2%	45,8%
ScoT de Flandre Intérieure	61,5%	38,5%	59,0%	41,0%	54,8%	45,2%
Aire Urbaine du Havre	68,7%	31,3%	61,7%	38,3%	54,8%	45,2%
ScoT de l'Artois	68,5%	31,5%	63,3%	36,7%	56,4%	43,6%
ScoT de l'Audomarois	64,4%	35,6%	63,6%	36,4%	58,4%	41,6%

Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

Du point de vue de la répartition par sexe de l'emploi, on retrouve la même tendance que pour la population active : une forte augmentation de la participation des femmes aux activités productives. Ainsi, pour le Scot de Flandre Dunkerque, la part des femmes dans l'emploi est passée de 26,4 % en 1975 à 43,1 % en 2008 (**tableau 22**). En interne, l'écart est plus prononcé que pour les actifs : en 2008, la part des femmes dans la population active est d'un peu plus de 45 % pour la CUD et l'avant-pays alors que, en termes d'emplois, les femmes représentent respectivement 42,5 % et 46,5 % du total pour la CUD et l'avant-pays. Cette moindre représentation des femmes sur la CUD est peut-être liée aux structures sectorielles différenciées entre le coeur urbain et l'avant-pays.

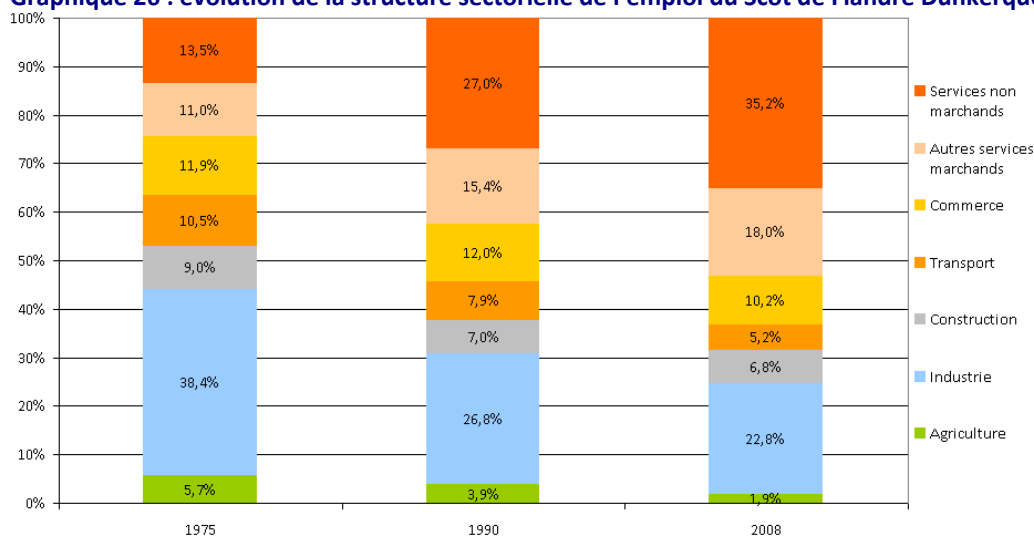
À l'échelle des territoires étudiés, la proportion de femmes dans l'emploi est plus faible que leur part dans la population active : ce résultat s'explique aisément dans la mesure où les femmes sont, généralement, davantage affectées par le chômage. En revanche, de la même manière que pour la

population active, la participation des femmes au marché du travail est plus faible sur les espaces nordistes. Quelques différences émergent néanmoins, comme entre les Scot de Flandre Dunkerque et du Calais. Ainsi, la proportion de femmes dans la population active est, en 2008, plus élevée sur le Scot de Flandre Dunkerque : 45,2 % contre 44,5 %. Par contre, une fois pris en compte le chômage et les flux domicile-travail, la situation s'inverse : la part des femmes dans l'emploi devient plus faible sur le Scot de Flandre Dunkerque : 43,1 % contre 45,8 %.

### Une orientation nettement plus industrielle sur le Scot de Flandre Dunkerque

Outre le volume total d'emplois, la composition sectorielle a également fortement évolué au cours de la période considérée. Au milieu des années 1970, le système économique national, et notamment celui de la région Nord-Pas-de-Calais, repose encore largement sur la production industrielle. Puis de nombreuses mutations (mondialisation de l'économie, dématérialisation des produits, robotisation des chaînes de production, phénomènes d'externalisation, marchandisation des services, apparition des TIC, etc.) viennent perturber ce système. Ce passage d'une économie industrielle à une économie tertiaire déstabilise en particulier les zones les plus industrialisées, dont fait partie le Scot de Flandre Dunkerque. Des piliers traditionnels de l'économie comme la sidérurgie disparaissent progressivement ou se reconvertissent. Un découpage sectoriel en 7 agrégats (agriculture, industrie, construction, commerce, transports, autres services marchands, services non marchands) permet à cette fin de mettre en évidence les tendances structurelles ayant affecté l'emploi au cours des trois dernières décennies à l'échelle du Scot de Dunkerque.

**Graphique 26 : évolution de la structure sectorielle de l'emploi du Scot de Flandre Dunkerque**

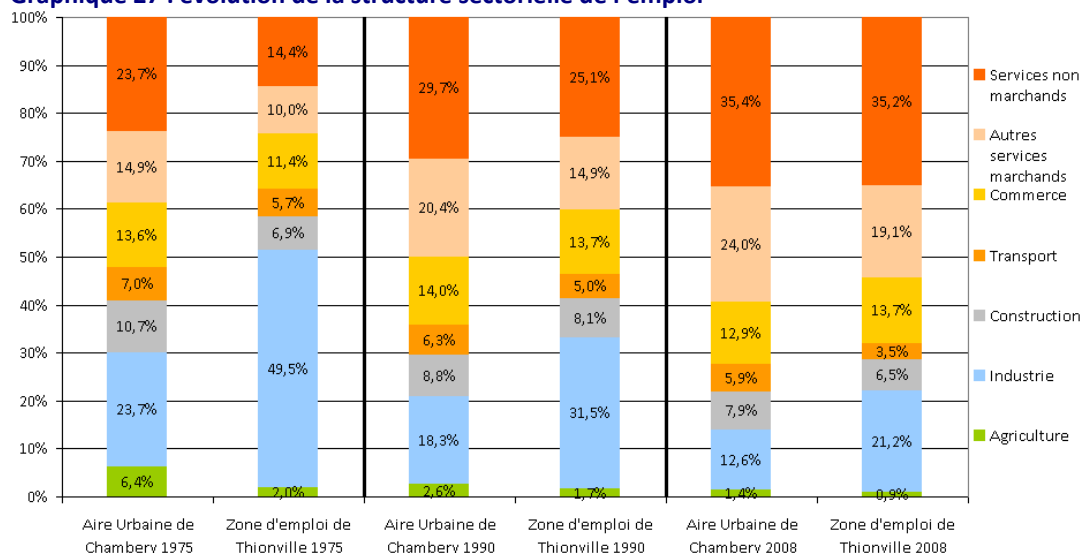


Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

Le Scot de Flandre Dunkerque compte parmi les territoires les plus orientés vers l'industrie avec 22,8 % d'emplois concernés en 2008 (graphique 26). Il partage cette caractéristique avec trois autres Scot régionaux : ceux de l'Artois (22,3 %), de Flandre intérieure (24,8 %) et de l'Audomarois (27,7 %). En revanche, le Scot du Calais se distingue par une proportion d'emplois industriels nettement plus faible (11,8 %). Symétriquement, la part d'emplois tertiaire est plus faible sur le dunkerquois : 68,6 % contre par exemple 78,1 % pour l'aire urbaine de Chambéry et 78,5 % sur le Scot de la Région Mancelle. Au sein des espaces nordistes étudiés, les activités tertiaires représentent moins de 70 % de l'emploi, hormis pour le Scot du Calais où la proportion dépasse les 80 %. Si les services non marchands (essentiellement les activités dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'action sociale) constituent une large part de l'emploi sur le Scot de Flandre Dunkerque (35,2 % en 2008), le phénomène n'est pas propre au dunkerquois : leur poids dans l'emploi est par exemple de 35,4 % sur l'aire urbaine de Chambéry (graphique 27), pourtant beaucoup plus avancé dans la tertiarisation. Par

contre, les autres services marchands (ensemble des services marchands sauf le commerce et le transport) sont sous-représentés : 18 % contre par exemple 24,5 % sur les Scot de la Région Mancelle et de Dijon. Les autres Scot régionaux exhibent la même configuration, la part des autres services marchands y étant inférieure à 20 %. L'emploi est également moins orienté vers les activités commerciales : avec 10,2 %, le Scot de Flandre Dunkerque est caractérisé par la proportion la plus faible avec l'aire urbaine du Havre. Cette part est néanmoins plus élevée sur Scot localisés à proximité du Dunkerquois : jusqu'à 14,5 % sur les Scot du Calais et de l'Audomarois.

**Graphique 27 : évolution de la structure sectorielle de l'emploi**



Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

En termes de trajectoire, on retrouve le processus de désindustrialisation déjà évoqué : le poids de l'emploi industriel passe de 38,4 % en 1975 à 22,8 % en 2008 sur le Scot de Flandre Dunkerque, soit une baisse de 15,6 points (graphique 26). Le déclin industriel est encore plus marquée sur d'autres territoires : jusqu'à - 28,4 points pour la zone d'emploi de Thionville. Si la baisse est similaire sur les Scot contigus de l'Audomarois et de Flandre intérieure, elle est en revanche plus prononcée sur celui du Calais (- 23,3 points).

La progression de l'emploi tertiaire, autre facette du déclin industriel, concerne surtout les services non marchands, dont la part progresse de 21,7 points entre 1975 et 2008 sur le Scot de Flandre Dunkerque. La hausse est nettement moins marquée pour les autres services marchands (+ 7 points) tandis que la proportion d'emplois dans le commerce et le transport baisse respectivement de 1,7 et 5,3 points. Au final, le poids de l'emploi tertiaire passe de 46,9 % en 1975 à 68,6 % en 2008, soit une hausse de 21,7 points. Cette progression est beaucoup plus prégnante sur d'autres espaces : + 30 points sur la zone d'emploi de Thionville (graphique 27) et + 34,1 points sur le Scot du Calais.

Si l'étude de l'évolution de la structure sectorielle de l'emploi se révèle essentielle, elle peut masquer des réalités sous-jacentes opposées. Ainsi, l'augmentation de la proportion d'emplois dans les services peut résulter d'un réel accroissement du volume d'emplois tertiaires mais aussi d'une forte baisse du volume d'emplois industriels, ce qui est fort différent du point de vue du dynamisme du marché du travail. L'évolution récente du concept d'emploi empêche cependant d'analyser la dynamique des volumes sectoriels sur l'ensemble de la période. Aussi nous nous concentrerons sur la période 1975-1999, suffisante pour mettre en lumière les différences entre territoires. Considérons, à titre illustratif, le Scot du Calais et la zone d'emploi de Thionville, pour lesquels la tertiarisation des emplois a été nettement plus prononcé que sur le Scot de Flandre Dunkerque.

La zone d'emploi de Thionville a subi des pertes d'emplois industriels très lourdes entre 1975 et 1999, avec une évolution annuelle moyenne de - 3,58 % (tableau 23). Ces pertes ont été bien

moindres sur le Scot de Flandre Dunkerque avec une évolution de - 1,64 % en moyenne annuelle, le Scot du Calais étant dans une position intermédiaire (- 2,06 %). Du point de vue des activités de services, la progression a été très importante sur le Scot du Calais : + 2,68 % en moyenne annuelle. Si elle fut plus faible sur le Scot de Flandre Dunkerque (+ 1,45 %), elle a été encore moins prononcée sur la zone d'emploi de Thionville (+ 0,93 %).

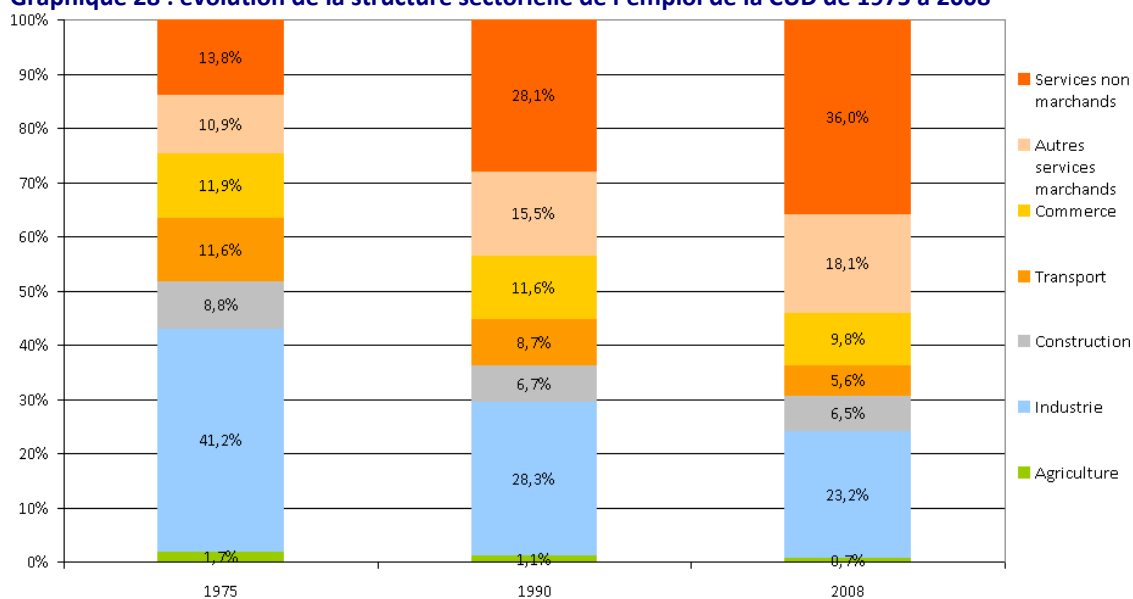
Ainsi, la tertiarisation observée sur la zone d'emploi de Thionville résulte avant tout de la très forte contraction de l'emploi industriel : on pourrait alors parler de tertiarisation par défaut. La situation apparaît donc moins favorable, d'autant que l'indice de concentration a considérablement chuté sur la période, signe d'une forte résidentialisation du territoire. Sur le Scot du Calais, la situation est différente : si les pertes d'emplois industriels ont été plus appuyées que sur le Scot de Flandre Dunkerque, les créations d'emplois dans les secteurs tertiaires y ont été très dynamiques. L'une des questions qui se pose alors pour le Scot de Flandre Dunkerque est de savoir s'il faut maintenir un socle d'emplois industriels sur le territoire ou, au contraire, ré-orienter son appareil productif vers les activités tertiaires.

**Tableau 23 : évolution de l'emploi industriel et tertiaire de 1975 à 1999**

Territoire	Emploi industriel			Emploi tertiaire		
	1975	1999	TCAM	1975	1999	TCAM
Zone d'emploi de Thionville	38 710	16 154	-3,58%	32 465	40 520	0,93%
Scot du Calais	15 020	9 116	-2,06%	19 795	37 318	2,68%
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>36 310</b>	<b>24 390</b>	<b>-1,64%</b>	<b>44 395</b>	<b>62 731</b>	<b>1,45%</b>
Aire urbaine du Havre	36 835	25 383	-1,54%	68 425	80 610	0,69%
Scot de la Région Mancelle	30 700	21 494	-1,47%	56 875	84 670	1,67%
Scot de Dijon	28 365	20 489	-1,35%	71 980	103 476	1,52%
Scot de l'Artois	28 770	22 488	-1,02%	28 955	48 432	2,17%
Aire urbaine de Chambéry	14 055	11 992	-0,66%	35 155	59 512	2,22%
Scot de Lorient	15 070	12 875	-0,65%	34 530	52 327	1,75%
Scot de l'Audomarois	17 070	15 007	-0,54%	14 060	25 208	2,46%
Scot de Flandre intérieure	13 795	12 336	-0,46%	13 370	22 300	2,15%

Source : recensements de la population de 1975 à 1999 (Insee).

**Graphique 28 : évolution de la structure sectorielle de l'emploi de la CUD de 1975 à 2008**

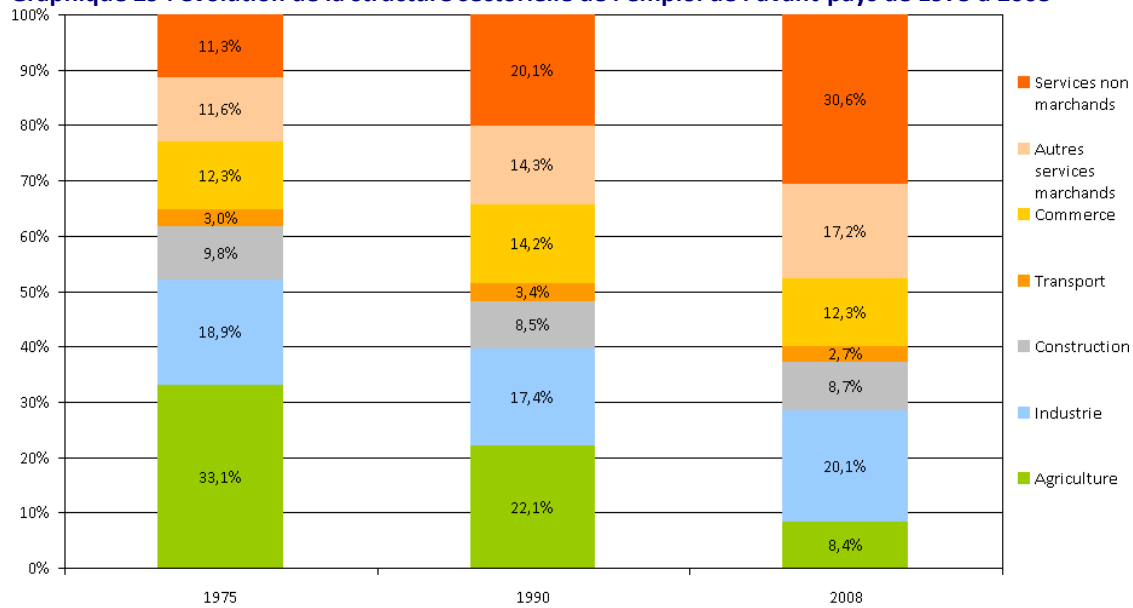


Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

Du point de vue interne au Scot, les structures sectorielles de l'emploi se révèlent assez différentes. Ainsi, l'avant-pays conserve, en 2008, une part beaucoup plus élevée d'emplois agricoles : 8,4 %

contre 0,7 % sur la CUD (**graphiques 28 et 29**). La situation était encore plus marquée en 1975 : près d'un tiers des emplois de l'avant-pays était associés au secteur agricole. Cette baisse importante de la part des emplois agricoles y explique en partie l'évolution de la structure sectorielle constatée, en particulier le maintien de la proportion d'emplois dans l'industrie, alors que parallèlement, celle-ci diminue fortement sur la CUD. L'emploi de l'avant-pays est également mieux représenté dans les secteurs de la construction et du commerce. Les migrations périurbaines en provenance de la CUD augmente en effet les besoins en logement, favorisant ainsi le secteur de la construction. De même, l'accroissement de population qui en résulte stimule le développement des activités présentes.

**Graphique 29 : évolution de la structure sectorielle de l'emploi de l'avant-pays de 1975 à 2008**

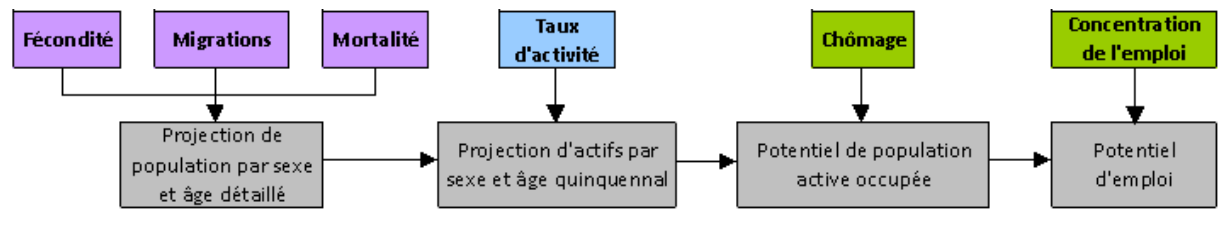


Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).



## Présentation de la démarche prospective

### Encadré 4 : la démarche prospective



La démarche prospective (**encadré 4**), fondée sur le modèle de projection Omphale, peut être scindée en trois éléments successifs :

- une **projection de population** : celle-ci est conditionnelle à un scénario démographique, c'est-à-dire un ensemble d'hypothèses d'évolution concernant la fécondité, la mortalité et les migrations. Cette projection démographique fournit alors, pour un scénario donné, un nombre d'habitants par sexe et âge détaillé pour chaque année de la période de projection ;
- une **projection d'actifs** : il s'agit ici de reprendre les résultats des projections de population et de leurs appliquer un scénario d'activité, qui détaille l'évolution des taux d'activité par sexe et âge quinquennal. Le taux d'activité rapporte simplement le nombre d'actifs à la population correspondante. Cette projection d'actifs fournit, pour des scénarios démographique et d'activité donnés, une population active totale par sexe et tranche d'âge quinquennale pour chaque année de la projection. Il s'agit d'une population active totale, c'est-à-dire qu'elle contient à la fois les actifs occupés et les chômeurs ;
- un **potentiel d'emploi** : le passage de la population active à l'emploi implique deux hypothèses complémentaires. Tout d'abord, il convient de ne retenir que les actifs occupés : il est donc nécessaire de faire une hypothèse sur le chômage, de manière à passer de la population active totale à la population active occupée. Ensuite, les résultats de la projection d'actifs sont localisés au lieu de résidence. Il convient donc de tenir compte des flux domicile - travail de manière à passer de la population active occupée au lieu de résidence à la population active occupée au lieu de travail, autrement dit l'emploi au lieu de travail.

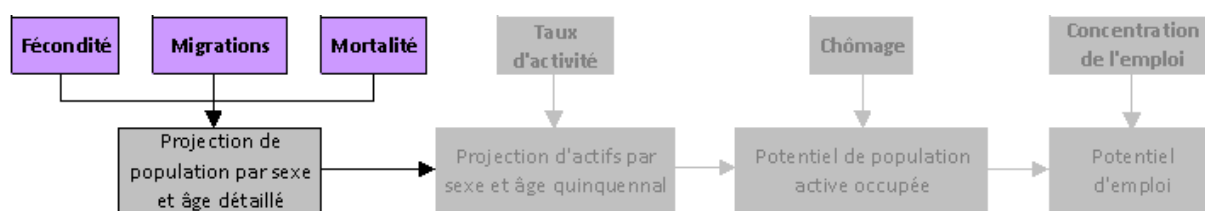
# Évolution prospective de la population

Une forte progression de la population des séniors, en raison de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom

Deux scénarios démographiques envisagés : une reproduction des tendances récentes (scénario tendanciel) et une réduction du déficit migratoire (scénario d'équilibre démographique)

Dans le cadre du scénario tendanciel, le Scot de Flandre Dunkerque compterait 248 000 habitants en 2030, soit 17 000 de moins qu'en 2008

Dans le cadre du scénario d'équilibre démographique, la population du Scot serait de 267 000 en 2030, soit 1 800 de plus qu'en 2008



Les projections démographiques, première partie de l'analyse prospective, sont conditionnelles au scénario démographique envisagé. Outre le scénario tendanciel (**encadré 5**), qui reconduit les tendances démographiques les plus récentes, un second scénario a été retenu. L'analyse rétrospective précédente a en effet clairement démontré que c'est le déficit migratoire, particulièrement accentué sur le Scot de Flandre Dunkerque, qui pénalise la croissance démographique. Cette simulation alternative fait alors l'hypothèse d'une amélioration de l'attractivité résidentielle du Scot qui limiterait l'ampleur de ce déficit. Ce second scénario, qualifié d'équilibre démographique, remettrait alors en cause la baisse de population associée au scénario tendanciel.

### **Encadré 5 : méthodologie des projections Omphale**

Les projections démographiques réalisées à l'aide du modèle Omphale vont dépendre des hypothèses d'évolution formulées pour les trois composantes de base que sont la fécondité, la mortalité et les migrations. Ces hypothèses d'évolution forment un scénario démographique. Il ne s'agit donc pas d'une prévision : on ne cherche pas à décrire le futur le plus probable mais un futur possible parmi d'autres, conditionnel au scénario démographique envisagé.

Le premier scénario envisagé, le scénario tendanciel, reconduit les tendances observées sur la période récente. Ainsi, la fécondité est ainsi maintenue au niveau observé en 2007 sur le territoire considéré. La probabilité de décéder à chaque âge continue à diminuer lentement selon une tendance parallèle à celle de la France. De même, les quotients migratoires calculés entre 2000 et 2008 pour un territoire donné, sont maintenus sur toute la période de projection.

## Une poursuite de la décroissance de la population dans les décennies à venir...

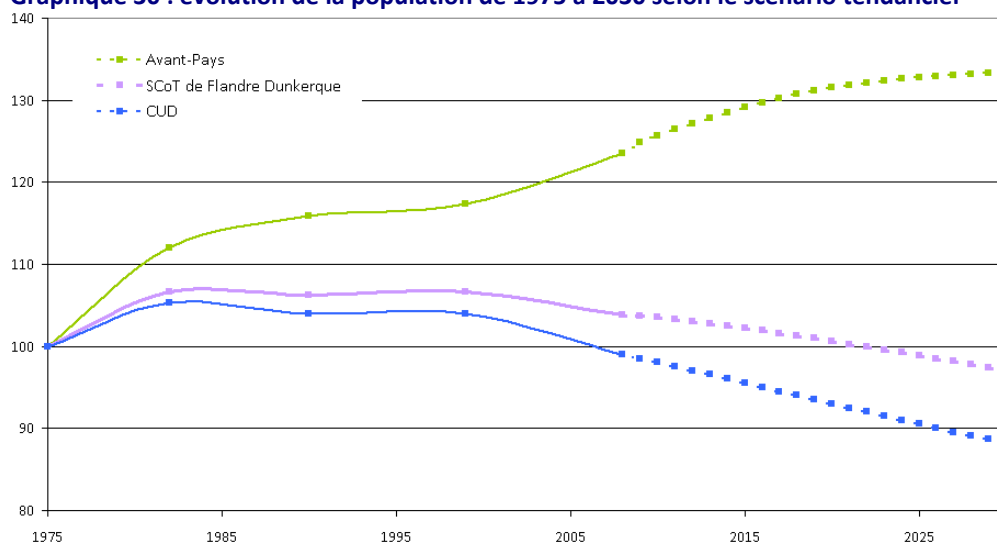
Selon le scénario tendanciel de population, la population du Scot de Flandre Dunkerque serait de 248 000 habitants en 2030, soit 17 000 de moins par rapport à 2008 (**tableau 24**). Avec une évolution annuelle moyenne de -0,3 %, proche de celle observée entre 1999 et 2008, le Scot de Flandre Dunkerque serait le seul du quart Nord-Ouest de la région à connaître une décroissance de sa population : la croissance resterait en effet positive pour les trois Scot contigus du Calaisis, de l'Audomarois et de Flandre intérieure. D'un point de vue interne, on retrouve une configuration analogue à celle de la période récente : une décroissance annuelle moyenne de -0,52 % pour la CUD contre +0,35 % pour le reste du Scot à horizon 2030 (**graphique 30**).

**Tableau 24 : évolution de la population à horizon 2030 selon le scénario tendanciel**

Zones	Population		Taux de croissance annuel
	2008	2030	moyen 2008-2030
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>265 172</b>	<b>248 009</b>	<b>-0,30%</b>
<i>CUD</i>	202 836	180 664	-0,52%
<i>Avant-Pays</i>	62 336	67 345	0,35%
Scot du Calaisis	159 778	164 866	0,14%
Scot de la région de Saint-Omer	118 253	122 599	0,16%
Scot de Flandre Intérieure	126 135	136 998	0,38%

Source : Omphale 2010, scénario tendanciel (Insee).

**Graphique 30 : évolution de la population de 1975 à 2030 selon le scénario tendanciel**



Source : recensements de 1975 à 2008, Omphale 2010 scénario tendanciel (Insee).

## ... qui reposerait, comme par le passé, sur l'ampleur du déficit migratoire

Cette contraction de la population sur le Scot de Flandre Dunkerque reposerait, comme lors des décennies précédentes, sur l'ampleur du déficit migratoire. En début de période de projection, le solde migratoire quinquennal du Scot s'élèverait à -9 000 (13 600 entrées contre 22 600 sorties), soit une perte d'environ 1 800 habitants par an (**tableau 25**). Le scénario tendanciel ne faisant que reproduire les tendances démographiques les plus récentes, y compris migratoires, on retrouverait, dans les années à venir, des résultats similaires à ceux observés sur la dernière décennie écoulée. Ainsi, d'un point interne à la région, le déficit migratoire quinquennal serait surtout marqué vis-à-vis du Scot de Lille métropole (-1 650 habitants). Alors que les échanges seraient plus ou moins équilibrés avec le Scot de Flandre intérieure, ils resteraient en revanche déficitaires par rapport aux deux autres Scot contigus du Calaisis et de l'Audomarois.

**Tableau 25 : flux migratoires projetés pour le Scot entre 2007 et 2012 pour les principales zones d'échange**

Principales zones d'échange	Flux projetés pour la période 2007-2012		
	Sorties vers ...	Entrées de ...	Solde
Scot de Lille métropole	4 469	2 822	-1 647
Scot du Calaisis	2 154	1 317	-837
Scot de Flandre Intérieure	1 343	1 332	-11
Scot de l'Audomarois	1 186	757	-429
<b>Toutes zones d'échange</b>	<b>22 642</b>	<b>13 572</b>	<b>-9 070</b>

Source : Omphale 2010, scénario tendanciel (Insee).

Remarque : population âgée de 5 ans et plus, hors échanges avec l'étranger.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, 4 444 personnes migreraient de la CUD vers le reste du Scot pendant que 2 480 personnes feraient le chemin inverse.

**Tableau 26 : flux migratoires projetés pour la CUD pour les principales zones d'échange**

Principales zones d'échange	Flux projetés pour la période 2007-2012		
	Sorties vers ...	Entrées de ...	Solde
Avant-Pays	4 444	2 480	-1 964
Scot de Lille métropole	3 269	1 898	-1 371
Scot du Calaisis	1 839	1 095	-744
Scot de Flandre Intérieure	497	392	-105
Scot de l'Audomarois	481	283	-198
<b>Toutes zones d'échange</b>	<b>21 671</b>	<b>12 141</b>	<b>-9 530</b>

Source : Omphale 2010, scénario tendanciel (Insee).

Remarque : population âgée de 5 ans et plus, hors échanges avec l'étranger.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, 4 444 personnes migreraient de la CUD vers le reste du Scot pendant que 2 480 personnes feraient le chemin inverse.

**Tableau 27 : flux migratoires projetés pour l'avant-pays pour les principales zones d'échange**

Principales zones d'échange	Flux projetés pour la période 2007-2012		
	Sorties vers ...	Entrées de ...	Solde
Communauté Urbaine de Dunkerque	2 480	4 444	1 964
Scot de Lille Métropole	1 200	924	-276
Scot de Flandre Intérieure	878	940	62
Scot de l'Audomarois	733	473	-260
Scot du Calaisis	293	223	-70
<b>Toutes zones d'échange</b>	<b>7 888</b>	<b>8 337</b>	<b>449</b>

Source : Omphale 2010, scénario tendanciel (Insee).

Remarque : population âgée de 5 ans et plus, hors échanges avec l'étranger.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, 2 480 personnes migreraient du reste du Scot vers la CUD pendant que 4 444 personnes feraient le chemin inverse.

Le déficit migratoire observé à l'échelle globale du Scot reposerait essentiellement sur celui caractérisant la CUD. Ainsi, en début de période de projection, le déficit migratoire quinquennal de la CUD s'élèverait à -9 500 : 21 700 sorties contre 12 100 entrées (**tableau 26**). Le solde migratoire serait déficitaire vis-à-vis des principales zones d'échanges, en particulier par rapport à l'avant-pays du Scot et au Scot de Lille métropole. La situation serait différente sur cet avant-pays puisque le solde migratoire quinquennal serait plus ou moins à l'équilibre : 7 900 sorties pour 8 300 entrées (**tableau 27**). Néanmoins, ce léger excédent migratoire masquerait deux réalités opposées : un excédent migratoire important vis-à-vis de la CUD (+1 960 habitants), résultant des migrations périurbaines internes au Scot, et un déficit migratoire vis-à-vis de l'extérieur (-1 500 habitants).

Une autre manière d'appréhender l'impact du déficit migratoire sur la croissance démographique consiste à considérer un scénario fictif sans migration (**tableau 28**). Le fait de neutraliser l'ensemble des mouvements migratoires ferait passer le taux de croissance annuel moyen du Scot de Flandre Dunkerque de -0,30 % à +0,40 % sur la période 2008-2030 : la population du Scot augmenterait

alors de près de 24 000 habitants. C'est donc bien le déficit migratoire qui pèserait sur la croissance démographique. Ce résultat serait encore plus marqué à l'échelle de la CUD, qui présente un double déficit migratoire, à la fois vis-à-vis de l'avant-pays et vis-à-vis de l'extérieur du Scot : + 0,36 % contre - 0,52 % pour le scénario tendanciel.

**Tableau 28 : évolution de la population à horizon 2030 selon le scénario sans migration**

Zone	Population		Taux de croissance annuel
	2008	2030	moyen 2007-2030
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>265 172</b>	<b>289 808</b>	<b>0,40%</b>
<i>CUD</i>	202 836	219 685	0,36%
<i>Avant-Pays</i>	62 336	70 123	0,54%

Source : Omphale 2010, scénario sans migration (Insee).

### Une explosion globale de la population des séniors à horizon 2030

L'évolution projetée de la population totale masque des écarts très importants entre les différentes tranches d'âge : quel que soit le territoire considéré, la croissance de la population totale serait essentiellement portée par celle des séniors (**tableau 29**). Cet accroissement de la population des séniors reposerait sur deux éléments. En premier lieu, l'augmentation de l'espérance de vie : même si celle-ci est plus faible dans la région, elle continuerait de progresser parallèlement à une tendance nationale dans le cadre du scénario tendanciel. Ensuite, les générations nombreuses du baby-boom vont, dans les décennies à venir, progressivement intégrer la tranche des 65 ans ou plus et ainsi remplacer les générations antérieures numériquement moins nombreuses.

Ainsi, sur le Scot de Flandre Dunkerque, la population des 65 ans ou plus augmenterait de 2,10 % par an en moyenne entre 2008 et 2030 : alors que la population totale se contracterait à cet horizon, le nombre de séniors augmenterait de près de 22 000 personnes. Dans le même temps, les populations âgées de moins de 20 ans et de 20 à 64 ans diminueraient respectivement de - 0,87 % et - 0,84 % en moyenne annuelle.

La décroissance de la population pour ces deux tranches d'âge serait encore plus prégnante sur la CUD : - 1,13 % et - 1,06 %, en raison de l'impact des migrations périurbaines de la CUD vers l'avant-pays, qui concernent principalement des couples d'âge actif avec leurs enfants. Pour la même raison, la décroissance de ces deux sous-populations serait nettement plus atténuée sur l'avant-pays : respectivement - 0,15 % et - 0,17 %. En revanche, la progression des personnes âgées de 65 ans ou plus y serait beaucoup plus soutenue : + 2,71 % contre + 1,88 % pour la CUD. Ce plus fort accroissement de la population des séniors sur l'avant-pays dans les années à venir s'explique principalement par la configuration des flux internes au Scot. Ce territoire a en effet connu, au cours des années 1970 et 1980 notamment, de fortes arrivées de jeunes ménages en provenance de la CUD. C'est cette population additionnelle qui va venir mécaniquement, quelques décennies plus tard, accroître fortement la population des séniors.

Si les tendances à l'œuvre sont analogues sur les Scot situés à proximité de celui de Flandre Dunkerque, les ordres de grandeur y sont bien différents. Les baisses des populations de moins de 20 ans et de 20 à 64 ans y seraient moins marquées. Ces deux sous-populations seraient même proches de la stabilité sur le Scot de Flandre intérieure, territoire résidentiel profitant des arrivées de couples avec enfants en provenance du Scot de Lille métropole. À l'opposé, la hausse de la population des séniors y serait plus importante : jusqu'à + 2,52 % pour le Scot de l'Audomarois contre + 2,10 % pour celui de Flandre Dunkerque.

**Tableau 29 : évolution de la population par tranche d'âge à horizon 2030 selon le scénario tendanciel**

Zones	Taux de croissance annuel moyen 2008-2030		
	Moins de 20 ans	De 20 à 64 ans	65 ans ou plus
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>-0,87%</b>	<b>-0,84%</b>	<b>2,10%</b>
<i>CUD</i>	-1,13%	-1,06%	1,88%
<i>Avant-Pays</i>	-0,15%	-0,17%	2,71%
Scot du Calaisis	-0,36%	-0,29%	2,41%
Scot de l'Audomarois	-0,35%	-0,36%	2,52%
Scot de Flandre intérieure	-0,08%	-0,08%	2,41%

Source : recensement 2008, Omphale 2010 scénario tendanciel (Insee).

À l'échelle globale du Scot, on dénombrait 53 séniors pour 100 jeunes en 2008 : cette proportion passerait à 101 en 2030, soit un accroissement de 48 points (**tableau 30**). L'accroissement du ratio de vieillissement serait moins prononcé sur les trois autres Scot du Nord-Ouest de la région : il serait par exemple de + 38 points pour le Scot du Calaisis. Si la plus faible augmentation du nombre de séniors sur le Scot de Flandre Dunkerque a tendance à ralentir la hausse du ratio par rapport aux autres territoires, la contraction nettement plus accentuée de la population des moins de 20 ans va au contraire l'accélérer. C'est ce second effet qui l'emporte ici et qui explique l'augmentation plus rapide du ratio sur le Scot de Flandre Dunkerque.

Du point de vue interne au Scot, la hausse du ratio de vieillissement serait plus élevée sur la CUD (+ 50 points) que sur l'avant-pays (+ 43 points), en dépit de la plus forte augmentation de la population des séniors sur ce territoire. Ceci s'explique ici aussi par une baisse de la population des moins de 20 ans nettement plus prégnante sur la CUD : - 1,13 % contre - 0,15 % sur l'avant-pays.

**Tableau 30 : ratio de vieillissement en 2008 et 2030**

Zones	Ratio de vieillissement		Évolution en points
	2008	2030	
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>53,0</b>	<b>101,0</b>	<b>48,0</b>
<i>CUD</i>	54,0	104,0	50,0
<i>Avant-Pays</i>	50,0	93,0	43,0
Scot du Calaisis	45,0	83,0	38,0
Scot de la région de Saint-Omer	52,0	97,0	45,0
Scot de Flandre Intérieure	54,0	94,0	40,0

Source : recensement 2008, Omphale 2010 scénario tendanciel (Insee).

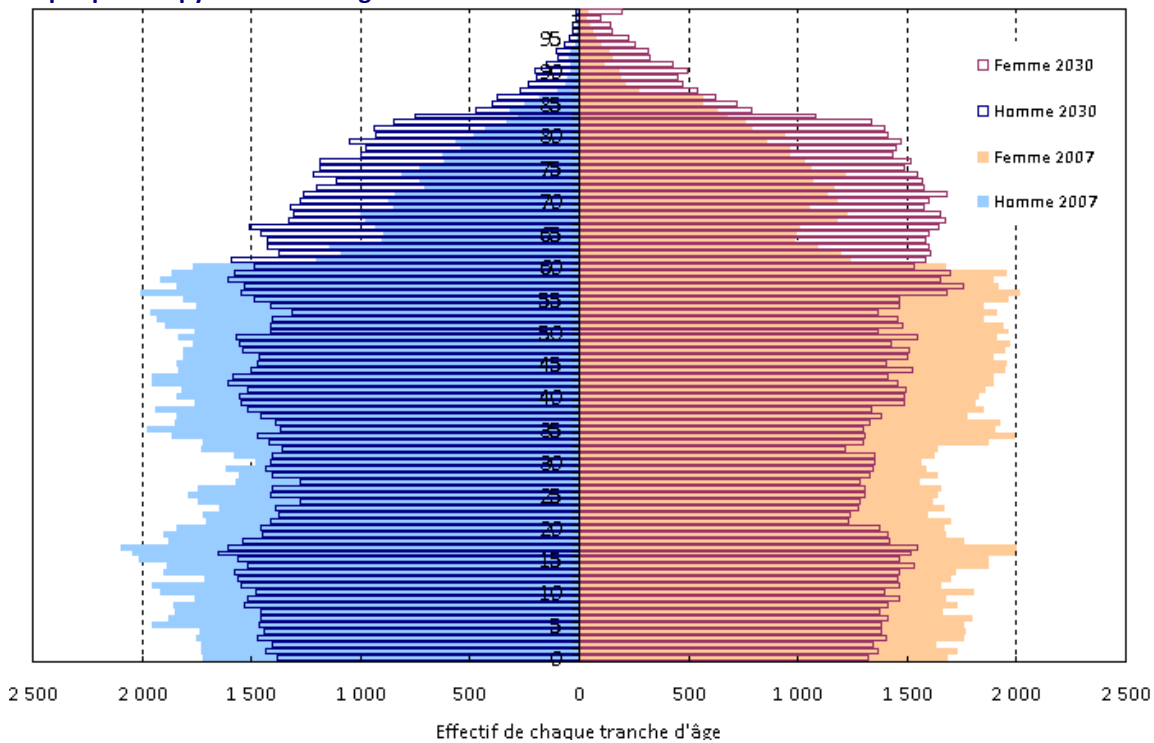
Note : le ratio de vieillissement rapporte la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans.

Outre la contraction du volume de population à horizon 2030, les décideurs publics locaux devront donc également faire face à une profonde modification de la structure par âge si les tendances dessinées par le scénario tendanciel venaient à se réaliser (**graphique 31**). Celle-ci serait susceptible d'impacter de nombreux domaines, en particulier l'adaptation du parc de logements et d'équipements comme les écoles, les maisons de retraite, etc. Cette déformation de la structure par âge résulterait de la conjonction de deux phénomènes :

- un gonflement de la partie haute de la pyramide des âges, notamment en raison de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom. En 2008, la césure était nette entre les générations nées avant et après le début du baby-boom : la limite se situait autour de 60-65 ans. En 2030, celle-ci sera bien moins visible car elle atteindra alors les âges de forte mortalité ;
- une baisse assez importante des populations âgées de moins de 65 ans. Cette diminution résulterait du déficit migratoire inhérent au Scot de Flandre Dunkerque. On observerait également, d'ici à 2030, un rétrécissement de la base de la pyramide : même si la fécondité est maintenue constante dans le cadre du scénario tendanciel, les naissances se contracteraient

sous l'effet de la baisse de la population des femmes fécondes, celle-ci reposant in fine sur le déficit migratoire.

**Graphique 31 : pyramides des âges 2007 et 2030 dans le cadre du scénario tendanciel**



Source : Omphale 2010, scénario tendanciel (Insee).

### Simuler un renforcement de l'attractivité résidentielle du Scot de Flandre Dunkerque

La trajectoire démographique du Scot de Flandre Dunkerque étant en grande partie conditionnée par le déficit migratoire, il est utile à ce stade de définir un nouveau scénario de projection, fondé sur une réduction de ce dernier. Il s'agit alors d'apprécier en quelle mesure une hausse de l'attractivité résidentielle du Scot pourrait remettre en cause la dynamique constatée dans le cadre du scénario tendanciel. Ce second scénario prospectif est qualifié d'équilibre démographique dans la mesure où il permet de contrer la décroissance démographique à l'oeuvre dans ce scénario tendanciel.

Du point de vue de la fécondité et de la mortalité, ce second scénario reprend les caractéristiques du tendanciel : la fécondité est maintenue au niveau observé en 2007 et la probabilité de décéder à chaque âge continue à diminuer lentement selon une tendance parallèle à celle de la France. Par contre, en ce qui concerne les migrations, le scénario d'équilibre démographique simule une hausse de l'attractivité résidentielle (**tableau 31**), appréhendée ici par le biais d'une réduction des sorties du Scot pour les personnes âgées de 0 à 40 ans (c'est-à-dire pour la tranche d'âge où se concentre l'essentiel du déficit migratoire). En outre, les migrations internes au Scot sont également modifiées au sein de cette nouvelle simulation : il s'agit de réduire les flux périurbains allant de la CUD vers l'avant-pays, ici aussi pour les personnes âgées de 0 à 40 ans (**tableau 32**).

**Tableau 31 : modification des flux externes par rapport au scénario tendanciel**

Périodes	Modification des quotients d'émigration par rapport au scénario tendanciel
2012-2017	Baisse de 20 % pour les personnes âgées de 0 à 40 ans
2017-2032	Baisse de 30 % pour les personnes âgées de 0 à 40 ans

Source : Omphale 2010, scénario d'équilibre démographique (Insee).



**Tableau 32 : modification des flux internes par rapport au scénario tendanciel**

Périodes	Modification des quotients d'émigration par rapport au scénario tendanciel
2007-2012	Baisse de 5 % pour les personnes âgées de 0 à 40 ans
2012-2017	Baisse de 10 % pour les personnes âgées de 0 à 40 ans
2017-2032	Baisse de 15 % pour les personnes âgées de 0 à 40 ans

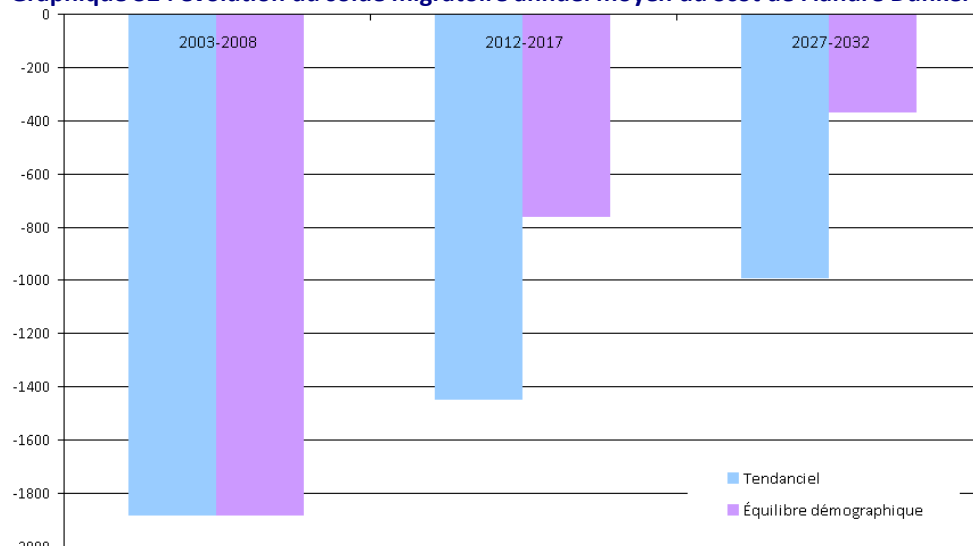
Source : Omphale 2010, scénario d'équilibre démographique (Insee).

Le solde migratoire annuel moyen du Scot de Flandre Dunkerque, qui était d'environ - 1 900 personnes entre 2003 et 2008, passerait à - 1 450 aux alentours de 2015 pour finir à - 1 000 en 2030 selon le scénario tendanciel (**graphique 32**).

Pour le modèle de projection Omphale, les flux de sorties d'un territoire sont proportionnels à la population résidente sur celui-ci : plus la population est élevée, plus les flux de sorties le seront. Or, l'évolution prospective de la population serait nettement moins dynamique sur le Scot de Flandre Dunkerque que sur ses principales zones d'échanges migratoires : la population baisserait assez fortement sur le Scot de Flandre Dunkerque à horizon 2030, alors qu'elle continuerait de s'accroître sur les Scot de Lille métropole, du Calais, etc. Ainsi, la capacité du Scot de Flandre Dunkerque à faire partir de la population s'amenuiserait dans les années à venir alors, qu'au contraire, la capacité de ses zones d'échanges à lui fournir des habitants devrait continuer à se développer. Mécaniquement, le déficit migratoire devrait donc se résorber pour le dunkerquois, les flux de sorties (émigration) ayant tendance à se réduire, à l'inverse des flux d'arrivées (immigration).

Dans le cadre de l'hypothèse de réduction des flux de sorties du scénario d'équilibre démographique, le solde migratoire annuel moyen du Scot de Flandre Dunkerque serait d'environ - 750 aux alentours de 2015 et passerait à - 370 en 2030, soit un déficit migratoire trois fois plus faible que celui du scénario tendanciel.

**Graphique 32 : évolution du solde migratoire annuel moyen du Scot de Flandre Dunkerque**



Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et d'équilibre démographique (Insee).

### Une stabilisation de la population du Scot à horizon 2030 dans le cadre du second scénario

Le Scot de Flandre Dunkerque compterait 267 000 habitants en 2030 selon le scénario d'équilibre démographique, soit environ 1 800 personnes de plus qu'en 2008, alors que le scénario tendanciel envisageait une perte de près de 17 000 habitants (**tableau 33**). Avec + 0,03 % de croissance annuelle moyenne, le second scénario permettrait donc de plus ou moins stabiliser la population du Scot à horizon 2030. Ainsi, une réduction limitée et progressive du déficit migratoire serait susceptible de contrer la décroissance démographique à l'œuvre depuis la fin des années 1990.

Du point de vue interne au Scot, la baisse du déficit migratoire profiterait surtout à la Communauté Urbaine, qui cumulait à la base un double déficit, vis-à-vis de l'extérieur du Scot et vis-à-vis de l'avant-pays. Le scénario d'équilibre démographique améliore la situation migratoire de la CUD dans les deux cas : par rapport à l'extérieur du Scot (**tableau 31**) et par rapport à l'avant-pays (**tableau 32**). Le taux de croissance annuel moyen à horizon 2030, qui était de - 0,52 % dans le scénario tendanciel, passerait ainsi à - 0,16 %. La différence serait symétriquement moins marquée pour l'avant-pays : la croissance annuelle moyenne passerait de + 0,35 % à + 0,59 %.

**Tableau 33 : évolutions comparées de population 2008-2030**

Scénarios	Zones	Populations		Évolution		
		2008	2030	Effectif	TC	TCAM
Tendanciel	<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>265 172</b>	<b>248 009</b>	<b>-17 163</b>	<b>-6,5%</b>	<b>-0,30%</b>
	CUD	202 836	180 664	-22 172	-10,9%	-0,52%
	Avant-Pays	62 336	67 345	5 009	8,0%	0,35%
Équilibre démographique	<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>265 172</b>	<b>266 938</b>	<b>1 766</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,03%</b>
	CUD	202 836	195 974	-6 862	-3,4%	-0,16%
	Avant-Pays	62 336	70 964	8 628	13,8%	0,59%

Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et d'équilibre démographique (Insee).

D'un point de vue plus détaillé, les modifications apportées par le scénario d'équilibre démographique n'impacteraient pas l'évolution de la population des séniors (**tableau 34**). En effet, la baisse des flux de sortie envisagée, centrée sur les personnes âgées de moins de 40 ans, n'influencerait pas encore la population âgée de 65 ans ou plus à horizon 2030 : la croissance annuelle moyenne serait de + 2,10 % à l'échelle du Scot, comme dans le cadre du scénario tendanciel. Par contre, l'impact serait assez important pour les personnes âgées de 20 à 64 ans : le taux de croissance annuel moyen passerait ainsi de - 0,84 % pour le scénario tendanciel à - 0,46 % pour le scénario alternatif, soit une baisse deux fois moins prégnante. Pour les jeunes âgés de moins de 20 ans, l'amélioration serait encore plus significative : le taux de croissance annuel moyen passerait de - 0,87 % à - 0,33 %. Deux effets se cumuleraient ici : un effet direct, provenant de la réduction du déficit migratoire, et un effet indirect, reposant sur un volume de naissances plus élevé. La moindre baisse de la population âgée de 20 à 64 ans, en particulier celle des femmes fécondes, devrait en effet générer des naissances additionnelles par rapport au scénario tendanciel, limitant d'autant la diminution de la population âgée de moins de 20 ans.

À l'échelle interne du Scot de Flandre Dunkerque, l'impact serait, comme nous l'avons déjà évoqué, plus important sur la CUD que sur l'avant-pays.

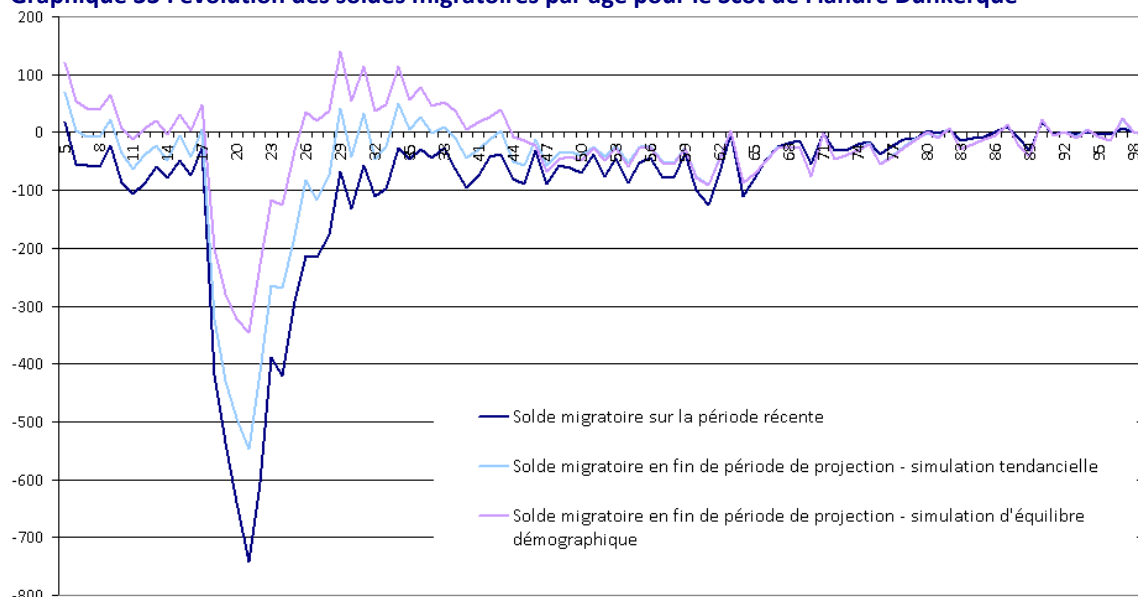
**Tableau 34 : taux de croissance annuels moyens par tranche d'âge**

Zones	Tranche d'âge	Population		Évolution		
		2008	2030	Effectif	TC	TCAM
Scot de Flandre Dunkerque	Moins de 20 ans	71 066	66 036	-5 031	-7,1%	-0,33%
	De 20 à 64 ans	156 451	141 440	-15 012	-9,6%	-0,46%
	65 ans ou plus	37 654	59 463	21 809	57,9%	2,10%
	<b>Ensemble</b>	<b>265 172</b>	<b>266 938</b>	<b>1 766</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,03%</b>
CUD	Moins de 20 ans	53 954	47 850	-6 104	-11,3%	-0,54%
	De 20 à 64 ans	119 673	104 153	-15 520	-13,0%	-0,63%
	65 ans ou plus	29 208	43 971	14 763	50,5%	1,88%
	<b>Ensemble</b>	<b>202 836</b>	<b>195 974</b>	<b>-6 862</b>	<b>-3,4%</b>	<b>-0,16%</b>
Avant-Pays	Moins de 20 ans	17 142	18 185	1 043	6,1%	0,27%
	De 20 à 64 ans	36 591	37 286	695	1,9%	0,09%
	65 ans ou plus	8 602	15 492	6 890	80,1%	2,71%
	<b>Ensemble</b>	<b>62 336</b>	<b>70 964</b>	<b>8 628</b>	<b>13,8%</b>	<b>0,59%</b>

Source : Omphale 2010, scénario d'équilibre démographique (Insee).

Il est utile à ce stade de revenir sur l'évolution du solde migratoire par âge du Scot de Flandre Dunkerque (**graphique 33**). Au cours des dernières années, le déficit migratoire était centré sur les moins de 40 ans, en particulier sur les personnes âgées de 18 à 35 ans. Le fait d'avoir un excès des départs sur les arrivées après 18 ans n'est pas un élément propre au Scot de Flandre Dunkerque : de nombreux territoires régionaux présentent une configuration similaire, liée aux départs des jeunes pour la poursuite des études supérieures, le plus souvent à destination du pôle universitaire lillois. Cependant, certains de ces territoires connaissent des phénomènes de « retour au pays » : une fois leurs études terminées, certains jeunes reviennent sur leur zone d'origine. Ce mécanisme, perceptible sur les Scot contigus du Calaisis, de l'Audomarois et de Flandre intérieure, avec des arrivées supérieures aux départs au-delà de 25-30 ans, fait actuellement défaut sur le Scot de Flandre Dunkerque. Le second scénario envisagé, en limitant l'ampleur du déficit migratoire, permettrait de simuler une partie de ces « retours au pays », avec un excédent migratoire au-delà de 25 ans.

**Graphique 33 : évolution des soldes migratoires par âge pour le Scot de Flandre Dunkerque**



Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et d'équilibre démographique (Insee).

### Un moindre vieillissement de la population pour le scénario d'équilibre démographique

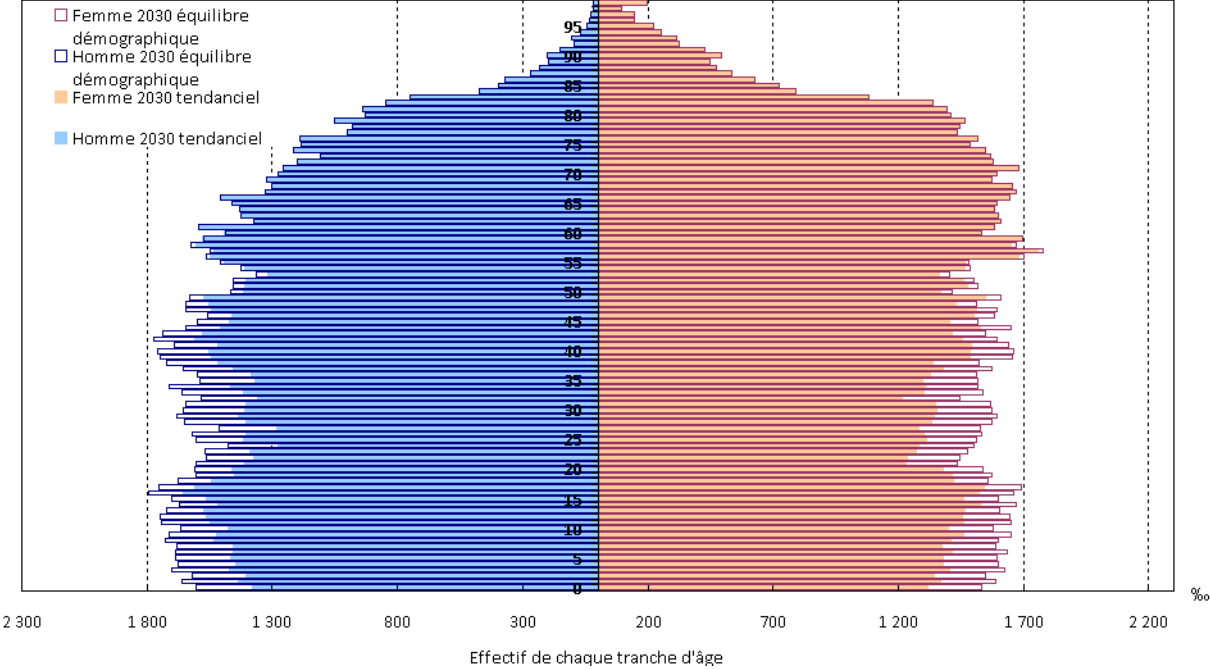
Le vieillissement de la population serait moins prononcé dans le cadre du scénario d'équilibre démographique (**tableau 35**). En 2030, on compterait en effet 90 séniors pour 100 jeunes contre 101 séniors pour le scénario tendanciel. Comme évoqué précédemment, ce moindre vieillissement ne proviendrait pas d'une évolution moins favorable de la population des séniors : la dynamique de la population des 65 ans ou plus resterait inchangée dans le scénario d'équilibre démographique. C'est ce que l'on observe sur les pyramides des âges en 2030 (**graphique 34**) : au-delà de 65 ans, les deux pyramides sont strictement équivalentes. Cette plus faible augmentation du ratio de vieillissement reposerait sur une moindre diminution de la population jeune, résultant elle-même de la contraction des flux de sorties du Scot propre au scénario d'équilibre démographique.

**Tableau 35 : ratio de vieillissement en 2030 selon le scénario d'équilibre démographique**

Zones	Ratio de vieillissement		Évolution en points
	2008	2030	
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>53,0</b>	<b>90,0</b>	<b>37,0</b>
<i>CUD</i>	<i>54,0</i>	<i>92,0</i>	<i>38,0</i>
<i>Avant-Pays</i>	<i>50,0</i>	<i>85,0</i>	<i>35,0</i>

Source : Omphale 2010, scénario d'équilibre démographique (Insee).

**Graphique 34 : pyramides des âges 2030 pour les scénarios tendanciel et d'équilibre démographique**



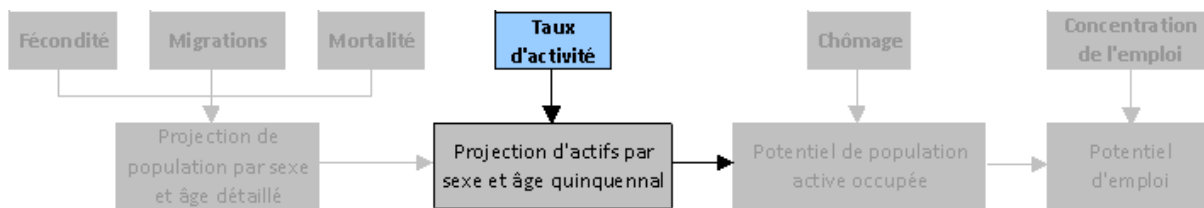
Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et d'équilibre démographique (Insee).

# Évolution prospective de la population active

**Le scénario d'activité retenu est fondé sur deux éléments : une hausse des taux d'activité pour les plus âgés, en lien avec les réformes récentes sur la législation des retraites, et un rattrapage des taux d'activité féminins**

**Dans le cadre du scénario tendanciel, le Scot compterait 105 000 actifs en 2030, soit 13 000 de moins qu'en 2008**

**Dans le cadre du scénario d'équilibre démographique, le nombre d'actifs serait de 115 000 en 2030, soit 3 000 de moins qu'en 2008**



La projection d'actifs (**encadré 6**), seconde partie de la démarche prospective, est conditionnelle au scénario d'activité retenu. Celui-ci fournit une évolution des taux d'activité par sexe et tranches d'âge à horizon 2030, principalement basée sur l'observation des taux d'activité par sexe et âge quinquennal entre 1975 et 2010. Néanmoins, il est impératif de prendre en compte l'impact possible des réformes récentes sur la législation des retraites, qui devraient accroître sensiblement les taux d'activité des actifs les plus âgés dans les années à venir. En outre, le scénario envisagé, qualifié d'activité haute des femmes, apporte une inflexion supplémentaire en augmentant les taux d'activité féminins. L'analyse rétrospective a en effet mis en évidence un retard assez marqué en termes d'activité féminine sur le Scot de Flandre Dunkerque.

Chez les séniors, les réformes des retraites de 1993, 2003 et 2010 jouent sur les comportements d'activité des séniors tout au long de la période de projection en allongeant les durées de cotisation, en repoussant les âges limites de départ à la retraite et en modifiant les modalités de calcul des pensions. L'activité des 60-64 ans est la plus sensible à ces mesures. Alors qu'elle diminuait régulièrement depuis 1975, elle augmente depuis le début des années 2000. Cette hausse devrait se poursuivre sous l'effet combiné des réformes des retraites et de l'allongement de la durée des cotisations. Chez les 55-59 ans, au-delà des effets directs des réformes des retraites, le scénario envisagé fait l'hypothèse que les changements d'âges limites des régimes de retraite vont modifier les comportements sur le marché du travail. Le recul de l'âge de départ à la retraite inciterait les salariés et les employeurs à davantage d'effort de maintien dans l'emploi par un effet d'horizon. Enfin, l'activité des 65-69 ans, jusqu'à présent particulièrement faible, passerait de 3,4 % à 13 % pour les femmes et de 5,5 % à 18 % pour les hommes à l'échelle de la France métropolitaine.

Chez les femmes, l'activité des 25-54 ans continuerait à se développer au fil des générations. Dans la dernière décennie, ce mouvement s'est ralenti chez les plus jeunes et poursuivi chez les 40-54 ans. Le scénario « activité haute des femmes » consiste en outre à simuler un rattrapage des taux d'activité féminins, ceux-ci étant actuellement plus faibles sur le Scot de Dunkerque qu'aux échelles régionale et nationale : dans un cadre facilitant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, les taux d'activité des femmes aux âges de la maternité pourraient progresser malgré les signes de ralentissement observés récemment. Il s'agirait ainsi d'augmenter de 5 points par rapport à la tendance centrale le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 44 ans en 2060.

#### **Encadré 6 : les projections d'actifs**

Le passage de la population totale à la population active est réalisé par l'application de taux d'activité par sexe et tranche d'âge. Ces taux d'activité rapportent l'ensemble des actifs d'une tranche d'âge donnée à la population totale de cette tranche d'âge. Les taux d'activité à la base du processus de projection, pour chacune des zones, sont issus du recensement de 2007. L'évolution projetée de ces taux d'activité est effectuée par sexe et tranche d'âge quinquennale jusqu'en 2030, parallèlement à l'évolution des taux correspondants de la projection métropolitaine de référence définie par l'Insee. Les données ainsi projetées permettent de déterminer une population active totale (actifs occupés et chômeurs) au lieu de résidence.

## Des taux d'activité féminins qui resteraient plus faibles qu'à l'échelle métropolitaine

Les territoires régionaux présentent un retard en termes de taux d'activité par rapport aux standards nationaux : en 2007, le taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans était de 66,9 % pour le Scot de Flandre Dunkerque contre 71,6 % à l'échelle métropolitaine (**tableau 36**). Cette relative faiblesse caractérise également les trois autres Scot du Nord-Ouest de la région, même si la situation apparaît plus favorable sur celui de Flandre intérieure. À horizon 2030, le taux d'activité des 15-64 ans augmenterait sur l'ensemble des espaces : sur le Scot de Flandre Dunkerque, celui-ci s'élèverait de 4,4 points par rapport à 2007, pour atteindre 71,3 %. L'écart à la moyenne nationale serait alors un peu plus faible : 4,1 points. Suite aux différentes réformes sur la législation des retraites, cet accroissement repose essentiellement sur la hausse des taux d'activité des actifs les plus âgés : ainsi, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 59 ans passerait, pour le Scot de Flandre Dunkerque, de 48,7 % en 2007 à 70,2 % en 2030.

Si les Scot régionaux présentent des taux d'activité plus faibles qu'au niveau métropolitain, c'est principalement en raison du retard en termes d'activité féminine : en 2007, alors que le taux d'activité des hommes âgés de 15 à 64 ans du Scot de Flandre Dunkerque était inférieur de 1,7 point par rapport à la référence nationale, celui des femmes était inférieur de 7,8 points. À horizon 2030, en raison du scénario d'activité retenu, simulant un rattrapage des taux d'activité féminins, cet écart se résorberait : il passerait de 7,8 points en 2007 à 6,5 points en 2030.

Du point de vue interne au Scot de Flandre Dunkerque, les taux d'activité resteraient plus importants sur l'avant-pays, dont la structure des taux se rapproche davantage de celle du Scot de Flandre intérieure : ainsi, en 2030, le taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans serait de 73,1 % pour cet avant-pays contre 70,6 % pour la communauté urbaine.

**Tableau 36 : évolution prospective des taux d'activité pour les personnes âgées de 15 à 64 ans**

Territoire	Hommes		Femmes		Ensemble	
	2007	2030	2007	2030	2007	2030
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>74,1</b>	<b>76,7</b>	<b>59,7</b>	<b>65,7</b>	<b>66,9</b>	<b>71,3</b>
<i>CUD</i>	73,2	76,3	58,5	64,9	65,8	70,6
<i>Avant-Pays</i>	77,1	77,8	63,7	68,1	70,4	73,1
Scot de l'Audomarois	74,3	74,3	60,4	65,4	67,4	69,9
Scot du Calais	75,1	76,4	59,5	64,4	67,3	70,4
Scot de Flandre intérieure	76,3	77,3	65,2	69,1	70,8	73,3
<b>France métropolitaine</b>	<b>75,8</b>	<b>78,6</b>	<b>67,5</b>	<b>72,2</b>	<b>71,6</b>	<b>75,4</b>

Source : Omphale 2010, scénario activité haute des femmes (Insee).

## Une baisse de la population active en dépit de la hausse prévue des taux d'activité

Sur la base du scénario tendanciel de population et du scénario d'activité haute des femmes, le Scot de Flandre Dunkerque compterait un peu plus de 105 000 actifs en 2030, soit 13 200 de moins par rapport à 2008 (**tableau 37**). Avec une évolution annuelle moyenne de -0,54 %, la diminution serait beaucoup plus marquée que sur les Scot de l'Audomarois et du Calais. Seul le Scot de Flandre intérieure verrait sa population active s'accroître.

Cette baisse nettement plus prononcée s'expliquerait par une évolution démographique moins favorable : à horizon 2030, la population âgée de 20 à 64 ans évoluerait de -0,84 % en moyenne annuelle sur le Scot de Flandre Dunkerque, contre par exemple -0,29 % pour celui du Calais. Cet écart de croissance démographique reposerait, comme sur la période récente, sur l'ampleur du déficit migratoire, bien plus prégnant sur le territoire dunkerquois. Ainsi, alors que la hausse prévue des taux d'activité pourrait plus que compenser la baisse de la population d'âge actif sur les trois autres Scot, ce ne serait pas le cas sur celui de Flandre Dunkerque, où la contraction démographique serait trop importante.

Alors que la diminution du nombre d'actifs serait encore plus appuyée sur la CUD, avec une évolution annuelle moyenne de - 0,75 %, la population active de l'avant-pays en 2030 serait plus ou moins analogue à celle de 2008. Comme précisé précédemment, les flux périurbains internes au Scot, qui concerne principalement des personnes d'âge actif, vont en effet avoir tendance à accentuer la baisse du nombre d'actifs sur la CUD, tout en favorisant symétriquement son augmentation sur le reste du Scot.

**Tableau 37 : évolution de la population active à horizon 2030 - scénario activité haute des femmes**

Zone	Population active		Effectifs	Évolution	
	2008	2030		TC	TCAM
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>118 422</b>	<b>105 160</b>	<b>-13 262</b>	<b>-11,2%</b>	<b>-0,54%</b>
<i>CUD</i>	<i>89 490</i>	<i>75 841</i>	<i>-13 649</i>	<i>-15,3%</i>	<i>-0,75%</i>
<i>Avant-Pays</i>	<i>28 932</i>	<i>29 319</i>	<i>387</i>	<i>1,3%</i>	<i>0,06%</i>
Scot de l'Audomarois	52 878	51 455	-1 423	-2,7%	-0,12%
Scot du Calaisis	70 665	70 301	-364	-0,5%	-0,02%
Scot de Flandre intérieure	58 674	60 165	1 491	2,5%	0,11%

Source : Omphale 2010, scénario tendanciel et scénario activité haute des femmes (Insee).

**Tableau 38 : évolution de la population active à horizon 2030 - scénario taux constants de 2007**

Zone	Population active		Effectifs	Évolution	
	2008	2030		TC	TCAM
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>118 422</b>	<b>94 935</b>	<b>-23 487</b>	<b>-19,8%</b>	<b>-1,00%</b>
<i>CUD</i>	<i>89 490</i>	<i>68 357</i>	<i>-21 133</i>	<i>-23,6%</i>	<i>-1,22%</i>
<i>Avant-Pays</i>	<i>28 932</i>	<i>26 578</i>	<i>-2 354</i>	<i>-8,1%</i>	<i>-0,39%</i>
Scot de l'Audomarois	52 878	46 396	-6 482	-12,3%	-0,59%
Scot du Calaisis	70 665	63 442	-7 223	-10,2%	-0,49%
Scot de Flandre intérieure	58 674	54 902	-3 772	-6,4%	-0,30%

Source : Omphale 2010, scénario tendanciel et scénario taux constants 2007 (Insee).

Une simulation fictive, fondée sur la constance des taux d'activité par rapport à leur niveau de 2007, permet d'appréhender l'influence de la hausse prévue des taux sur l'évolution prospective de la population active. Dans le cadre de ce scénario fictif, l'évolution du nombre d'actifs serait nettement moins favorable, quel que soit le territoire considéré : le Scot de Flandre Dunkerque perdrait ainsi près d'un cinquième de ses actifs à horizon 2030 (**tableau 38**), soit une baisse presque deux fois plus importante par rapport au scénario d'activité retenu. Ce résultat paraît logique dans la mesure où la hausse prévue des taux d'activité serait le principal facteur favorisant l'augmentation de la population active dans les années à venir.

### Un solde migratoire qui pénaliserait largement l'évolution de la population active

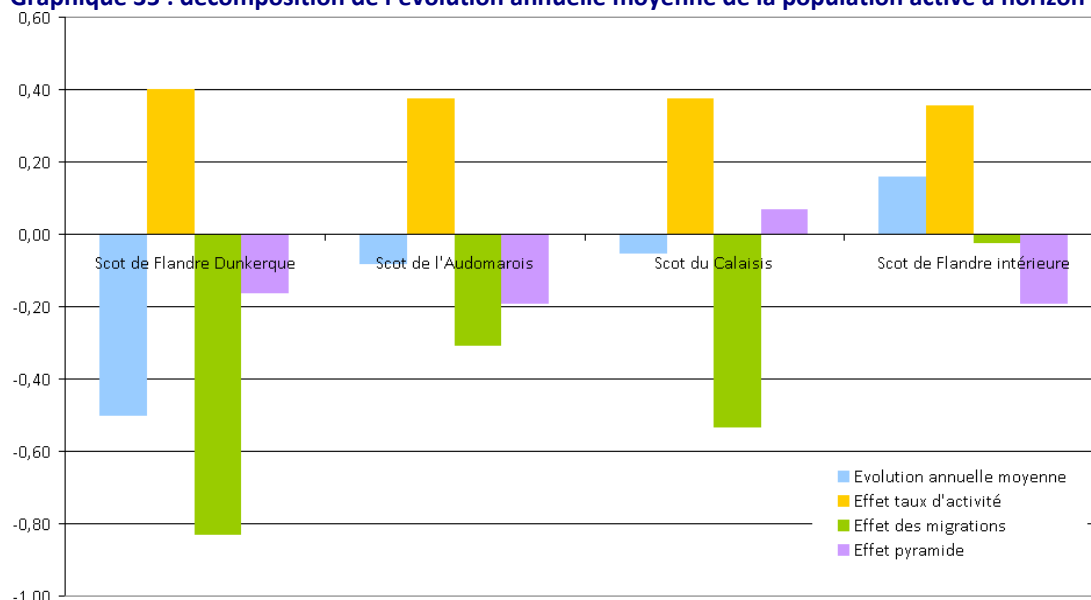
Cette hausse des taux d'activité serait en effet susceptible de compenser, en partie, deux autres phénomènes qui, pour le Scot de Flandre Dunkerque, auraient tendance à faire baisser la population active :

- un effet générationnel : les générations nombreuses du baby-boom, comptant aujourd'hui parmi les actifs les plus âgés, vont être progressivement remplacées, dans les années à venir, par des générations ultérieures numériquement moins importantes ;
- un effet migratoire : le déficit migratoire du Scot de Flandre Dunkerque, essentiellement concentré sur les personnes d'âge actif, continuerait à pénaliser l'évolution de la population active.



Quel que soit le Scot considéré, la contribution positive de la hausse des taux d'activité serait plus ou moins équivalente (**graphique 35**). À l'inverse, la contribution de l'effet générationnel serait négative, hormis pour le Scot du Calais où elle apparaîtrait légèrement positive. De même, la contribution de l'effet migratoire serait négative, à l'exception du Scot de Flandre intérieure où le solde migratoire des actifs serait plus ou moins à l'équilibre. Ce qui distingue le Scot de Flandre Dunkerque, c'est surtout l'ampleur du déficit migratoire sur les actifs, bien plus accentué que sur les Scot du Calais ou de l'Audomarois.

**Graphique 35 : décomposition de l'évolution annuelle moyenne de la population active à horizon 2030**



Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et activité haute des femmes (Insee).

### Une population active qui serait plus âgée en 2030

Le scénario d'activité envisagé simulant un rattrapage des taux d'activité féminins, la part des femmes dans la population active augmenterait d'un demi-point à horizon 2030, passant de 45,2 % en 2008 à 45,7 % en 2030 (**tableau 39**). En outre, la structure par âge de la population active se déformerait au profit des plus âgés : les actifs de 50 ans ou plus représenteraient 27,9 % de la population active en 2030, soit 6,2 points de plus qu'en 2008. Ce vieillissement de la population active (**graphique 36**) reposerait sur la conjonction de deux mouvements :

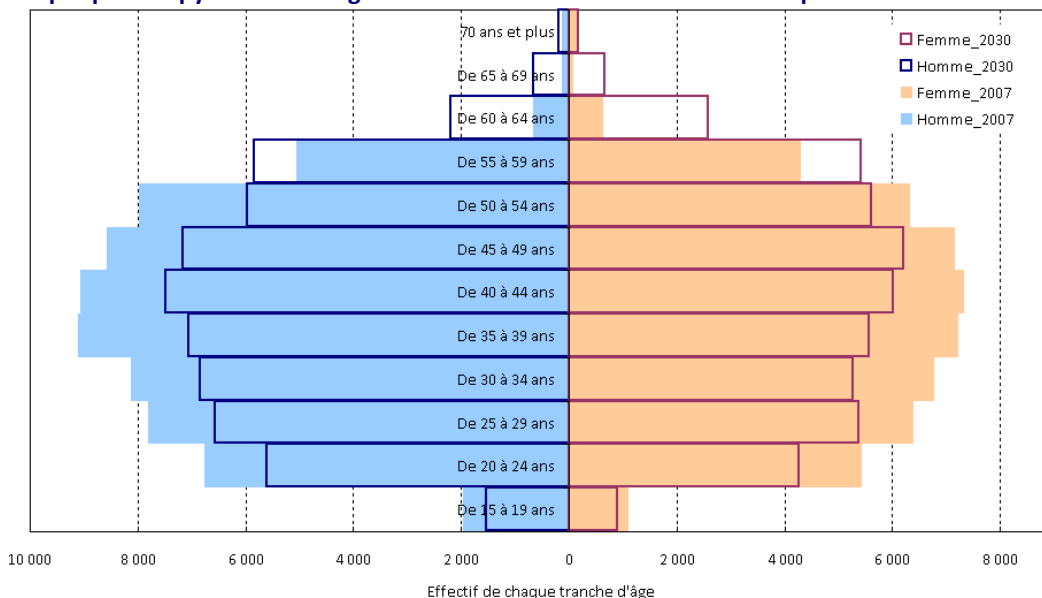
- une diminution de la population active âgée de moins de 50 ans, qui serait principalement causée par le déficit migratoire ;
- une augmentation de la population active âgée de plus de 50 ans, en raison de la forte hausse prévue des taux d'activité au-delà de 50 ans.

**Tableau 39 : structure de la population active du Scot de Flandre Dunkerque en 2008 et 2030**

Population active	2008		2030	
	Effectif	Répartition	Effectif	Répartition
Moins de 25 ans	15 418	13,0%	12 316	11,7%
De 25 à 49 ans	77 251	65,2%	63 556	60,4%
50 ans et plus	25 752	21,7%	29 289	27,9%
Homme	64 895	54,8%	57 125	54,3%
Femme	53 527	45,2%	48 036	45,7%

Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et activité haute des femmes (Insee).

**Graphique 36 : pyramide des âges des actifs du Scot de Flandre Dunkerque en 2007 et 2030**



Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et activité haute des femmes (Insee).

### Une perte d'actifs bien plus faible dans le cadre du scénario d'équilibre démographique

En appliquant les mêmes hypothèses sur les taux d'activité aux résultats du scénario d'équilibre démographique, fondé sur un moindre déficit migratoire, la baisse de la population active serait beaucoup moins appuyée : le Scot de Flandre Dunkerque compterait un peu plus de 115 000 actifs en 2030, soit 10 000 de plus par rapport au scénario tendanciel (**tableau 40**). Avec une évolution annuelle moyenne de -0,12 %, la dynamique à l'œuvre se rapprocherait de celles caractérisant les trois autres territoires, comprise entre -0,17 % et +0,07 %. Pour ces trois autres Scot, l'évolution serait en outre légèrement moins favorable que dans le cadre du scénario tendanciel puisque les flux d'arrivées en provenance du Scot de Flandre Dunkerque seraient moins importants.

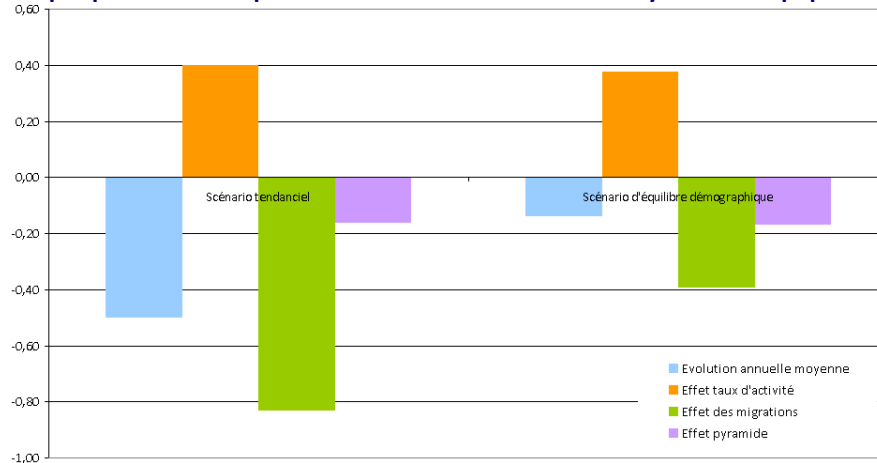
**Tableau 40 : évolution de la population active à horizon 2030 - scénario d'équilibre démographique**

Zone	Population active		Évolution		
	2008	2030	Effectifs	TC	TCAM
<b>Scot de Flandre Dunkerque</b>	<b>118 422</b>	<b>115 237</b>	<b>-3 185</b>	<b>-2,7%</b>	<b>-0,12%</b>
<i>CUD</i>	<i>89 490</i>	<i>84 085</i>	<i>-5 405</i>	<i>-6,0%</i>	<i>-0,28%</i>
<i>Avant-Pays</i>	<i>28 932</i>	<i>31 152</i>	<i>2 220</i>	<i>7,7%</i>	<i>0,34%</i>
Scot de l'Audomarois	52 878	50 965	-1 913	-3,6%	-0,17%
Scot du Calaisis	70 665	69 509	-1 156	-1,6%	-0,07%
Scot de Flandre intérieure	58 674	59 609	935	1,6%	0,07%

Source : Omphale 2010, scénarios d'équilibre démographique et activité haute des femmes (Insee).

Comme déjà évoqué, l'évolution de la population active peut être décomposée en trois éléments : un effet générationnel, un effet taux d'activité et un effet déficit migratoire. Les deux premiers effets sont équivalents dans les deux scénarios retenus (**graphique 37**). La différence entre les deux approches concernerait l'ampleur du déficit migratoire sur les actifs. Le déficit migratoire du Scot étant essentiellement concentré sur les personnes âgées de 18 à 40 ans, il a en effet tendance à ponctionner une partie des actifs résidant sur le territoire. L'influence est donc négative pour les deux visions prospectives mais, étant donné les caractéristiques du second scénario, l'impact y serait bien moindre.

**Graphique 37 : décomposition de l'évolution annuelle moyenne de la population active à horizon 2030**



Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et d'équilibre démographique (Insee).

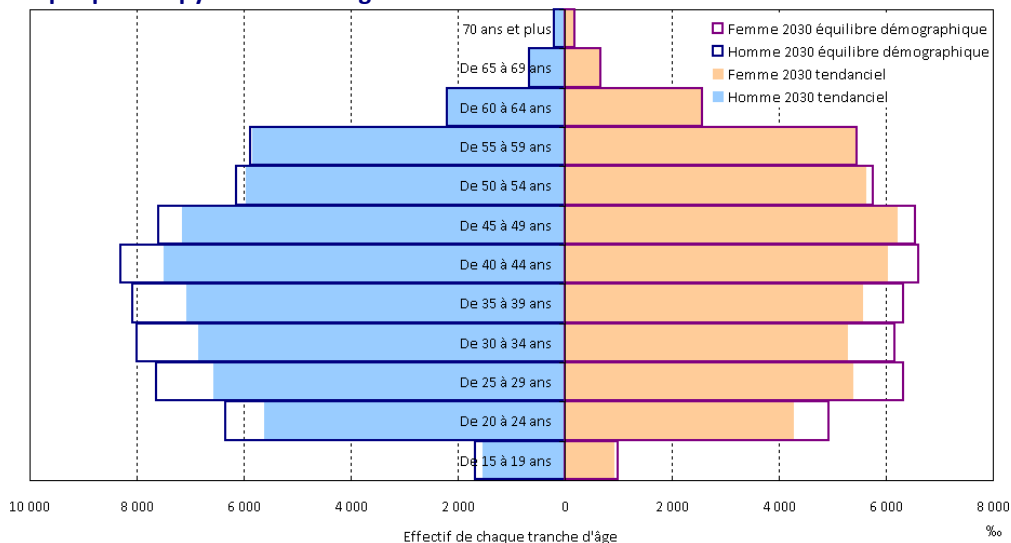
Si la déformation de la structure par sexe apparaît équivalente dans le cadre du scénario d'équilibre démographique, ce n'est pas le cas en ce qui concerne la structure par âge, la population active faisant l'objet d'un moindre vieillissement à horizon 2030 par rapport au scénario tendanciel (**tableau 41**) : les actifs de 50 ans ou plus représenteraient 25,8 % de la population active en 2030, contre 27,9 % pour le scénario tendanciel. L'évolution de la population active âgée de plus de 50 ans n'est pas en cause : elle serait analogue dans les deux scénarios démographiques considérés. Par contre, la diminution serait moins prononcée pour la population active âgée de moins de 50 ans (**graphique 38**), en lien avec la configuration migratoire plus avantageuse du second scénario.

**Tableau 41 : structure de la population active du Scot de Flandre Dunkerque en 2008 et 2030**

Population active	2008		2030	
	Effectif	Répartition	Effectif	Répartition
Moins de 25 ans	15 418	13,0%	13 941	12,1%
De 25 à 49 ans	77 251	65,2%	71 585	62,1%
50 ans et plus	25 752	21,7%	29 712	25,8%
Homme	64 895	54,8%	62 714	54,4%
Femme	53 527	45,2%	52 523	45,6%

Source : Omphale 2010, scénarios d'équilibre démographique et activité haute des femmes (Insee).

**Graphique 38 : pyramides des âges des actifs en 2030 dans le cadre des deux scénarios démographiques**



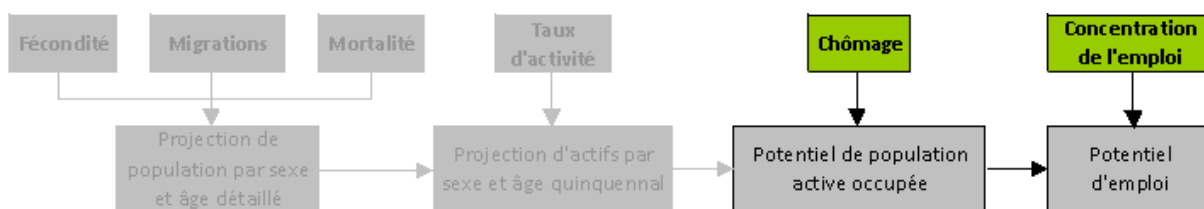
Source : Omphale 2010, scénarios tendanciel et d'équilibre démographique (Insee).

# Évolution prospective de l'emploi

Les hypothèses prospectives sur le chômage et la concentration de l'emploi ont été déterminées en observant la chronique rétrospective : trois hypothèses sur le chômage et trois hypothèses sur la concentration ont été retenues

Dans le cadre du scénario tendanciel, et en fonction des hypothèses précédentes, le Scot de Flandre Dunkerque compterait entre 85 700 et 100 700 emplois en 2030, soit une évolution annuelle moyenne comprise entre - 730 et - 90 emplois par rapport à 2008

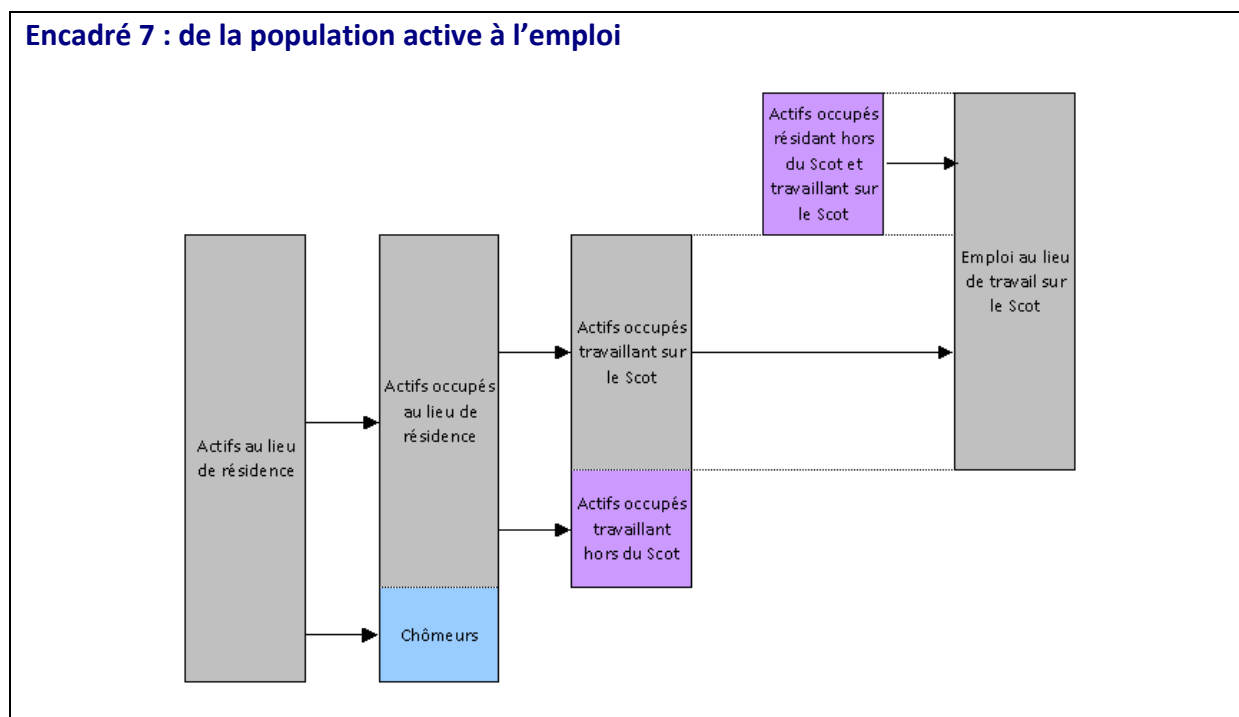
Dans le cadre du scénario d'équilibre démographique, et en fonction des hypothèses posées, le Scot de Flandre Dunkerque compterait entre 93 700 et 110 300 emplois en 2030, soit une évolution annuelle moyenne comprise entre - 370 et + 340 emplois par rapport à 2008



La dernière étape de notre analyse, la plus complexe, consiste à estimer les potentialités futures en termes d'emploi à l'échelle du Scot de Flandre Dunkerque. Nous disposons à ce stade de la population active projetée à horizon 2030. Néanmoins, comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, le passage de la population active à l'emploi nécessite de formuler des hypothèses supplémentaires, cet exercice étant d'autant plus redoutable que l'on se place cette fois-ci d'un point de vue prospectif. Ces hypothèses concernent deux éléments (**encadré 7**) :

- le taux de chômage, permettant de passer d'une population active à une population active occupée ;
- la concentration de l'emploi : l'existence de navettes domicile-travail engendre en effet une différence entre la population active occupée au lieu de résidence et l'emploi au lieu de travail pour un territoire donné.

#### Encadré 7 : de la population active à l'emploi



Les hypothèses formulées sur le taux de chômage et la concentration de l'emploi viennent s'ajouter aux hypothèses initiales des projections de population et de population active :

- fécondité équivalente à celle observée sur les dernières années ;
- gains d'espérance de vie parallèles à une tendance nationale ;
- maintien des comportements migratoires observés au cours des années 2000 pour le scénario tendanciel et réduction du déficit migratoire pour le scénario alternatif ;
- hausse des taux d'activité des actifs les plus âgés en lien avec les réformes sur les législations des retraites et rattrapage des taux d'activité féminins.

## Le statut particulier de la prospective d'emplois

Les hypothèses sociodémographiques n'ont pas exactement le même statut que celles sur le chômage et la concentration de l'emploi. Les comportements sociodémographiques présentent en effet une inertie plus marquée que ceux ayant trait au marché du travail, facilitant d'autant la démarche prospective. Si la fécondité, les comportements migratoires ou les taux d'activité évoluent effectivement au cours du temps, l'ampleur est tout autre lorsque l'on considère les variations du taux de chômage. Formuler des hypothèses sur le niveau du taux de chômage dans 20 ans est une entreprise inévitablement vouée à l'échec, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau plus localisé du Scot de Dunkerque. Il serait nécessaire de répondre à de multiples questions d'ordre macroéconomique : quelle sera la productivité des facteurs de production à horizon 2030 ? Quelle sera alors la position conjoncturelle des systèmes économiques et le niveau du taux de chômage d'équilibre ? L'analyse gagne encore en complexité lorsque l'on sait que, à une échelle géographique localisée, la fermeture d'un grand établissement ou, au contraire, l'installation d'une nouvelle unité productive d'envergure viendrait remettre en cause les données produites.

En outre, le chômage devrait davantage être appréhendé comme une variable d'ajustement sectorielle entre offre et demande de travail. Il faudrait pour cela prendre en compte de multiples phénomènes, propres à chaque secteur d'activité, tels que :

- les départs en retraite ;
- l'adéquation entre qualifications de la main d'oeuvre et besoins des entreprises locales.

Ces mises en garde sont impératives : les résultats prospectifs en termes d'emploi ne peuvent dès lors pas acquiescer le même statut de projection que ceux relatifs à la population et à la population active. Les résultats devraient alors être interprétés comme une simulation de potentialités futures, voire comme un test de sensibilité : « Supposons que les tendances démographiques actuelles soient reconduites et que l'on retienne les hypothèses les plus récentes sur l'évolution des taux d'activité. Dans un tel cadre, si le taux de chômage reste équivalent à celui de 2006 et que l'on reproduit la configuration actuelle de la concentration de l'emploi, alors le Scot de Dunkerque présenterait un potentiel de X personnes en emploi au sens du recensement en 2030 ». « Sur cette base, si le taux de chômage se réduit de x points à horizon 2030, alors le potentiel futur de personnes en emploi au sens du recensement sur le Scot de Dunkerque augmenterait de Y en 2030 par rapport à la situation précédente ».

## Des hypothèses prospectives fondées sur l'observation des chroniques passées

Les trajectoires démographiques sont étroitement liées aux évolutions économiques d'un territoire, avec des effets d'entraînement potentiellement réciproques : l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et l'installation ou la création de nouvelles entreprises peuvent favoriser l'arrivée de ménages ; parallèlement, une démographie dynamique est susceptible d'attirer des activités présentes et participe des choix d'implantation des grandes entreprises. Ces interactions, multiples et mouvantes, interdisent de déduire de simples facteurs démographiques le nombre de personnes en emploi correspondant. Néanmoins, en formulant des hypothèses complémentaires qualifiant la dynamique économique à venir sur le Scot de Flandre Dunkerque, des éléments d'appréciation peuvent être mis en avant concernant les perspectives d'emploi associées au scénario d'équilibre démographique.

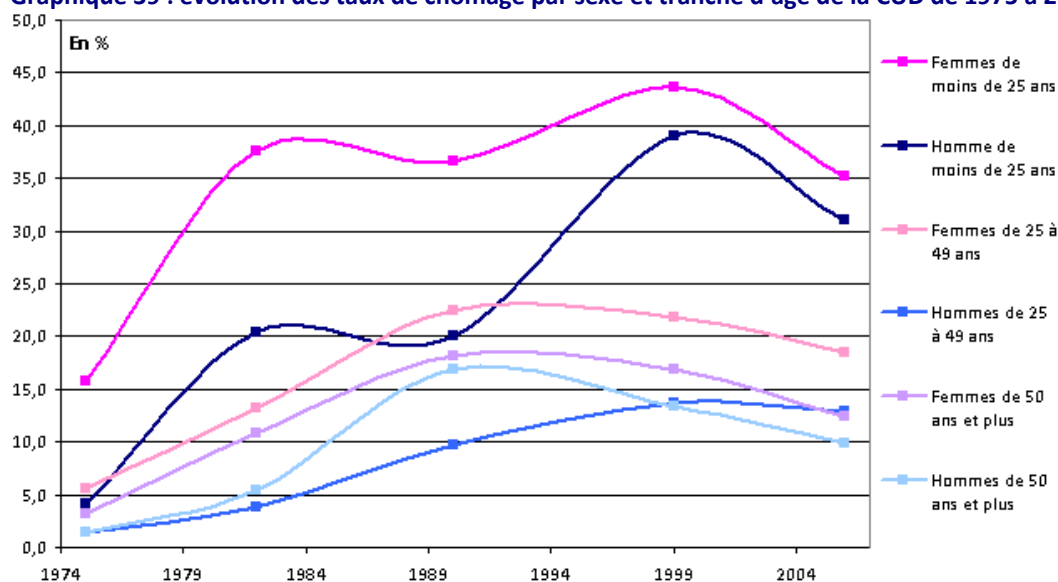
Ces hypothèses complémentaires concernent deux aspects caractérisant le fonctionnement des marchés locaux du travail : le chômage et les déplacements domicile-travail. Trois hypothèses distinctes, fondées sur les chroniques rétrospectives, ont été retenues pour chacun de ces deux aspects. Enfin, les données d'emploi présentées dans le cadre de cette étude s'interprètent comme un nombre de personnes ayant un emploi au sens du recensement.

Le premier élément, le chômage, peut résulter à la fois de créations d'emplois insuffisantes et d'une mauvaise qualité de l'ajustement sectoriel entre offre et demande de travail. Si le taux de chômage était presque exclusivement frictionnel au début des années 1970, il a ensuite considérablement augmenté au sein de la plupart des pays d'Europe occidentale au cours des années 1970 et 1980 pour se stabiliser à un niveau relativement élevé depuis.

Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail sur le Scot de Flandre Dunkerque était, avant la crise mondiale de 2008, un peu plus faible qu'en moyenne régionale : il atteignait par exemple 11,6 % en 2006 contre 12,2 % en région, quand le taux national était de 8,8 %. La crise a provoqué une hausse quasi généralisée des taux de chômage : le taux national est ainsi passé à 9,4 % en 2010. Sur le Scot de Flandre Dunkerque, la situation, bien que s'étant dégradée, s'est rapprochée de la moyenne régionale : 12,6 % contre 12,9 %.

Si les créations d'emplois peuvent ainsi apparaître globalement insuffisantes, certains déséquilibres sectoriels sont aussi à l'œuvre sur le Scot de Flandre Dunkerque : une offre de travail excédentaire sur certains secteurs, génératrice de chômage, coexistant avec une configuration inverse pour d'autres secteurs, traduisant alors des tensions de recrutement. Celles-ci concernent en particulier les métiers de la mécanique, de la maîtrise des équipements industriels et du contrôle qualité.

**Graphique 39 : évolution des taux de chômage par sexe et tranche d'âge de la CUD de 1975 à 2006**



Source : recensements de la population de 1975 à 2006 (Insee).

Le taux de chômage global a donc beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies. En outre, celui-ci est très variable selon le sexe et la tranche d'âge considérée : ces différences sont illustrées ici dans le cas de la CUD (**graphique 39**). Ainsi, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes et les plus jeunes. Dès lors, plutôt que de fixer des hypothèses sur le taux de chômage global, il est apparu préférable de détailler les hypothèses pour chaque croisement entre le sexe et les trois tranches d'âge envisagées (**tableau 42**). L'observation de la chronique passée nous a alors permis de fixer trois jeux d'hypothèses sur l'ampleur du chômage, au sens du recensement, en 2030 :

- une hypothèse basse où le taux de chômage global au sens du recensement serait de près de 8 % en 2030. Une telle hypothèse se révèle particulièrement favorable et traduirait de fortes créations d'emploi et une bien meilleure adéquation entre offre et demande de travail ;
- une hypothèse centrale où le taux de chômage global au sens du recensement serait de près de 15 % en 2030. Cette hypothèse reproduit alors plus ou moins le taux de chômage du Scot de Flandre Dunkerque avant la crise mondiale initiée en 2007 ;
- une hypothèse haute où le taux de chômage global au sens du recensement serait proche de 18,5 % en 2030. Cette hypothèse traduirait une détérioration du marché local du travail.

**Tableau 42 : taux de chômage de référence par sexe et tranche d'âge**

Zone	Sexe	Tranche d'âge	Hypothèse sur le taux de chômage		
			Basse	Centrale	Haute
CUD	Homme	Moins de 25 ans	18,0	31,0	40,0
		De 25 à 49 ans	4,9	12,9	15,9
		50 ans et plus	5,9	9,9	14,9
	Femme	Moins de 25 ans	22,1	35,1	44,1
		De 25 à 49 ans	10,5	18,5	21,5
		50 ans et plus	8,5	12,5	17,5
Avant-Pays	Homme	Moins de 25 ans	5,4	18,4	27,4
		De 25 à 49 ans	3,0	5,0	8,0
		50 ans et plus	3,0	5,1	8,1
	Femme	Moins de 25 ans	19,7	32,7	41,7
		De 25 à 49 ans	7,5	11,5	14,5
		50 ans et plus	5,8	8,8	11,8
<b>Taux de chômage global en 2030 pour le Scot</b>			<b>7,9</b>	<b>14,4</b>	<b>18,5</b>

Source : hypothèses à façon (Scot de Flandre Dunkerque, CUD, AGUR).

Le second élément, lié aux déplacements domicile-travail, va dépendre de l'attractivité du Scot de Flandre Dunkerque par rapport aux territoires proches, aussi bien du point de vue résidentiel que de celui du marché du travail. La mesure retenue consiste à rapporter le nombre d'emplois sur le Scot au nombre de personnes qui y résident et qui ont un emploi, sur le territoire ou en dehors. Une hausse de ce ratio peut alors traduire une plus forte attractivité du marché du travail dunkerquois mais aussi un renforcement de l'attractivité résidentielle des territoires voisins, certains actifs partant s'y installer tout en continuant à travailler sur le Scot de Flandre Dunkerque. À l'inverse, une baisse du ratio peut révéler à la fois un marché du travail dunkerquois moins dynamique et une plus forte résidentialisation de ce territoire, certains actifs venant résider sur le Scot tout en continuant à travailler en dehors.

D'un point de vue historique, la fermeture des Chantiers de France et les profondes reconversions opérées dans la sidérurgie, liées au déclin industriel général, ont, au cours des années 1980, réduit l'attractivité du marché du travail dunkerquois. On comptait environ 105 personnes travaillant sur le Scot pour 100 résidents ayant un emploi au milieu des années 1970 ; à la fin des années 1980, cette proportion est passée à 100. Depuis, le ratio augmente très lentement et, en 2008, on compte désormais 101 emplois pour 100 actifs occupés.

**Tableau 43 : hypothèses sur l'indice de concentration de l'emploi en 2030**

Hypothèse	Indice de concentration
Basse	100
Centrale	101
Haute	103

Source : hypothèses à façon (Scot de Flandre Dunkerque, CUD, AGUR).

Trois hypothèses ont alors été formulées pour la valeur de l'indice en 2030 (tableau 43) :

- un indice de concentration de 100, soit une faible diminution par rapport à 2008, traduisant une très légère résidentialisation du Scot de Flandre Dunkerque ;
- un indice de concentration de 101, équivalent à la situation actuelle ;
- un indice de concentration de 103, traduisant un regain de l'attractivité du marché local du travail, sans pour autant retourner au niveau du début des années 1980.



## Une population active occupée en 2030 dépendant largement de l'ampleur du chômage

**Tableau 44 : population active et population active occupée en 2030**

Scénario	Hypothèse sur le chômage	Population active			Population active occupée		
		2008	2030	Évolution	2008	2030	Évolution
Tendanciel	Basse	118 422	105 160	-13 262	100 875	96 850	-4 025
	Centrale	118 422	105 160	-13 262	100 875	90 037	-10 838
	Haute	118 422	105 160	-13 262	100 875	85 707	-15 168
Équilibre démographique	Basse	118 422	115 237	-3 185	100 875	106 049	5 174
	Centrale	118 422	115 237	-3 185	100 875	98 438	-2 437
	Haute	118 422	115 237	-3 185	100 875	93 697	-7 178

Source : Omphale 2010, hypothèses à façon sur le chômage et la concentration (Scot de Flandre Dunkerque, CUD, AGUR).

La baisse du nombre d'actifs à horizon 2030 serait assez prononcée dans le cadre du scénario tendanciel : - 13 300 en 22 ans, soit une diminution de 11,2 % (tableau 44). Si le scénario d'équilibre démographique limite considérablement le déficit migratoire du Scot, il ne l'annule pas. Le territoire continuerait à perdre des actifs au jeu des migrations résidentielles, mais nettement moins : - 3 200 sur la même période, soit une baisse de 2,7 %. L'application des taux de chômage permet alors de passer de la population active totale à la seule population active occupée. Selon l'ampleur du chômage postulé en 2030, la contraction de la population active occupée sera limitée ou au contraire accentuée. Ainsi, dans le cadre du scénario tendanciel, la diminution de la population active occupée ne serait que de 4 % sous l'hypothèse d'un chômage faible, contre 15 % en cas de chômage élevé. La population active occupée pourrait même s'accroître d'ici 2030 sous les hypothèses conjointes du scénario d'équilibre démographique et d'un chômage faible.

La dynamique prospective de la population active occupée conditionne largement l'évolution à venir du nombre de personnes en emploi. La seule différence entre les deux approches repose sur les déplacements domicile-travail puisque la population active occupée est exprimée au lieu de résidence tandis que l'emploi est défini au lieu de travail.

## Une baisse systématique du nombre de personnes en emploi selon le scénario tendanciel

Le Scot de Flandre Dunkerque compte 101 800 personnes en emploi au sens du recensement en 2008. Le volume d'emplois en 2030 associé à la réalisation du scénario tendanciel va dépendre des hypothèses formulées sur la concentration de l'emploi et le chômage. Selon la combinaison d'hypothèses retenue, la variation annuelle moyenne du nombre de personnes en emploi serait comprise entre - 730 et - 90 (tableau 46).

**Tableau 45 : nombre de personnes en emploi en 2030 au sens du recensement - scénario tendanciel**

		Hypothèse sur le taux de chômage		
		basse	centrale	haute
Hypothèse sur la concentration	basse	96 900	90 000	85 700
	centrale	97 800	90 900	86 600
	haute	99 800	92 700	88 300

Source : Omphale 2010 scénario tendanciel, hypothèses à façon sur le chômage et la concentration (Scot de Flandre Dunkerque, CUD, AGUR).

Sous l'hypothèse d'une détérioration du fonctionnement du marché du travail, caractérisée par un chômage important et une légère baisse de la concentration de l'emploi, le Scot compterait 85 700 personnes en emploi en 2030, soit 730 de moins par an d'ici 2030 (tableau 45). Par contre, sous l'hypothèse d'un marché du travail plus efficace, associant chômage faible et polarisation accrue de l'emploi, le potentiel d'emploi lié au scénario tendanciel serait de 99 800, soit 90 de moins par an à horizon 2030. Quelles que soient les hypothèses retenues, le Scot ferait donc face à une diminution

du nombre de personnes en emploi à horizon 2030. Ainsi, en se fondant sur les hypothèses centrales pour les deux composantes, le Scot composerait avec une diminution assez marquée du nombre de personnes en emploi : environ - 500 par an.

**Tableau 46 : évolution annuelle moyenne du nombre de personnes en emploi en 2030 au sens du recensement - scénario tendanciel**

		Hypothèse sur le taux de chômage		
		basse	centrale	haute
Hypothèse sur la concentration	basse	- 230	- 540	- 730
	centrale	- 180	- 500	- 690
	haute	- 90	- 410	- 620

Source : Omphale 2010 scénario tendanciel, hypothèses à façon sur le chômage et la concentration (Scot de Flandre Dunkerque, CUD, AGUR).

### Un maximum de 340 emplois additionnels par an dans le cadre du scénario d'équilibre démographique

Le volume d'emplois en 2030 associé à la réalisation du scénario d'équilibre démographique envisagé va de la même manière dépendre des hypothèses formulées sur la concentration de l'emploi et le chômage. Selon la combinaison d'hypothèses retenue, la variation annuelle moyenne du nombre de personnes en emploi associée au scénario envisagé serait comprise entre - 370 et + 340 (**tableau 48**).

**Tableau 47 : nombre de personnes en emploi en 2030 au sens du recensement - scénario d'équilibre démographique**

		Hypothèse sur le taux de chômage		
		basse	centrale	haute
Hypothèse sur la concentration	basse	106 000	98 400	93 700
	centrale	107 100	99 400	94 600
	haute	109 200	101 400	96 500

Source : Omphale 2010 scénario d'équilibre démographique, hypothèses à façon sur le chômage et la concentration (Scot de Flandre Dunkerque, CUD, AGUR).

Sous l'hypothèse d'un marché du travail déprimé, caractérisé par un chômage élevé et une légère baisse de la concentration de l'emploi, le Scot compterait 93 700 personnes en emploi en 2030, soit 370 de moins par an d'ici 2030 (**tableau 47**). En revanche, sous l'hypothèse d'un marché du travail plus efficient, associant faible chômage et polarisation accrue de l'emploi, le potentiel d'emploi lié au scénario d'équilibre démographique serait de 109 200, soit 340 emplois de plus par an à horizon 2030. Même dans l'optique la plus favorable, la variation annuelle de l'emploi resterait donc assez limitée. Plus généralement, seule l'hypothèse basse sur le chômage serait susceptible de générer une hausse du nombre de personnes en emploi à horizon 2030 et ce, quelle que soit la valeur retenue pour la polarisation de l'emploi. Enfin, en se fondant sur les hypothèses centrales pour les deux éléments, le Scot composerait avec une baisse assez faible d'ici à 2030 : environ - 110 personnes en emploi par an.

**Tableau 48 : évolution annuelle moyenne du nombre de personnes en emploi en 2030 au sens du recensement - scénario d'équilibre démographique**

		Hypothèse sur le taux de chômage		
		basse	centrale	haute
Hypothèse sur la concentration	basse	+ 190	- 150	- 370
	centrale	+ 240	- 110	- 330
	haute	+ 340	- 20	- 240

Source : Omphale 2010 scénario d'équilibre démographique, hypothèses à façon sur le chômage et la concentration (Scot de Flandre Dunkerque, CUD, AGUR).

## Trois trajectoires prospectives privilégiées dans le cadre du scénario d'équilibre démographique

Concernant le nombre de personnes en emploi sur le Scot à horizon 2030, les 18 configurations retenues ne sont pas nécessairement aussi plausibles les unes que les autres.

Tout d'abord, la modélisation prospective envisagée est purement mécanique. Par exemple, le prolongement des trajectoires du scénario tendanciel amènerait, dans le cas le moins favorable (chômage élevé et faible polarisation de l'emploi), à une diminution du nombre de personnes en emploi de 16 100 en une vingtaine d'années. Si le Scot a connu des baisses plus marquées par le passé, celles-ci ont toujours été suivies de remontées ultérieures. Ainsi, au cours des années 1980, la crise de l'emploi industriel a provoqué une baisse de 11 400 du nombre de personnes en emploi mais celui-ci a de nouveau augmenté de près de 5 700 unités au cours de la décennie suivante. L'implantation de groupes d'envergure internationale (comme Coca-Cola à Socx ou Du Pont de Nemours et Péchiney à Loon-Plage) avait alors permis à l'époque de compenser progressivement les conséquences de la crise industrielle, notamment la fermeture des Chantiers de France. La diminution de 16 100 personnes en emploi à horizon 2030 correspondrait donc à une crise de l'emploi qui ne serait pas suivie d'un tel rebond ultérieur. Si une telle situation ne peut être exclue a priori, l'observation de la chronique passée et les caractéristiques spécifiques du territoire (présence d'un port de marchandises de première importance, position frontalière ou encore proximité d'une grande métropole régionale) permettent légitimement de douter de la vraisemblance d'une telle trajectoire.

Ensuite, les différentes hypothèses (attractivité résidentielle, taux de chômage et déplacements domicile-travail) sont postulées indépendamment les unes des autres. Dès lors, celles-ci ne sont pas nécessairement cohérentes entre elles. Ainsi en est-il de la configuration qui associe le scénario tendanciel aux hypothèses les plus favorables pour le fonctionnement du marché du travail (chômage faible, proche du niveau purement frictionnel, et polarisation accrue de l'emploi sur le Scot). Le déficit migratoire du Scot est en effet largement conditionné par la situation sur le marché du travail : une forte amélioration de son fonctionnement devrait donc logiquement réduire en partie ce déficit migratoire, ce qui remettrait en cause les hypothèses de prolongement des trajectoires actuelles du scénario tendanciel. De même, la configuration inverse associant scénario d'équilibre démographique et dégradation du marché du travail (chômage élevé et moindre concentration de l'emploi sur le Scot) paraît également manquer de cohérence : comment améliorer l'attractivité résidentielle du territoire dans un cadre où les dysfonctionnements du marché du travail serait plus prégnants qu'à l'heure actuelle ?

Pour toutes ces raisons, et en se concentrant sur le scénario d'équilibre démographique, trois visions prospectives ont été sélectionnées. La première vision, qualifiée de « maîtrise du recul de l'emploi », reprend le scénario d'équilibre démographique en considérant qu'en 2030 le taux de chômage serait analogue à celui de la période pré-crise et que l'attractivité du marché du travail du Scot serait similaire ou légèrement plus faible que celle relative à la période actuelle. En considérant ainsi un fonctionnement du marché du travail plus ou moins analogue à celui de la seconde moitié des années 2000, le nombre de personnes ayant un emploi sur le Scot au sens du recensement serait compris entre 98 400 et 99 400 en 2030, soit une évolution annuelle moyenne variant de - 150 à - 110 entre 2008 et 2030. La baisse de l'emploi suivrait alors celle de la population active, limitée par le regain d'attractivité résidentielle du scénario d'équilibre démographique.

La seconde vision, qualifiée de « plein emploi », s'écarte de la précédente en supposant un contexte global de forte diminution du taux de chômage à horizon 2030, se rapprochant alors d'un niveau purement frictionnel. Dans un tel cadre, le nombre de personnes ayant un emploi sur le Scot au sens du recensement serait compris entre 106 000 et 107 100 en 2030, soit une évolution annuelle moyenne variant de + 190 et + 240. Dans cette optique globale de créations d'emplois et

d'amélioration de l'ajustement entre offre et demande de travail, qui dépasserait le seul cadre du Scot de Flandre Dunkerque, l'attractivité du marché du travail Dunkerquois resterait analogue à ce qu'elle est dans la première vision retenue.

C'est sur cette dernière composante que la troisième vision vient apporter une nuance. Celle-ci, qualifiée d'« expansion du marché du travail dunkerquois », envisage une hausse de l'attractivité du marché du travail dunkerquois qui se traduirait par une polarisation accrue de l'emploi sur ce territoire. Cette configuration apparaît particulièrement favorable dans la mesure où elle associe des améliorations simultanées de l'attractivité résidentielle et de l'attractivité du marché du travail, dans un contexte de chômage faible, proche du niveau frictionnel. Une telle vision suppose en effet de fortes créations d'emploi, qui profiteraient aux actifs résidant sur le Scot mais aussi à ceux des territoires voisins, tels les Scot du Calais ou de Flandre intérieure. Le nombre de personnes ayant un emploi au sens du recensement serait alors proche de 109 200 en 2030, soit une évolution annuelle moyenne de près de + 340.

Il convient de préciser que l'ensemble des visions prospectives retenues, en particulier celles associées au scénario d'équilibre démographique, repose sur une certaine vision des politiques publiques locales et ce, à de multiples niveaux. Accroître l'attractivité résidentielle nécessiterait par exemple des actions sur le marché immobilier, que ce soit en termes de parc de logements, de cadre de vie, d'équipements ou de desserte en transports. De même, l'hypothèse formulée quant au rattrapage des taux d'activité féminins supposerait certaines actions en faveur du travail des femmes : mener des actions de sensibilisation, faciliter la conciliation des vies privée et professionnelle (en particulier concernant la garde d'enfants) ou encore développer les secteurs tertiaires fortement féminisés. Enfin, plus globalement, certaines hypothèses supposent implicitement une amélioration du fonctionnement du marché du travail dans les années à venir : offres d'emplois plus diversifiées, soutien aux secteurs créateurs d'emplois, etc. C'est particulièrement le cas lorsque l'on considère l'excédent migratoire généré au-delà de 25 ans : celui-ci peut en particulier résulter d'une moindre fuite d'actifs qualifiés hors du territoire. Une telle configuration nécessiterait donc à la fois une offre d'emplois plus diversifiée et une montée en qualification des postes proposés.